

PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS.

---

RAPPORT

DU

**Ministre des Terres et Forêts**

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Pour les douze mois expirés le 30 juin 1926.

---

*Imprimé par ordre de la Législature.*



QUÉBEC

L.-AMABLE PROULX, IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ

---

1926



# RAPPORT

DU

# MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

DE LA

## PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1926

---

A l'honorable Narcisse Pérodeau,

*Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.*

---

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Ministère des Terres et Forêts pour l'exercice financier se terminant le 30 juin, 1926.

### TERRES PUBLIQUES

Au 30 juin 1925, la superficie des terres subdivisées en lots et disponibles était de 8,320,247 acres.

Depuis cette date jusqu'au 30 juin dernier l'on a subdivisé 11,635 acres et 100,360 acres sont redevenus la propriété de la Couronne par révocation ou rétrocession de ventes, portant à 8,432,242 acres la superficie des terres subdivisées en lots disponibles.

De ce total, 179,292 acres ont été concédés pour fins agricoles, industrielles, etc., de telle sorte qu'au 30 juin, 1926, il restait une superficie de 8,252,950 acres, divisés en lots de ferme disponibles,

La recette que la vente des lots de village et l'administration des biens des Jésuites et de la seigneurie Lauzon ont donné, se chiffre à \$15,685.70.

#### SERVICE HYDRAULIQUE

Les revenus provenant de la vente ou de la location des lots de grève de chutes d'eau s'élèvent à \$275,464.78.

#### COMMISSION DES EAUX COURANTES

L'utilisation des eaux provenant des réservoirs Gouin, Allard, Sainte Anne et Lac Kénogami, a donné sous forme de redevances annuelles et de loyer, la somme de \$524,350.50.

#### BOIS ET FORÊTS

Les revenus provenant des bois et forêts affermés à l'exploitation se répartissent comme suit: rentes foncières, \$624,820.58; droits de coupe pour bois exploité dans les concessions forestières affermées, \$2,942,500.51; amendes pour infraction aux règlements et intérêts accrus, \$71,524.14; primes de transfert, \$169,600.00; primes d'affermage de permis de coupe de bois \$1,410,531.72; soit en tout \$5,218,976.95.

#### DIVERS

La somme de \$19,722.22 a été créditée à l'item "comptes en suspens" celle de \$2,434.00 a été payée comme honoraires par les candidats aux examens des mesureurs de bois; \$916.00 ont été perçus des biens en déshérence; les recettes de la pépinière de Berthier ont été de \$2,577.75 et \$1,726.84 proviennent de diverses sources.

#### SERVICE DE PROTECTION

La saison de 1925 a été relativement pluvieuse. Cela n'a pas empêché que nous ayons eu, en diverses régions, des incendies qui ont pu être contrôlés à temps et pour cela n'ont pas causé de dommages sérieux.

Dans la région minière de Rouyn, où les conflagrations étaient à craindre, nous avons pu éviter des désastres grâce à l'efficacité de la



---

---

surveillance que nos gardes y ont exercée, grâce aussi à l'outillage dont ceux-ci disposaient. Le personnel préposé à la surveillance des forêts dans cette région, s'est occupé, pendant ses loisirs, comme par le passé, à établir des moyens de communication, à nettoyer des places de campement, de toutes matières inflammables qui pouvaient s'y trouver, en résumé, à exécuter tous les travaux capables d'assurer au domaine boisé, une protection effective contre l'incendie.

Un rapport spécial, analogue à celui de l'an passé, donne sur les travaux du Service de Protection tous les renseignements supplémentaires qui permettront de voir comment celui-ci a exécuté le programme qu'il s'était tracé.

HONORÉ MERCIER,

*Ministre des Terres et Forêts.*

---

# INDEX DES APPENDICES

| Nos   | PAGES |
|---|-------|
| 1. Liste des officiers du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1926. ....  | 3     |
| 2. Liste des agents des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon, pour les douze mois expirés le 30 juin 1926. ....   | 7     |
| 3. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1926. .... | 8     |
| 4. Tableau relatif aux terres octroyées par les Lettres Patentes, du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates. ....                                     | 12    |
| 5. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926. ....  | 13    |
| 6. Etat indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869: époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement. ....   | 15    |
| 7. Etat des recettes du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1926. ....   | 17    |
| 8. Etat des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1926. ....   | 18    |

## BOIS ET FORÊTS

|   |     |
|---|-----|
| 9. Rapport annuel du Chef du Service Forestier. ....  | 19  |
| 10. Rapport du Directeur de l'École des Gardes. ....  | 41  |
| 10a. Rapport annuel du directeur de l'école Technique et de Papeterie de Trois-Rivières. ....   | 44  |
| 11. Transferts de concessions forestières effectués durant l'exercice 1925-26. ....   | 47  |
| 12. Permis de coupe offerts à l'enchère durant l'exercice 1925-26. ....   | 48  |
| 13. Rapport du Bureau des Examineurs de Mesureurs de Bois. ....   | 49  |
| 14. Liste des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de Mesureurs de Bois durant l'année 1926. ....   | 50  |
| 15. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1926 dans les divers districts. ....   | 54  |
| 16. Etat du bois coupé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1926 et des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières etc., durant l'année fiscale 1925-26. .... | 54A |
| 17. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermages de coupe de bois, etc. ....   | 55  |

## PROTECTION DES FORÊTS

|   |    |
|---|----|
| 18. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts. .... | 57 |
|---|----|

## ARPENTAGES

|   |     |
|---|-----|
| 19. Rapport sur les opérations du service des arpentages pour les douze mois expirés le 30 juin 1926. ....            | 70  |
| 20. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées; pendant les douze mois expirés le 30 juin 1926. .... | 102 |

## SERVICE HYDRAULIQUE

|  |     |
|--|-----|
| 21. Rapport du chef du Service Hydraulique, pour l'année finissant le 30 juin 1926. .... | 103 |
|--|-----|

## COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

|  |     |
|--|-----|
| 22. Rapport de la Commission de Géographie de Québec. .... | 110 |
|--|-----|

---

---

APPENDICES

AU RAPPORT DU

**MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS**

POUR LES

**DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1926**

---

---



## APPENDICE No. 1

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts,  
pour l'année se terminant le 30 juin 1926.

| Noms                      | Fonctions                                     |
|---------------------------|---|
| Hon. Honoré Mercier ..... | Ministre.                                     |
| F.-X. Lemieux.....        | Sous-Ministre.                                |
| J.-A. Morin.....          | Secrétaire-particulier.                       |
| ARPENTAGES:               |   |
| D.-W. Mill.....           | Surintendant et Inspecteur des Arpentages.    |
| Chs. Savary.....          | Chef de Géodésie et de Cartographie.          |
| Gustave Rinfret.....      | Géographe et Dessinateur en chef.             |
| Georges Côté.....         | Assistant-Surt. et Inspecteur des Arpentages. |
| F.-X. Fafard.....         | Érection Civile des Paroisses.                |
| J.-M. Morency.....        | Arpenteur.                                    |
| Pat. O'Sullivan.....      | "   |
| C.-A. Bourget.....        | "   |
| J.-R. Lachance.....       | "   |
| And. Montminy.....        | Commis Intermédiaire.                         |
| Gust. Chouinard.....      | " "   |
| A. Dorval.....            | Dessinateur Sr.                               |
| F. du Berger Gauvin.....  | " "   |
| J.-C. Michaud.....        | " "   |
| A.-M. Taché.....          | " "   |
| O. Racine.....            | " "   |
| H. Bélinge.....           | " "   |
| Chs.-F. Chartré.....      | " "   |
| Alb. Graveline.....       | Commis-Mécanicien.                            |
| Alp. Montminy.....        | Dessinateur Jr.                               |
| H.-O. Fortier.....        | Commis Jr.                                    |
| G. Fiset.....             | " "   |
| Edm. Patry.....           | " "   |
| Cléo. Brodrigue.....      | " "   |
| Eug. Simard.....          | Commis Jr.                                    |

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts,  
pour l'année se terminant le 30 juin 1926.

| Noms                       | Fonctions                                |
|----------------------------|--|
| <b>SERVICE HYDRAULIQUE</b> |  |
| Arthur Amos.....           | Chef du Service Hydraulique.             |
| A.-B. Normandin.....       | Asst.-chef du Service Hydraulique.       |
| J.-R. Latreille.....       | Ingénieur-civil Jr.                      |
| A. Plamondon.....          | Commis intermédiaire.....                |
| J.-E. Beauchamp.....       | “ “                                      |
| P.-S. Lefebvre.....        | “ “                                      |
| F.-G. Bélinge.....         | Sténographe Sr.                          |
| <b>COMPTABILITÉ</b>        |  |
| Théo. Giroux.....          | Comptable en chef                        |
| J.-R. Wright.....          | Assistant-comptable.                     |
| St-Denys Prévost.....      | Commis Sr.                               |
| M.-L. Grégoire.....        | “ “                                      |
| Lucien Couture.....        | “ “                                      |
| L.-O. Campeau.....         | “ intermédiaire                          |
| Roméo Clavet.....          | “ “                                      |
| J.-A. Gilbert.....         | “ “                                      |
| J.-R. Godbout.....         | “ Jr.                                    |
| Georges Le Rouzès.....     | “ “                                      |
| Dalma Vincent.....         | “ “                                      |
| <b>SERVICE FORESTIER</b>   |  |
| G.-C. Piché.....           | Ingénieur en chef et Inspecteur-général. |
| Avila Bédard.....          | Asst.-chef du Service Forestier.         |
| P.-R. Plamondon.....       | Cartographe-Archiviste                   |
| Wm. Delaney.....           | Commis en chef.                          |
| V. Baillargé.....          | Ingénieur-Forestier.                     |
| Frs Ouellette.....         | “ “                                      |
| Nap. Patry.....            | Commis Sr.                               |
| H. Talbot.....             | Dessinateur Sr.                          |

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1926.

| Noms                            | Fonctions                         |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| <b>SERVICE FORESTIER:—Suite</b> |                                   |
| Lucien Bédard.....              | Commis intermédiaire.             |
| Alfred Chabot.....              | “ “                               |
| Wilfrid Guay.....               | “ “                               |
| Alex. Lavoie.....               | “ “                               |
| L.-D. Tremblay.....             | “ “                               |
| J.-A. Laberge.....              | Agent des bois.                   |
| Mathias Noël.....               | Dessinateur Jr.                   |
| C.-J. Godin.....                | Mesureur Inspecteur..             |
| Mary Corbin (Mlle).....         | Sténo-dactylo.                    |
| <b>PROTECTION DES FORÊTS</b>    |                                   |
| Henri Kieffer.....              | Surintendant.                     |
| Henri Méthot.....               | Assistant-surintendant.           |
| B.-L. O'Hara.....               | Commis-en-chef.                   |
| Arthur Bédard.....              | Commis Sr.                        |
| F.-N. Roche.....                | “ “                               |
| Raoul Lemay.....                | Commis intermédiaire.             |
| Nap. Lemay.....                 | “ “                               |
| A. Desrochers.....              | Mécanicien.                       |
| William Jones.....              | Commis intermédiaire.             |
| David Duchaine.....             | “ “                               |
| Léonide Dupont.....             | Comptable, Garde-magasin.         |
| H. Kane.....                    | Commis Jr.                        |
| C.-H. Jolicœur.....             | “ “                               |
| <b>VENTES:</b>                  |                                   |
| C.-O. Lavoie.....               | Surintendant des Ventes.          |
| J.-H. Boisvert.....             | Surintendant-Conjoint des Ventes. |
| Henri Boivin.....               | Officier en loi.                  |
| Edm. Pouliot.....               | Commis Sr.                        |

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1926.

| Noms                         | Fonctions             |
|------------------------------|-----------------------|
| VENTES :—Suite               |                       |
| Roméo Graveline . . . . .    | Commis intermédiaire. |
| A.-C. Lavoie . . . . .       | "                     |
| Jules Febvet . . . . .       | "                     |
| Eug. Laliberté . . . . .     | " Jr                  |
| ENREGISTREMENT:              |                       |
| J.-E. Samson . . . . .       | Régistrare.           |
| Amédée Forgues . . . . .     | Commis intermédiaire. |
| Hector Allard . . . . .      | Commis Jr.            |
| PAPETERIE                    |                       |
| Em. Clavet . . . . .         | Commis Jr. Gardien.   |
| Geo. Laberge . . . . .       | "                     |
| MESSAGERS                    |                       |
| Onésime Beaulieu . . . . .   | Messageur.            |
| Emile Cartier . . . . .      | "                     |
| Léo Dupuis . . . . .         | "                     |
| Ol. Fiset . . . . .          | "                     |
| Jos. Laliberté . . . . .     | "                     |
| Ph. Turgeon . . . . .        | "                     |
| C. Bédard . . . . .          | "                     |
| Léon-David Bernier . . . . . | "                     |
| Charles Côté . . . . .       | "                     |
| E. Paradis . . . . .         | "                     |
| Gérard Beaulieu . . . . .    | "                     |
| J.-Réal Dupont . . . . .     | "                     |

THÉO. GIROUX,  
*Comptable.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

Département des terres et forêts,  
Québec, le 30 juin 1926.



APPENDICE No 2.

LISTE des agents des Biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon pour les douze mois expirés le 30 juin 1926.

| Nom de l'agent            | AGENCE  | Date de la nomination        | Salaire   | REMARQUES |
|---------------------------|---|------------------------------|-----------|-----------|
| Lemieux, Lionel . . . . . | Agent pour la seigneurie de Lauzon . . . . .  | 1908, Juillet 31 . . . . .   | \$ 700.00 |           |
| Brassard, H. . . . .      | Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal . . . . . | 1913, Septembre 11 . . . . . | 150.00    |           |

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

THÉO. GIROUX,  
*Comptable.*

Département des terres et forêts.  
Québec, 30 juin 1926.

APPENDICE No 3.

TABLEAU de la superficie (en âcres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1926.

| ANNÉES   | Terres vendues et échangées de la Couronne et du Clergé | Terres octroyées gratuitement | Territoire divisé en lots de ferme | Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes et échanges | Superficie totale des terres divisées et disponibles |
|--|---|-------------------------------|------------------------------------|--|--|
| Nombre d'acres disponibles le 1er juillet 1867 : |   |                               |                                    |  |  |
| Terres de la Couronne.....                       | 6,329,566   |                               |                                    |  |  |
| Terres du Clergé.....                            | 246,858   |                               |                                    |  |  |
|  |   |                               |                                    |  | 6,576,424  |
| Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868.....     | 220,687   | 10,502                        | 54,014                             |  | 6,399,249  |
| Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870.....         | 159,849   | 8,051                         | 538,256                            |  | 6,769,605  |
| Du 1er juillet 1870 au 30 juin 1871.....         | 169,155   | 21,302                        | 120,498                            |  | 6,699,646  |
| do 1871 do 1872.....                             | 174,592   | 11,212                        | 174,320                            |  | 6,688,162  |
| do 1872 do 1873.....                             | 131,496   | 7,130                         | 58,584                             |  | 6,608,120  |
| do 1873 do 1874.....                             | 109,609   | 4,271                         | 118,979                            |  | 6,613,219  |
| do 1874 do 1875.....                             | 91,179  | 4,015                         | 28,453                             |  | 6,546,478  |
| do 1875 do 1876.....                             | 73,185  | 3,606                         | 86,657                             |  | 6,556,344  |
| do 1876 do 1877.....                             | 83,123  | 5,790                         | 54,801                             |  | 6,552,232  |
| do 1877 do 1878.....                             | 139,134   | 7,962                         | 57 610                             | 63,766   | 6,496,512  |
| do 1878 do 1879.....                             | 180,886   | 17,424                        | 68,876                             | 74,008   | 6,441,086  |
| do 1879 do 1880.....                             | 129,768   | 9,027                         | 179,961                            | 69,761   | 6,522,013  |
| do 1880 do 1881.....                             | 179,562   | 7,041                         | 222,570                            | 32,260   | 6,620,240  |
| do 1881 do 1882.....                             | 219,368   | 7,901                         | 358,721                            | 36,226   | 6,787,918  |
| do 1882 do 1883.....                             | 207,526   | 8,232                         | 117,335                            | 60,302   | 6,749,797  |
| do 1883 do 1884.....                             | 135,241   | 6,099                         | 285,987                            | 77,365   | 6,971,809  |

|  |         |        |         |         |           |
|--|---------|--------|---------|---------|-----------|
| Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885..... | 119,894 | 3,045  | 130,356 | 34,734  | 7,013,960 |
| do 1885 do 1886.....                     | 101,788 | 3,474  | 229,436 | 25,504  | 7,163,638 |
| do 1886 do 1887.....                     | 100,862 | 3,444  | 93,267  | 55,168  | 7,207,767 |
| do 1887 do 1888.....                     | 107,260 | 2,093  | 362,275 | 27,779  | 7,488,468 |
| do 1888 do 1889.....                     | 120,178 | 3,281  | 173,502 | 41,910  | 7,580,421 |
| do 1889 do 1890.....                     | 129,014 | 200    | 72,722  | 31,710  | 7,555,639 |
| do 1890 do 1891.....                     | 137,829 | 2,117  | 41,143  | 33,203  | 7,495,039 |
| do 1891 do 1892.....                     | 102,252 | 15,898 | 40,783  | 25,674  | 7,443,346 |
| do 1892 do 1893.....                     | 156,925 | 37,646 | 68,059  | 40,534  | 7,357,368 |
| do 1893 do 1894.....                     | 149,667 | 31,650 | 48,126  | 46,751  | 7,270,928 |
| do 1894 do 1895.....                     | 167,708 | 26,814 | 62,987  | 39,912  | 7,179,305 |
| do 1895 do 1896.....                     | 129,604 | 31,869 | 58,602  | 37,044  | 7,113,478 |
| do 1896 do 1897.....                     | 184,667 | 12,346 | 96,717  | 40,584  | 7,053,766 |
| do 1897 do 1898.....                     | 190,195 | 10,631 | 104,413 | 73,578  | 7,030,931 |
| do 1898 do 1899.....                     | 149,971 | 11,450 | 258,828 | 72,053  | 7,200,391 |
| do 1899 do 1900.....                     | 163,528 | 9,599  | 28,562  | 31,572  | 7,087,398 |
| do 1900 do 1901.....                     | 186,090 | 12,600 | 33,000  | 35,545  | 6,957,253 |
| do 1901 do 1902.....                     | 190,231 | 10,200 | 5,872   | 40,779  | 6,803,473 |
| do 1902 do 1903.....                     | 150,638 | 8,026  | 89,398  | 46,506  | 6,780,713 |
| do 1903 do 1904.....                     | 135,752 | 11,038 | 40,027  | 43,481  | 6,717,431 |
| do 1904 do 1905.....                     | 189,883 | 9,350  | 25,200  | 58,853  | 6,602,251 |
| do 1905 do 1906.....                     | 195,736 | 322    | 209,182 | 112,053 | 6,727,428 |
| do 1906 do 1907.....                     | 227,031 | 916    | 37,768  | 110,726 | 6,647,975 |
| do 1907 do 1908.....                     | 292,479 | 650    | 23,373  | 86,431  | 6,464,650 |
| do 1908 do 1909.....                     | 220,645 | 615    | 12,875  | 41,842  | 6,298,108 |
| do 1909 do 1910.....                     | 124,849 | 775    | 89,256  | 91,315  | 6,353,054 |

APPENDICE No 3.—*Suite.*

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne, après révocation de vente, etc. du 1er juillet 1867 au 30 juin 1926.—*Suite.*

| ANNÉES                                   | Terres vendues et échangées de la Couronne et du Clergé | Terres octroyées gratuitement | Territoire divisé en lots de ferme | Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes et échanges | Superficie totale des terres divisées et disponibles |
|--|---|-------------------------------|------------------------------------|--|--|
| Du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911..... | 119,465   | 1,984                         | 229,432                            | 67,340   | 6,528,377  |
| do 1911 do 1912.....                     | 179,130   | 1,205                         | 710,628                            | 68,095   | 7,126,765  |
| do 1912 do 1913.....                     | 194,091   | 1,280                         | .....                              | 62,307   | 6,993,701  |
| do 1913 do 1914.....                     | 202,587   | 689                           | 41,705                             | 97,466   | 6,929,596  |
| do 1914 do 1915.....                     | 206,565   | 350                           | 286,621                            | 80,490   | 7,089,792  |
| do 1915 do 1916.....                     | 207,380   | 150                           | 339,725                            | 103,658  | 7,325,645  |
| do 1916 do 1917.....                     | 256,477   | 263                           | 199,708                            | 96,396   | 7,365,009  |
| do 1917 do 1918.....                     | 297,409   | 59                            | 128,720                            | 75,646   | 7,271,907  |
| do 1918 do 1919.....                     | 186,085   | 94                            | 320,966                            | 175,362  | 7,582,056  |
| do 1919 do 1920.....                     | 197,226   | 184                           | 157,682                            | 207,977  | 7,750,305  |
| do 1920 do 1921.....                     | 177,313   | 1,313                         | 421,261                            | 100,301  | 8,093,241  |
| do 1921 do 1922.....                     | 216,133   | 5,229                         | 107,871                            | 65,818   | 8,045,568  |
| do 1922 do 1923.....                     | 212,615   | 5,146                         | 343,500                            | 66,328   | 8,237,695  |
| do 1923 do 1924.....                     | 174,291   | 3,289                         | 20,319                             | 89,751   | 8,170,185  |
| do 1924 do 1925.....                     | 163,896   | 2,702                         | 238,977                            | 77,683   | 8,320,247  |
| do 1925 do 1926.....                     | 175,511   | 3,781                         | 11,635                             | 100,360  | 8,252,950  |
| Total.....                               | 9,695,210   | 427,332                       | 8,520,161                          | 3,278,907  | .....  |

J.-H. BOISVERT, *Chef du Service des ventes.*

F.-X. LEMIEUX,

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1926.

*Sous-ministre.*

APPENDICE No 3.—*Suite.*

## ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1925-1926.

|  |           |           |
|--|-----------|-----------|
| Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1925.....   | 8,320,247 | 8,320,247 |
| <i>A ajouter</i>   |           |           |
| Superficie totale des terres divisées durant l'année 1925-26.....  | 11,635    |           |
| Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne : (y compris ceux du Département de la Colonisation) par rétrocessions et révocations..... | 100,360   | 111,995   |
|  |           | 8,432,242 |
| <i>A déduire :</i>   |           |           |
| Superficie des terres vendues (y compris celles du Département de la Colonisation).....  | 175,511   |           |
| Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisation, etc.....   | 3,781     | 179,292   |
| Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1926.....  |           | 8,252,950 |

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-ministre,*

J.-H. BOISVERT,

*Chef du Service des ventes.*

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1926.

## APPENDICE No 4.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par lettres patentes, du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

| Octrois gratuits |                            | Octrois de 100 acres et moins de 100 acres |                            | Octrois de plus de 100 acres et moins de 500 acres |                            | Nombre total d'octrois. | Nombre total d'acres | REMARQUES   |
|------------------|----------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|---|
| Nombre           | Superficie totale en acres | Nombre                                     | Superficie totale en acres | Nombre   | Superficie totale en acres |                         |                      |   |
| 24               | 1,506.67                   | 505  | 34,987.30                  | 148  | 21,380.47                  | 24                      | 1,506.67             | Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1925..... 12,887,397.45 |
|                  |                            |  |                            |  |                            | 505                     | 34,987.30            |   |
|                  |                            |  |                            |  |                            | 148                     | 21,380.47            |   |
|                  |                            |  |                            |  |                            | 677                     | 57,874.44            | Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1926..... 57,874.44     |
|                  |                            |  |                            |  |                            |                         |                      | 12,945,271.89   |

DAVID W. MILL,

F.-X. LEMIEUX,

Directeur des arpentages.

Sous-ministre.

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1926.

APPENDICE No 5

TABLEAU RELATIF AUX LOTS DE GRÈVE ET EN EAU PROFONDE CONCÉDÉS SOUS  
FORME DE BAIL DU 1ER JUILLET 1925 AU 30 JUIN 1926

| Date de la concession | Superficie | Loyer Annuel | Redevance supplémentaire | Nom du concessionnaire          | Nature des concessions      | Localité                                    |
|-----------------------|------------|--------------|--------------------------|---------------------------------|-----------------------------|---|
| 1925                  |            |              |                          |                                 |                             |   |
| Juillet 21            |            | \$ 10.00     |                          | South Shore Light H. & P. Corp. | Ligne de transmission...    | Riv. Richelieu—St-Charles et St-Marc.       |
| Août 3                |            | 10.00        |                          | Can. International Paper Comp.  | Lot pour flottage du bois.  | Rivière. Flamand—canton de Chouinard.       |
| " 3                   |            | 72.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Brûlé—canton de Bardy.                  |
| " 3                   |            | 157.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Nord—canton de Frémont                  |
| " 3                   |            | 61.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Soucis—seigneurie de Batiscan.          |
| " 10                  | 0.47 acre  | 10.00        |                          | North Shore Power Company.      | Lit de rivière (transmiss.) | Rivière Batiscan—St-Frs-Xavier-de-Batiscan. |
| Sept. 14              |            | 19.00        |                          | Price Brothers & Company, Ltd   | Lot pour flottage du bois.  | Rivière Petchedetz—canton de Matane.        |
| " 14                  |            | 10.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Petchedetz—canton de Matane.        |
| " 14                  |            | 138.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Macpès—canton de Duquesne.          |
| " 14                  |            | 10.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Petchedetz—canton de Matane.        |
| " 14                  |            | 200.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Rimouski—canton de Duquesne.        |
| " 14                  |            | 105.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Belle Rivière—canton de St-Hilaire.         |
| " 14                  |            | 45.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Belle Rivière—canton de St-Hilaire.         |
| " 14                  |            | 275.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Belle Rivière—canton de St-Hilaire.         |
| " 17                  |            | 300.00       |                          | Fraser Companies, Limited.      | " "                         | Grand lac Squatec—canton d'Auclair.         |
| " 22                  | 87.6 acres | 88.00        |                          | Abitibi Power & Paper Co., Ltd. | Lot de grève (estacades).   | Lac Macamic—canton de Royal-Roussillon.     |
| Nov. 16               |            | 50.00        |                          | " " " "                         | Lot pour flottage du bois.  | Rivière Calamité—canton de Desmeulées.      |
| " 19                  |            | 300.00       |                          | The James McLaren Co., Ltd.     | " "                         | Lac des Iles—canton de Bouthillier.         |
| " 19                  |            | 223.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac du Cerf—canton de Dudley.               |
| " 19                  |            | 100.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Clay—canton de Villeneuve.              |
| " 19                  |            | 40.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac des Aigles—canton de McGill.            |
| " 19                  |            | 10.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Murphy—canton de Rocheblave         |
| " 19                  |            | 162.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac du Sourd—canton de Rocheblave.          |
| " 19                  |            | 40.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Murphy—canton de Rivard.            |
| " 19                  |            | 30.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac au Brochet—canton de Moreau.            |
| " 19                  |            | 350.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Kiamika—canton de Brunet.               |
| " 19                  |            | 10.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière du Sourd—canton de Welle.           |
| " 19                  |            | 114.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Pimodan—canton de Rivard.               |
| " 19                  |            | 10.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Busby—canton de Décarie.            |
| " 19                  |            | 55.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Ecluse—canton de Bouthillier.           |
| " 19                  |            | 18.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Pembina—canton de McGill.               |
| " 19                  |            | 15.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Wabassee—canton de Wells.               |
| " 19                  |            | 175.00       |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Kiamika—canton de Rochon.               |
| " 19                  |            | 10.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Murphy—canton de Dudley.            |
| Déc. 11               |            | 54.00        |                          | Can. International Paper Co.    | " "                         | Rivière Mékinac—canton de Mékinac.          |
| " 11                  |            | 90.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Bouchard—canton de Lejeune.         |
| " 11                  |            | 40.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Rivière Deverick—comté de Champlain.        |
| " 11                  |            | 90.00        |                          | " " " "                         | " "                         | Lac Long—comté de Champlain.                |

APPENDICE No 5.—*Suite.*

| Date de la concession | Superficie      | Loyer Annuel | Redevance supplémentaire | Nom du concessionnaire            | Nature des concessions     | Localité                                    |
|-----------------------|-----------------|--------------|--------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---|
| 1925                  |                 |              |                          |                                   |                            |   |
| Déc. 11               |                 | 110.00       |                          | Can. International Paper Co.      | Lot pour flottage du bois. | Lac Bergeron—comté de Champlain.            |
| " 11                  |                 | 60.00        |                          | " " "                             | " "                        | Lac Georges—canton de Lejeune.              |
| " 11                  |                 | 70.00        |                          | " " "                             | " "                        | Lac Thom—canton de Mékinac.                 |
| " 11                  |                 | 35.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Dussault—comté de Champlain.        |
| " 28                  |                 | 34.00        |                          | Price Brothers & Co., Ltd.        | " "                        | Rivière Humqui—canton de Nemtayé.           |
| " 28                  |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Humqui—canton de Nemtayé.           |
| " 31                  |                 | 10,000.00    | 50c par H. P.            | Can. International Paper Co.      | Forces hydrauliques.       | Rivière des Quinze—concession No 2.         |
| 1926                  |                 |              |                          |                                   |                            |   |
| Janvier 8             |                 | 10.00        |                          | Price Brothers & Co., Ltd.        | Lot pour flottage du bois. | Rivière Humqui—canton de Nemtayé.           |
| " 8                   |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Rouge—canton de Massé.              |
| " 23                  | 27 acres.       | 125.00       |                          | Mrs Robert W. Reford.             | Lot de grève.              | Rivière Mitis—Sainte-Flavie.                |
| " 23                  | 0.70 acre.      | 3.00         |                          | " " "                             | Ilets.                     | Fleuve St-Laurent—Sainte-Flavie.            |
| " 26                  |                 | 25.00        |                          | Menjobagues Lumber Co., Ltd.      | Lot pour flottage du bois. | Rivière Ruban—canton de Letondal.           |
| " 26                  |                 | 25.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Ruban—canton de Letondal.           |
| " 26                  |                 | 100.00       |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Ruban—canton de Letondal.           |
| " 27                  |                 | 10.00        |                          | Price Brothers & Co., Ltd.        | " "                        | Rivière Humqui—canton de Jetté.             |
| " 27                  |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Humqui—canton de Jetté.             |
| " 27                  |                 | 35.00        |                          | " " "                             | " "                        | Lac Trois-Saumons—canton de Fournier.       |
| " 27                  |                 | 27.00        |                          | " " "                             | " "                        | Lac Archange—seigneurie de Ste-Anne.        |
| " 27                  |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Lac Perchaud—canton de Lejeune.             |
| " 27                  |                 | 55.00        |                          | " " "                             | " "                        | Lac Long—canton de Lejeune.                 |
| " 27                  |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Petchedets—canton de Matane.        |
| " 27                  |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière du Sud—canton d'Armagh.             |
| " 27                  |                 | 10.00        |                          | " " "                             | " "                        | Rivière Cajettan—canton de Blais.           |
| Février 17            |                 | 300.00       |                          | Pontiac Lumber & Pulp Co.         | " "                        | Lac Lois—canton de Poulariés.               |
| " 23                  | 55,904 pds car. | 10.00        |                          | François Belley.                  | Lot de grève (améliorat.)  | Fleuve St-Laurent—Pointe-au-Pic.            |
| Mars 12               | 5 acres.        | 62.50        |                          | E. G. Jackson.                    | " "                        | Prairies—Île Bizard.                        |
| " 24                  |                 | 500.00       | 50c par H. P.            | Fraser Companies, Limited.        | Forces hydrauliques.       | Rivière Asemetquagan—canton d'Assemetq.     |
| Avril 6               |                 | 5,000.00     |                          | Mistassini Power & Pap. Co., Ltd. | " "                        | Rivière Mistassini—canton d'Albanel.        |
| " 8                   |                 | 218.00       |                          | Price Brothers & Co., Ltd.        | Lot pour flottage du bois. | Lac à la Carpe—canton de St-Hilaire.        |
| " 21                  | 10.24 acres.    | 10.00        |                          | Municip. de St-Henri-de-Taillon   | Lot de grève (aqueduc)     | Lac Vert—canton de Garnier.                 |
| Mai 15                |                 | 1.00         | 50c par H. P.            | Noranda Mines, Limited.           | Forces hydrauliques.       | Rivière Ottawa—canton de Darlens.           |
| " 14                  |                 | 25.00        |                          | Montmorency Electric, Limited.    | Ligne de transmission.     | Fleuve St-Laurent—St-Pierre, Île d'Orléans. |
| " 26                  | 4.5 acres.      | 50.00        |                          | Price Brothers & Co., Ltd.        | Lot de grève (flottage)    | Rivière Matane—St-Jérôme-de-Matane.         |
| Juin 7                | 50,120 pds car. | 25.00        |                          | St. Maurice Valley Corporation    | Lit de rivière.            | Rivière Shawinigan—Shawinigan Falls.        |
| " 17                  | 6.040 "         | 10.00        |                          | Brown Corporation.                | " (flottage)               | Rivière St-Maurice—La Loutre.               |
| " 22                  |                 | 14,800.00    | 50c par H. P.            | Chats Falls Power Company.        | Forces hydrauliques.       | Rivière Ottawa—Rapides des Chats.           |

ARTHUR AMOS,  
*Chef du Service Hydraulique.*  
 Département des terres et forêts, 30 juin 1926.

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*



## APPENDICE No 6.

ETAT indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869 ; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

| ANNÉES         | Pour terrains de 500 acres et plus | Pour terrains de moins de 500 acres | Octrois gratuits | Total |
|----------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------|-------|
| 1869-1870..... | 1                                  | 383                                 | 30               | 414   |
| 1870-1871..... | 2                                  | 615                                 | 39               | 656   |
| 1871-1872..... | 15                                 | 594                                 | 52               | 661   |
| 1872-1873..... | 9                                  | 546                                 | 39               | 594   |
| 1873-1874..... | 3                                  | 530                                 | 112              | 645   |
| 1874-1875..... | .....                              | 451                                 | 50               | 501   |
| 1875-1876..... | 2                                  | 379                                 | 35               | 416   |
| 1876-1877..... | 1                                  | 342                                 | 46               | 389   |
| 1877-1878..... | 1                                  | 302                                 | 29               | 332   |
| 1878-1879..... | 7                                  | 610                                 | 39               | 656   |
| 1879-1880..... | 3                                  | 343                                 | 40               | 386   |
| 1880-1881..... | 2                                  | 369                                 | 31               | 402   |
| 1881-1882..... | 7                                  | 522                                 | 44               | 573   |
| 1882-1883..... | 4                                  | 502                                 | 33               | 539   |
| 1883-1884..... | 2                                  | 868                                 | 36               | 906   |
| 1884-1885..... | .....                              | 782                                 | 51               | 833   |
| 1885-1886..... | 2                                  | 660                                 | 39               | 701   |
| 1886-1887..... | 2                                  | 663                                 | 41               | 706   |
| 1887-1888..... | 2                                  | 539                                 | 38               | 579   |
| 1888-1889..... | 3                                  | 700                                 | 56               | 759   |
| 1889-1890..... | 7                                  | 905                                 | 88               | 1,000 |
| 1890-1891..... | 7                                  | 674                                 | 30               | 711   |
| 1891-1892..... | .....                              | 468                                 | 183              | 651   |
| 1892-1893..... | 3                                  | 587                                 | 407              | 997   |
| 1893-1894..... | 2                                  | 483                                 | 242              | 727   |
| 1894-1895..... | 1                                  | 462                                 | 259              | 722   |
| 1895-1896..... | 3                                  | 477                                 | 66               | 546   |
| 1896-1897..... | 7                                  | 595                                 | 80               | 682   |
| 1897-1898..... | 11                                 | 649                                 | 70               | 730   |
| 1898-1899..... | 3                                  | 660                                 | 58               | 721   |

APPENDICE No 6.—*Suite.*

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

| ANNÉES         | Pour terrains de 500 acres et plus | Pour terrains de moins de 500 acres | Octrois gratuits | Total  |
|----------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------|--------|
| 1899-1900..... | 5                                  | 747                                 | 50               | 802    |
| 1900-1901..... | 6                                  | 850                                 | 59               | 915    |
| 1901-1902..... | 4                                  | 1,045                               | 66               | 1,135  |
| 1902-1903..... | 7                                  | 962                                 | 89               | 1,058  |
| 1903-1904..... | 8                                  | 1,095                               | 98               | 1,021  |
| 1904-1905..... | 7                                  | 1,021                               | 179              | 1,027  |
| 1905-1906..... |                                    | 1,376                               | 53               | 1,439  |
| 1906-1907..... | 2                                  | 1,158                               | 35               | 1,195  |
| 1907-1908..... | 6                                  | 1,241                               | 43               | 1,290  |
| 1908-1909..... | 4                                  | 1,263                               | 51               | 1,318  |
| 1909-1910..... | 1                                  | 1,170                               | 59               | 1,230  |
| 1910-1911..... |                                    | 1,421                               | 46               | 1,467  |
| 1911-1912..... | 3                                  | 1,831                               | 66               | 1,900  |
| 1912-1913..... | 18                                 | 1,865                               | 63               | 1,946  |
| 1913-1914..... | 5                                  | 1,477                               | 38               | 1,520  |
| 1914-1915..... | 1                                  | 977                                 | 10               | 988    |
| 1915-1916..... | 2                                  | 854                                 | 10               | 866    |
| 1916-1917..... | 6                                  | 1,066                               | 24               | 1,096  |
| 1917-1918..... | 7                                  | 1,291                               | 25               | 1,323  |
| 1918-1919..... | 10                                 | 1,323                               | 21               | 1,354  |
| 1919-1920..... | 23                                 | 1,309                               | 28               | 1,360  |
| 1920-1921..... | 15                                 | 1,183                               | 30               | 1,228  |
| 1921-1922..... | 3                                  | 1,312                               | 36               | 1,351  |
| 1922-1923..... |                                    | 931                                 | 34               | 965    |
| 1923-1924..... | 1                                  | 953                                 | 21               | 975    |
| 1924-1925..... | 12                                 | 938                                 | 27               | 977    |
| 1925-1926..... |                                    | 653                                 | 24               | 677    |
|                | 281                                | 47,972                              | 3,677            | 51,930 |

DAVID W. MILL,  
*Surintendant des arpentages.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

Département des terres et forêts,  
Québec, 30 juin 1926.

## APPENDICE No 7.

ETAT des recettes du Département des terres et forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1926.

|   |    |                       |
|---|----|-----------------------|
| Bois et Forêts.....                           |    | \$5,218,976.95        |
| Terres de la Couronne.....                    |    | 12,146.71             |
| Biens des Jésuites.....                       |    | 2,885.23              |
| Divers honoraires.....                        |    | 1,726.84              |
| Honoraires d'examen de mesureurs de bois..... |    | 2,434.00              |
| Biens en déshérence.....                      |    | 916.00                |
| Seigneurie de Lauzon.....                     |    | 653.76                |
| Pépinière de Berthier.....                    |    | 2,577.75              |
| SERVICE HYDRAULIQUE :                         |    |                       |
| Lots grèves, forces hydrauliques, etc.....    |    | 275,464.78            |
| COMMISSION DES EAUX COURANTES :               |    |                       |
| Rivière St-Maurice.....                       | \$ | 231,873.70            |
| "  St-François.....                           |    | 83,281.04             |
| "  Ste-Anne.....                              |    | 31,347.12             |
| Lac Kénogami.....                             |    | 174,848.64            |
|   |    | <u>524,350.50</u>     |
| COMPTES EN SUSPENS :                          |    |                       |
| Dépôts.....                                   | \$ | 503.00                |
| Remboursements.....                           |    | 19,219.22             |
|   |    | <u>19,722.22</u>      |
| Total.....                                    |    | <u>\$6,061,854.74</u> |

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

THÉO. GIROUX,  
*Comptable.*

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1926.

## APPENDICE No 8.

ÉTAT des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1926.

|   |             |             |                  |
|---|-------------|-------------|------------------|
| Arpentages.....                                 |             | 355,000. 00 |                  |
| Protection des forêts.....                      | 442,499. 75 |             |                  |
| moins remboursements (Patrouille).....          | 20,376. 75  |             |                  |
|   |             | 422,123. 00 |                  |
| Service forestier et inspection des terres..... |             | 330,000. 00 |                  |
| Reboisement.....                                |             | 67,500. 00  |                  |
| Service d'hydroplans.....                       |             | 43,000. 00  |                  |
| Pépinière de Berthier.....                      |             | 25,000. 00  |                  |
| Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier.....    |             | 15,000. 00  |                  |
| Ecole des Gardes-forestiers (entretien).....    |             | 11,658. 73  |                  |
| Ecole des Gardes-forestiers (aménagement).....  |             | 189. 45     |                  |
| Ecole de Papeterie (entretien).....             | 41,063. 40  |             |                  |
| moins revenu diverses sources.....              | 16,063. 40  |             |                  |
|   |             | 25,000. 00  |                  |
| Ecole de Papeterie (aménagement).....           |             | 2,424. 56   |                  |
| Spongieuse.....                                 |             | 10,000. 00  |                  |
| Semaine de Protection des forêts.....           |             | 2,506. 15   |                  |
| Commission de Géographie de Québec.....         |             | 812. 50     |                  |
|   |             |             | 1,310,214. 39    |
| <b>DÉPENSES GÉNÉRALES</b>                       |             |             |                  |
| Traitements et dépenses des agents.....         |             | 4,068. 00   |                  |
| Frais de poste.....                             |             | 4,547. 19   |                  |
| Biens des Jésuites.....                         |             | 482. 17     |                  |
| Biens en déshérence.....                        |             | 67. 65      |                  |
| Service hydraulique.....                        |             | 5,974. 11   |                  |
| Seigneurie de Lauzon.....                       |             | 700. 00     |                  |
| Service spécial.....                            |             | 51,527. 83  |                  |
| Frais d'avis de révocations de ventes.....      |             | 26. 10      |                  |
| Publication d'avis et d'annonces.....           |             | 4,450. 49   |                  |
| Bureau des examinateurs de bois.....            |             | 3,156. 41   |                  |
|   |             |             | 75,000. 00       |
| <b>COMPTES EN SUSPENS</b>                       |             |             |                  |
| Dépôts (compte des terres).....                 |             | 40. 00      |                  |
| Remboursements.....                             |             | 4,529. 13   |                  |
|   |             |             | 4,569. 13        |
|   |             |             | \$ 1,389,783. 52 |

THÉO. GIROUX,

*Comptable.*

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-ministre.*

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1926.

## APPENDICE No 9

## RAPPORT ANNUEL

DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1925-26.

Au cours de cet exercice, nous avons constaté que l'industrie de la pulpe et du papier avait continué sa marche ascendante, au point que la production totale des usines du Canada dépasse maintenant celle des usines rivales des États-Unis. Cet accroissement de production ne laisse pas cependant de donner lieu à quelques craintes, non pas tant pour l'épuisement de nos ressources forestières que pour l'encombrement prochain du marché des papiers. Lorsque toutes les nouvelles usines de même que tous les agrandissements projetés seront terminés, il y aura, vers mai 1927, un accroissement de production de 400,000 tonnes par an. Comme le Canada ne peut absorber qu'une faible partie de la production totale des pâtes et des papiers que l'on y fabrique, il s'ensuit que nous dépendons beaucoup trop des marchés étrangers, ce qui veut dire que nous sommes sujets dans une trop grande mesure aux vexations tarifaires des autres pays.

Il me semblerait donc prudent de ralentir, si possible, la production des pâtes à papier journal sinon de ne pas en augmenter davantage la production avant quelques années, car je crois le temps venu pour que nos fabricants cherchent des débouchés ailleurs que dans cette voie.

Nous devons signaler l'augmentation de la production de la pâte chimique dite "*Alpha*" qui sert à la fabrication de la soie artificielle. Comme cette nouvelle pâte cellulosique n'est pas encore fabriquée en trop grandes quantités au Canada, il me semble raisonnable de souhaiter que, si nos industriels veulent absolument accroître leurs installations, ils devraient s'occuper de cette fabrication plutôt que celle du papier journal qui est d'ailleurs moins rémunératrice.

De même, il existe plusieurs autres débouchés que l'on pourrait trouver en donnant aux recherches nécessaires l'attention voulue. Déjà, plusieurs de nos usines, ont un personnel assez nombreux de chimistes qui s'occupent non seulement d'améliorer leurs procédés de fa-

---

brication mais aussi de trouver de nouveaux modes d'emploi des produits forestiers, de sorte que nous pouvons compter sur l'initiative de nos capitaines d'industrie pour modifier à brève échéance leurs fabrications.

Signalons, en passant, l'établissement de deux fabriques de soie artificielle: l'une à Drummondville et l'autre à Cowansville; ce qui, avec celle déjà exploitée par la grande maison Courtauld, à Cornwall, Ont. porte à trois le nombre de ces fabriques au Canada. Il serait désireux que d'autres fabriques du genre s'établissent dans notre province vu que l'industrie du "rayon" a pris dans les autres pays, surtout en Europe, une extension considérable, bien que ces pays ne soient pas de grands producteurs de pâtes à papier. Il est vrai que les pâtes cellulosiques ne forment qu'une partie des matières premières nécessaires pour fabriquer la soie artificielle, mais nous pouvons aussi trouver, sur place et à bon compte, les différents produits chimiques nécessaires de même que la main-d'œuvre, masculine et féminine, et ce serait une chose très avantageuse pour nous, que de voir différents secteurs du pays bénéficier de l'établissement de ces usines pouvant employer des centaines de personnes.

Par contre, l'industrie des bois de sciage continue de périliter. Elle ne parvient pas à se relever de l'invasion grandissante des bois provenant du sud des États-Unis et surtout de la Côte du Pacifique. Cette question est devenue réellement sérieuse. Il est question de former un consortium des grands producteurs de bois de sciage, tout comme la chose est projetée sur la Côte du Pacifique. Le salut est peut-être de ce côté. Signalons la création d'un Bureau de propagande en faveur du Pin blanc: c'est un pas dans la bonne voie.

Nous avons à nous féliciter du magnifique effort fait par différents concessionnaires pour inventorier leurs concessions forestières. Bien que la loi des inventaires n'ait été passée qu'en 1922, nous avons lieu d'espérer qu'avant 1930, les 80,000 milles carrés de forêts sous permis de coupe auront été alors inventoriés. Rappelons que les différentes réserves cantonales et forêts domaniales, toutes placées sous le contrôle direct du Gouvernement, auront aussi été à cette époque recensées et aménagées.

L'École des Gardes continue ses progrès de même que l'École de Papeterie.

Il est certain que nous ne faisons que commencer à mettre en valeur toutes les richesses que le bois pourrait nous donner si nous savions

en tirer profit. Grâce à la chimie, on tire, aujourd'hui, du charbon une foule de produits et de sous-produits qui sont d'une très grande utilité pour l'industrie. Il n'y a pas de raisons pour que le bois, dont la constitution chimique est presque identique à celle du charbon, ne nous fournisse pas quelques-uns de ces produits et sous-produits.

Les expériences poursuivies, notamment en France, concernant l'emploi du charbon de bois comme carburant, pour la traction des véhicules, ont donné des résultats économiques très satisfaisants. Il n'y a aucune raison pour que l'on ne fasse pas de même ici. De même, nous avons encore beaucoup d'arbres dans nos forêts dont le bois n'est pas utilisé comme il pourrait l'être et il nous faut arriver à les employer économiquement pour que nous obtenions de nos ressources forestières tout le rendement qu'elles peuvent donner.

### PERSONNEL

Durant le dernier exercice, nous avons employé le personnel suivant :

|   |     |
|---|-----|
| Ingénieurs forestiers . . . . .                         | 29  |
| Inspecteurs et mesureurs . . . . .                      | 44  |
| Gardes-Forestiers . . . . .                             | 135 |
| Assistants des gardes-forestiers et mesureurs . . . . . | 99  |

soit 307 employés, sans compter une centaine d'hommes qui ont travaillé d'une façon intermittente aux travaux de classification, à la recherche de la spongieuse, etc.,

Nous avons continué à coopérer avec le Service de la protection des forêts. Cette mutuelle coopération continue de donner les meilleurs résultats. Dorénavant, nous serons forcés de réduire le personnel que nous pouvons ainsi affecter à la protection de la forêt parce que les coupes commencent, maintenant, beaucoup plus tôt qu'autrefois. Avant peu, l'on exploitera durant presque toute l'année, ce qui veut dire que le Service de protection devra voir son organisation absolument distincte de la nôtre, sauf peut-être, pour les chefs de district et les inspecteurs généraux qui pourront continuer à être les mêmes pour les deux organisations.

Nous avons augmenté notre personnel d'un ingénieur diplômé de l'École d'arpentage et de Génie Forestier dans la personne de monsieur Eric Hudon, en remplacement de M. Charles Gosselin, ingénieur fores-

tier et sous-directeur de l'École des gardes, qui nous a laissé pour prendre la direction des opérations forestières de la Quebec Pulp & Paper Mills, de Chicoutimi.

L'accroissement formidable des coupes a déterminé une rareté d'hommes dans le personnel technique des concessionnaires forestiers. Comme résultat, plusieurs de nos inspecteurs et gardes nous ont laissés pour aller travailler au service des compagnies.

Je dois signaler une réforme importante dans l'inauguration du système "du bon de pension". Grâce à une entente entre les compagnies forestières et le Département, à l'avenir, nos hommes n'auront plus rien à payer pour défrayer leur pension lorsqu'ils séjournent dans les chantiers.

Nous devons féliciter les concessionnaires d'avoir consenti à cette réforme que vous préconisiez depuis longtemps, car elle met fin à beaucoup d'ennuis. Elle nous apportera une réduction de dépenses qui pourra servir à récompenser les bons employés afin de nous conserver leurs services.

### CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'exercice 1925-26, vous avez autorisé le transfert de 44 blocs de concessions formant un total de 8,480 milles carrés par lesquels nous avons perçu une prime de \$169,600.00 (Voir appendice No 11).

Comme par le passé, le nombre des concessionnaires forestiers diminue sensiblement par suite des achats de permis de coupe que les grands fabricants de pulpe et de papier font continuellement. Durant l'année, seize concessionnaires sont définitivement disparus.

A cause du mauvais état du commerce des bois et aussi de la réduction dans le nombre des exploitants nous n'avons eu que 103 concessionnaires qui ont exploité, mais la superficie totale des terrains contrôlés par ceux-ci est de 61,165 milles carrés, tandis que les 113 concessionnaires qui n'ont pas exploité ne contrôlaient ensemble que 14,379 milles carrés.

La superficie totale des terrains sous licence de coupe s'est accrue, par suite des affermages récents; (voir appendice No 16) et, au premier juillet, 1926, elle atteignait 79,787 milles carrés, bien que, durant la même période, elle eût été réduite par le transfert de 743 lots (164 milles carrés) au Département de la Colonisation et par l'abandon de 203<sup>3</sup>/<sub>4</sub> milles carrés de concessions délaissées par les détenteurs du permis de coupe.



Les montants payés pour les rentes foncières seulement se sont élevés à \$624,820.58. Les revenus perçus pour les "royautés" ou droits de coupe sur les bois exploités ont été de \$2,942,500.51. A ces deux montants nous devons ajouter \$1,410,531.72 pour les primes d'affermage, \$13,445.10 pour les infractions \$56,079.04 pour intérêts et \$2,000.00 pour la confiscation de dépôt en garantie, de sorte que le revenu total de nos concessions forestières en 1925-26, a été de \$5,218,976.95, ce qui représente une augmentation de près de \$900,000.00 sur l'exercice précédent.

Depuis la Confédération, nous avons perçu de nos forêts sous permis de coupe les montants suivants :

|   |                  |
|---|------------------|
| 1. Droits de coupe .....                      | \$ 48,945,103.04 |
| 2. Rentes foncières .....                     | 12,105,042.91    |
| 3. Primes sur affermages de concessions ..... | 7,055,243.86     |
| 4. Primes de transfert de concession .....    | 1,363,923.69     |
| 5. Intérêts, pénalités, etc. ....             | 1,870,122.46     |
| 6. Confiscation de dépôts en garantie .....   | 2,000.00         |
|   | \$ 71,341,435.96 |
| Grand total .....                             | \$ 71,341,435.96 |

Durant les derniers douze mois, nous avons eu trois affermages de permis d'exploitation forestière: Le premier, en date du 29 juillet 1925, était pour deux blocs de forêt situés sur les rivières Péribonca et Chamouchouane, couvrant une superficie d'environ 1,900 milles carrés. Le second, en date du 31 octobre 1925, comprenait un bloc de forêt verte, d'environ 14 milles carrés, situé sur la rivière Nouvelle, et un autre bloc d'environ 50 milles carrés, comprenant une forêt endommagée par l'incendie et situé sur la rivière Chamouchouane, Enfin le dernier a eu lieu le 27 mars 1926, pour cinq autres groupes de concessions couvrant environ 4,200 milles carrés. On trouvera dans l'appendice No 12 les détails relatifs à chaque affermage.

#### DISTRICT DE SURVEILLANCE:

Il n'y a aucun changement à signaler dans l'organisation des neuf districts de surveillance des opérations forestières car ils sont les mêmes que l'an dernier. Les chefs de chacun sont aussi ceux mentionnés dans mon rapport de 1924-25.

## SERVICE INTÉRIEUR.

Il n'y a aucun changement non plus dans l'organisation du service intérieur et les chefs des différents bureaux sont les mêmes que l'an dernier.

## EXPLOITATION FORESTIÈRE

Depuis plusieurs années, j'ai signalé la diminution graduelle et soutenue du commerce des bois de sciage. En 1925-26, ainsi qu'on le verra dans l'appendice No 16, il n'a été coupé sur les terres de la Couronne, que 147,546,419 m. p. de pin blanc et 38,621,635 pieds m. p. de pin rouge, d'érable et de merisier, alors qu'autrefois ces quantités étaient quasi doubles de celles-ci. Cela provient principalement de la concurrence néfaste que leur font maintenant les bois de la Côte du Pacifique, depuis l'ouverture du Canal de Panama, et à l'arrêt des exportations vers l'Europe.

L'épinette et la pruche maintiennent leurs positions beaucoup mieux que le pin. Comme l'épinette et le sapin sont de plus en plus employés pour la fabrication de la pulpe et du papier, il s'ensuit que la coupe de ces arbres qui forment un groupe spécial avec le pin gris et la pruche, augmente sensiblement; elle a atteint, l'an dernier: 1,150,611,925 p. m. p.

A ces quantités, il faut ajouter les volumes des bois façonnés en traverses de chemin de fer, en poteaux, etc., ce qui porte le grand total de bois coupés, en 1925-26, à 1,534,411,382 pieds m. p., c'est une augmentation de 25% sur l'exercice précédent.

La coupe de 1925-26 est cependant inférieure à celle de 1923-24, alors que nos exploitants firent de gros sacrifices pour sauver les bois ravagés par les incendies de 1922 et de 1923.

Il est à noter que la proportion des bois brûlés, fort importante dans les coupes des quatre dernières années, a sensiblement diminué, parce que, depuis trois ans, nous n'avons pas eu d'autres incendies calamiteux et parce que les bois, tués par les incendies de 1921 à 1923, ou ont été exploités, ou sont aujourd'hui hors d'usage.

Nous reproduisons ci-après le chiffre de coupes depuis 1918-19, jusqu'à date. Nous ferons remarquer que le chiffre donné ici pour l'année 1924-25, n'est pas le même que celui mentionné dans notre rapport 1924-25, car nous ne pouvions alors n'en donner qu'une approximation à cause du délai nécessaire pour le dépouillement des rapports d'exploitation forestière.

Pour la même raison, il en est de même pour celui donné dans ce rapport-ci de l'exploitation de 1925-26.

|                     |               |         |             |          |
|---------------------|---------------|---------|-------------|----------|
| Total des coupes de | 1918-19 égale | .....   | 919,988,240 | pds M.P. |
| “                   | “             | 1919-20 | “           | “        |
| “                   | “             | 1920-21 | “           | “        |
| “                   | “             | 1921-22 | “           | “        |
| “                   | “             | 1922-23 | “           | “        |
| “                   | “             | 1923-24 | “           | “        |
| “                   | “             | 1924-25 | “           | “        |
| “                   | “             | 1925-26 | “           | “        |

Durant l'exercice 1925-26, nos concessionnaires ont employé 39,438 hommes; ceci représente une augmentation de 6,400 hommes sur l'exercice 1924-25 et de 3,000 hommes sur celui de 1923-24.

Le nombre de chantiers s'est élevé à 4,100, soit 300 de plus qu'en 1923-24.

Nous regrettons de signaler de nouveau que le nombre des femmes, des filles et des enfants séjournant dans les chantiers, aille en grandissant.

Ainsi, il y avait 3,339 femmes et filles et 5,119 enfants en forêt l'hiver dernier; alors que, durant l'exercice précédent, ces nombres n'étaient que de 2, 420 et 3,299 respectivement.

Nous avons déjà insisté, sur le danger de leur présence dans les bois. Nous croyons nécessaire d'en reparler de nouveau, vu que les exploitations tendent à se prolonger davantage.

Il manque certainement une organisation de ce côté de même que pour le traitement des personnes qui peuvent être blessées ou tomber malades aux cours des exploitations.

Quelques sociétés, comme la Wayagamack, Price Bros & Co. Ltd, ont maintenant des médecins attitrés pour s'occuper du bien-être de leurs ouvriers forestiers. J'ai pu voir sur la rivière Flamand, un excellent hôpital pour soigner les malades et blessés. S'il convient de féliciter ces compagnies pour leur esprit humanitaire, il serait à souhaiter qu'ailleurs on en fasse autant, le plus vite possible.

L'hygiène laisse encore à désirer dans beaucoup de chantiers. Lorsque des membres du Service forestier signalent que des chantiers visités sont malpropres ou insalubres, ces rapports sont communiqués au directeur du Service d'hygiène pour qu'il fasse le nécessaire. Je ne doute pas que, lorsque des arrangements auront été pris à ce sujet avec

les compagnies intéressées, on pourra réaliser un progrès considérable de ce côté.

Le nombre de chevaux s'est élevé à 13,530, ce qui est à peu près le même que l'an passé.

Il y a eu une augmentation sensible dans le nombre de mesureurs qui s'est élevé à 630, alors qu'en 1924-25, il n'était que de 446. Le nombre d'assistants s'est accru de la même façon.

Le nombre des exploitations où nous faisons le mesurage nous-mêmes a aussi augmenté. En outre des chantiers de l'Abitibi, nous avons contrôlé, l'hiver dernier, le mesurage des bois coupés sur la rivière Chamouchouane. Cet hiver-ci, nous ferons de même pour les coupes exécutées dans le bassin de la rivière Mistassini, de sorte que nous aurons une trentaine d'équipes de mesureurs travaillant uniquement sous notre direction.

#### MESUREURS DE BOIS

Le Bureau des examinateurs des candidats au diplôme de mesureur de bois a tenu des examens à Hull, à Chicoutimi, à Rimouski et aux Trois-Rivières.

Il s'est présenté en tout 242 candidats dont 135, ayant satisfait aux conditions des examens ont obtenu leur diplôme de mesureur. (Voir liste appendice "14").

Depuis la création du Bureau des examinateurs, en 1888, le ministère des Terres et Forêts a décerné 3,067 diplômes de mesureurs.

Les bons mesureurs se font rares. Aujourd'hui, les compagnies forestières payent des prix assez élevés (de \$100.00 à \$125.00 par mois) pour inciter les gens à remplir ces fonctions. Nous souhaiterions que l'on pût trouver un moyen d'employer les mesureurs toute l'année, afin d'avoir une situation réellement intéressante à leur offrir.

Durant l'année, différents mesureurs de bois se sont groupés en une association qui s'est réunie à Québec. Elle paraît faire un bon travail. Son but est louable car elle cherche à assurer aux mesureurs, une situation avantageuse et aussi à créer et maintenir de bonnes relations entre eux et les employeurs.

#### CLASSIFICATION DES SOLS FORESTIERS

Durant l'été de 1926, nous avons employé aux travaux de classification MM. les ingénieurs forestiers: Richard, Hudon, Frenette, Savary,

---

Guilmette, Deschamps, Racine, Trottier, Hélie, Lavoie et Valin ainsi que les gardes diplômés MM. Bédard, Bélanger, Deblois, Warren, auxquels nous avons adjoint divers représentants des colons et des compagnies forestières. Le gros du travail a été accompli par cinq équipes. Nos hommes ont examiné près de 7,000 lots, soit au-delà de 1,166 milles carrés.

Durant l'exercice 1925-26, notre département a transporté au Département de la Colonisation 743 lots, déclarés propres à la culture. Des groupes de lots ont été inspectés et classifiés dans les cantons suivants: Beresford, Howard, Wolfe, Archambault, Joly, Montcalm, Marchand, Gravel, Moreau, Décarie, Wurtele, Robertson, Kiamika, DeMontigny, Dudley, Villeneuve, Ripon, Hincks, Aylwin, Low, Denholm, Portland, McGill, Cawood, Desandrouins, Baby, Stratford Garthby, Woburn, Spaulding, Seigneurie de Batiscan, Seigneurie de Lotbinière, Armagh, Montminy, Fournier, Arago, Armand, Ashburton, Patton, Duquesne, Neigette, Causapschal, Blais, Matapedia, Nouvelle, Desmeloizes, Fiedmond, Cap-Chat, Sydenham, Chlorydorme, Christie Tessier, St-Denis et Cherbourg. En plus, plusieurs territoires non arpentés situés dans les cantons de Pérodeau, La-Vérendrye, Senneville, Cadillac et Préissac, ont été aussi examinés pour juger de leur valeur agricole.

Le bureau de classification des sols s'est également occupé des emplacements pour fins sportives ou de villégiature, de même que des questions relatives à l'établissement d'église, à l'agrandissement de paroisse, etc., etc.,

Parmi les faits saillants de l'année, je dois signaler la création d'une réserve forestière permanente de 75 ans, en faveur de la Singer Mfg Co. qui vient d'établir à Thurso, une très importante fabrique de meubles. Cette mesure a certainement décidé l'établissement de cette grande industrie forestière, et elle devrait être répétée partout où la chose est possible afin de créer ainsi de nouveaux centres industriels dans chaque région de la Province.

En effet, la création d'une usine, telle que celle de Thurso, employant permanemment des centaines d'ouvriers, signifie pour la région où elle est construite, un grand développement économique qui compense amplement la perte de quelques lots douteux, souvent situés à de trop

grandes distances des centres pour permettre de s'y rendre et surtout d'en sortir les produits avantageusement, sans compter que généralement leurs sols pauvres et l'altitude achèvent de compromettre les chances de succès des malheureux qui veulent s'y établir. Il n'y a pas à nier que les bénéfices directs ou indirects que la Province retire de la présence d'une grande usine dans un secteur du pays, compensent amplement la fermeture de quelques lots à l'agriculture, surtout lorsque ces lots sont d'un caractère douteux.

#### INVENTAIRE ET AMÉNAGEMENT

Nous avons reçu onze nouveaux rapports d'inventaire de concessions forestières, qui avaient été préparés par MM. les ingénieurs Maher, Greig, McGrow, Lacey & Co. Bédard, Lavoie, Gobeil et Dufresne.

A date, les rapports pour lesquels des procès-verbaux d'aménagement ont été sanctionnés, par arrêté du conseil, couvrent une superficie totale de 7,062.441 acres, soit plus de 11,000 milles carrés.

Nous avons besoin d'un personnel nombreux d'abord pour faire les inspections que requiert le contrôle de ces inventaires et ensuite pour étudier les coupes proposées chaque année, avant que les contrats n'aient été donnés, sans quoi, notre contrôle technique des opérations forestières ne saurait avoir toute l'efficacité désirée.

Cette année, nous avons affecté un certain nombre de gardes pour désigner à l'avance les arbres qu'on doit enlever au cours de l'exploitation. Ce travail, fait en coopération avec l'ingénieur forestier de la compagnie, constitue le début du contrôle technique de l'exploitation.

Jusqu'à date, tous les intéressés sont satisfaits de cette modification et nous nous proposons, l'an prochain, d'étendre de système de contrôle à plusieurs autres exploitations.

Les travaux d'inventaire marchent assez rondement. Avant 1930, c'est-à-dire à peine huit ans après la passation de la loi des inventaires de 1922, que vous nous avez obtenue, je suis convaincu que toutes les forêts affermées auront été inventoriées. Comme cela représentera environ 80,000 milles carrés, on ne peut qu'applaudir à ce succès. Il est vrai que quelques-uns des inventaires ne sont pas toujours aussi dé-

---

---

taillés qu'on pourrait le souhaiter, mais tels qu'ils sont, ils valent beaucoup mieux que des rapports desuets et incomplets et, dans nombre de cas, le manque absolu de connaissances de la situation forestière. De plus, comme dans chaque cas, une possibilité est fixée que je crois être inférieure à l'accroissement annuel total de la forêt, et, comme nous limitons les coupes à cette possibilité, il s'ensuit que, dorénavant, on coupera de façon à ne pas compromettre l'avenir de ces groupes de forêts.

C'est un point sur lequel j'aime à insister; car ce seul fait, très important pour l'avenir de la province, constitue une réforme énorme. Il restera à nos successeurs de compléter ce travail par des études de croissance, par des expériences sur les modes de traitement, etc., tout comme on l'a fait en Europe.

Il faut avouer que nous manquons de techniciens, mais je ne désespère pas que nous en aurons bientôt. Comme les revenus du Service Forestier dépassent \$5,000,000.00, nous pouvons faire les frais voulus pour employer des ingénieurs compétents, qui dirigeront judicieusement l'exploitation de notre patrimoine forestier, car celui-ci, s'il est bien aménagé produira des revenus de plus en plus considérables.

#### FORÊTS DOMANIALES.

Nous avons groupé en réserve permanente tous les terrains vacants qui se trouvaient dans le haut bassin de la rivière Saint-Maurice, pour les constituer en une même forêt domaniale, dite du Saint-Maurice, et d'une aire d'environ 2,600 milles carrés. C'est notre intention de faire de même, pour une grande partie des forêts non affermées situées dans les bassins des rivières Chamouchouane, Mistassini et Péribonca: ces trois forêts domaniales auraient ensemble une superficie de près 10,000 milles carrés, ce qui constitueraient un approvisionnement très important de bois pour les industries établies dans la région du Lac Saint-Jean et du Saguenay.

#### RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Au cours des douze derniers mois, les réserves dites de: Lac Kénogami, Albanel, Bourget, Denoue, Duhamel, Fabre, et Mazonod, ont été

ajoutées à celles déjà existantes; de sorte qu'aujourd'hui, nous avons les réserves forestières cantonales suivantes.

| <i>Nom de la réserve</i> | <i>Comté</i> | <i>Superficie acres</i> |
|--------------------------|--------------|-------------------------|
| Albanel                  | Lac St-Jean  | 17,094                  |
| Ashuapmouchouane         | “ “          | 12,854                  |
| Beaudet                  | “ “          | 4,267                   |
| Bourget                  | Chicoutimi   | 3,112                   |
| Caron                    | Lac St-Jean  | 6,426                   |
| Charlevoix               | “ “          | 9,665                   |
| Cimon                    | Chicoutimi   | 24,000                  |
| Dablon                   | Lac St-Jean  | 2,118                   |
| Dalmas                   | “ “          | 3,541                   |
| Dechesne                 | “ “          | 11,385                  |
| Desmeules                | “ “          | 5,259                   |
| Denoue                   | Gaspé        | 1,622                   |
| De-Sales                 | Charlevoix   | 5,421                   |
| Dolbeau                  | Lac St-Jean  | 11,995                  |
| Dufferin                 | “ “          | 13,459                  |
| Duhamel                  | Pontiac      | 2,482                   |
| Dumais                   | Lac St-Jean  | 3,484                   |
| Fabre                    | Pontiac      | 4,541                   |
| Girard                   | Lac St-Jean  | 23,617                  |
| Kénogami                 | Chicoutimi   | 5,815                   |
| Lac aux Canards          | Lac St-Jean  | 27,000                  |
| Lac Kénogami             | Chicoutimi   | 11,500                  |
| Laterrière               | Chicoutimi   | 7,125                   |
| Mazenod                  | Pontiac      | 14,659                  |
| Mesy                     | Lac St-Jean  | 4,491                   |
| Métabetchouane           | “ “          | 6,642                   |
| Moisie                   | Saguenay     | 12,000                  |
| Normandin                | Lac St-Jean  | 14,551                  |
| Onslow                   | Pontiac      | 9,960                   |
| Parent                   | Lac St-Jean  | 12,773                  |
| Parke                    | Kamouraska   | 5,883                   |
| Racine                   | Lac St-Jean  | 26,187                  |
| Roberval                 | “ “          | 23,109                  |
| Ross                     | “ “          | 13,771                  |
| Tadoussac                | Saguenay     | 23,244                  |
| Vallières                | Champlain    | 3,067                   |

Soit “36” réserves couvrant

388,119 acres

Cette politique rencontre beaucoup de faveur auprès des cultivateurs, car ils comprennent que la réserve cantonale est destinée, non pas



---

à servir uniquement les intérêts de quelques personnes, mais à constituer un approvisionnement certain pour toute la communauté, à être réellement une forêt communale!

Pour remplacer l'ancienne loi, dite des terres à bois qui, trop souvent, étaient revendues, peu après, à des négociants, qui les pillaient, dans le plus court délai possible, nous avons inauguré, en 1910, cette politique des réserves forestières cantonales. Celles-ci sont destinées à fournir du bois aux personnes tenant feu et lieu, dans un rayon de vingt milles de chaque réserve. Comme on le sait, seul un vingtième de la superficie totale de chaque réserve peut être exploité chaque année. Aucun bois provenant de celles-ci ne peut être employé pour des fins de commerce, alors que les bois des forêts domaniales doivent servir à suppléer aux besoins des grandes usines de la région où elles sont situées.

Dans les réserves cantonales, chaque permis individuel est limité à 10,000 p. m. p., ou vingt cordes de bois de chauffage, alors que, dans les forêts domaniales, un seul exploitant peut tirer profit de tout le bois que le coupon en exploitation peut produire. Les permissionnaires, dans nos réserves cantonales ne paient qu'un simple droit de coupe, c'est-à-dire, qu'ils ont, à ce point de vue, les mêmes avantages que le grand marchand de bois, mais ils n'ont pas, comme lui, à payer de primes d'affermage de rentes foncières, de taxes de feu ni des frais de garderie; le Gouvernement assumant toutes ces charges. Il n'est donc pas étonnant, que la réserve cantonale soit fortement appréciée partout où elle existe.

Au cours de l'hiver 1925-26, l'on a délivré des permis de coupe de bois représentant un total de 938,927 milles pieds m. p. et 2,953 cordes de bois de chauffage. Nous nous sommes efforcés de nettoyer le plancher des réserves, en y faisant enlever les bois incendiés ou renversés par le vent, comme ceux endommagés par les insectes de préférence à tous autres.

De plus, nous défendons, parfois la coupe de certains arbres précieux, comme le pin et l'épinette, lorsque nous ne sommes pas satisfaits de leur proportion dans la forêt, ou de leur distribution à travers celle-ci. Les revenus provenant de l'exploitation des réserves se sont élevés à \$5,262.89 soit une diminution d'environ \$1,000.00 sur ceux de l'an dernier, cela est dû aux coupes de bois secs qu'il nous a fallu faire faire. Les dépenses se sont élevées à \$3,637.11, comparativement à \$2,730.22 l'an dernier.

Nous continuons les travaux d'inventaire et ceux de revalorisation des forêts par le reboisement. Durant le printemps de 1926, l'on a planté 293,000 arbres dans la réserve de Parke et 219,050

arbres dans celles de Kénogami. Toutes ces améliorations seront poursuivies vigoureusement chaque année. Ajoutons que toutes ces réserves cantonales serviront également comme champs d'expérimentation forestière, ce qui est un grand avantage pour le département vu le contrôle exclusif que nous y exerçons et leur distribution par toute la province.

#### PERMIS D'EXPÉDITION.

L'on a émis 121,466 permis d'expédition pour les bois transportés par nos chemins de fer. Voici quels sont les produits qui ont été ainsi expédiés:—

|                          |             |        |
|--------------------------|-------------|--------|
| Bois à pulpe.....        | 1,017,261   | Cordes |
| Bois de sciage.....      | 403,971,688 | P.M.P. |
| Lattes.....              | 349,170,529 | Pièces |
| Bardeaux.....            | 142,493,588 | Pièces |
| Poteaux.....             | 57,072      | Pièces |
| Bois de chauffage.....   | 136,838     | Cordes |
| Bois de fuseau.....      | 12,867      | Cordes |
| Bois de fourneau.....    | 7,379       | Cordes |
| Piquets.....             | 37,680      | Pièces |
| Grand bois.....          | 1,322       | Pièces |
| Billots.....             | 112,034     | P.M.P. |
| Ecorce de pruche.....    | 1,441       | Cordes |
| Arbres de Noël.....      | 1,103,469   | Pièces |
| Plançons.....            | 5,491       | Pièces |
| Pilotis.....             | 3,652       | Pièces |
| Douves.....              | 1,900,000   | Pièces |
| Traverses.....           | 1,212,027   | Pièces |
| Formes à chaussures..... | 82,500      | Pièces |

Bien que notre contrôle sur le mouvement des bois soit assez efficace, il nous faudrait, pour arriver à ce qu'il soit très complet, employer une couple d'inspecteurs qui s'occuperaient exclusivement de faire des visites régulières aux différents points d'expédition par eau et par chemin de fer.

#### PÉFINIÈRE DE BERTHIER.

Au cours de 1925-26, nous avons expédié 1,003,535 arbres, dont 891,248 ont servi pour des fins de reboisement, le reste étant vendu pour des fins d'ornementation ou octroyé à des maisons d'éducation. Durant

l'année, à cause de l'extension que prend le mouvement de reboisement, vous avez décidé d'agrandir le terrain de la Pépinière afin de permettre d'y cultiver les plants nécessaires à l'exécution de notre programme, et aussi pour y établir les expériences requises sur le développement des jeunes arbres.

Comme les diverses constructions qu'il y avait sur la propriété ne répondaient plus aux besoins nouveaux, il fallait les remplacer. Un programme d'améliorations de la propriété agrandie a été discuté avec un architecte compétent, et les réfections et améliorations prévues ont commencé cette année. Avant la fin de l'année 1926, le séchoir, de même que la grange et la fosse à fumier seront complètement terminés. Ces bâtisses, construites solidement, mais avec économie, ont une belle apparence. Dorénavant, nous pourrons y faire sécher et extraire toutes les semences forestières dont nous aurons besoin et aussi en vendre passablement, car, l'an dernier, nous avons été incapables de satisfaire à toutes les demandes reçues, mais nous avons tout de même vendu plus de 300 livres de graines d'épinette et de pin blanc, aux sociétés désireuses de réensemencer leurs domaines incultes.

Comme par le passé, l'École des Gardes a tenu ses séances de cours dans le Chalet de la Pépinière. Maintenant que cette École compte une cinquantaine d'élèves et qu'elle pourrait facilement en recevoir davantage, il convient de lui donner un local approprié. Nous espérons que le nouvel édifice destiné à loger ensemble l'École des Gardes ainsi que les services de la Pépinière et de la Station de recherches attachée à celle-ci, sera construit sous peu.

Nous avons continué à exécuter dans les bois de la Pépinière divers travaux d'améliorations, consistant en dégagement des nouvelles bornes, en construction de chemins de circulation, et de lignes de protection contre les incendies, etc., Environ trente-cinq arpents du nouveau terrain de la Pépinière ont été reboisés, afin de tirer profit des parties les moins propres à l'exploitation agricole.

Au 1er novembre 1926, nous avons un stock de plus de quinze millions de plants à Berthier.

#### REBOISEMENT

Tel que signalé précédemment l'œuvre de reboisement prend beaucoup d'extension. Les demandes d'information sont plus considérables que jamais, et pour peu que nous puissions accorder une bonne prime

---

pour récompenser les efforts des reboiseurs, nous sommes certains qu'avant longtemps, une bonne partie des 2,500,000 acres qui sont en friche dans la Province, à la suite de l'abandon des cultures, ou de la ruine par l'exploitation ou l'incendie des forêts qui s'y trouvaient, ces terrains, dis-je seront bientôt remis en valeur, au lieu de grever inutilement le budget de nos paroisses.

Chaque année, un nombre grandissant de fermes et de lots sont vendus pour le non paiement des taxes. Je suis convaincu qu'une forte proportion de ces fermes et lots pourrait être plus économiquement employée par le reboisement qu'en dépensant inutilement pour les cultiver. Je serais en faveur de voir ces Municipalités, imiter celle du Lac St-Jean, qui veut reboiser les terres ainsi demeurées à sa charge.

De son côté, le Gouvernement est résolu de faire tout en son possible pour boiser les terrains dont il a le contrôle exclusif, et, c'est pour suivre vos ordres que nous avons employé au-delà de 500,000 plants en 1926, pour enrichir nos réserves cantonales.

Ainsi dans le canton de Parke, nous avons employé 293,000 plants pour remettre en valeur divers terrains incendiés, il y a six ans, qui se trouvaient sur les lots 30 et 36 du rang "C". Les frais de cette plantation, y compris le nettoyage du terrain, le brûlage des déchets et même la confection de chemins ont été de \$13.00 les mille plants.

Dans la réserve cantonale de Kénogami, nous avons continué le boisement commencé, l'an dernier, en y plantant 219,050 pins blancs, pins d'Autriche et épinettes sur les lots 17 à 26 du rang "III" et 18 à 22 du rang "IV" de ce canton. Le coût total par mille plants a été de \$9.30.

Aux environs de Berthierville, sur l'ancienne propriété Coutu, nous avons planté 113,148 sujets de pin blanc, pin rouge, pin d'Autriche, pin sylvestre et épinette. Comme ce terrain est très sableux, le travail de reboisement plutôt facile n'a coûté que \$7.99 les mille plants.

Nous avons enfin terminé le reboisement des 300 arpents qui forment les dunes de Lachute; cette opération a requis, cette année, 321,520 plants de pin et épinette. En outre de la plantation proprement dite, nous avons été obligés, à cause du caractère mouvant des sables, de recouvrir de branches les plantations, d'y faire des plantations de gourbet, de construire ou de réparer des clôtures, si bien que le coût s'est élevé à \$8.03 les mille plants.

Chaque fois qu'il s'est agi de planter à une assez grande distance de Berthier, nous avons constaté, une fois de plus, que les frais énormes de transport ajoutaient beaucoup au coût du reboisement. Vu le carac-

---

---

tère périssable des plants, il faut nécessairement les envoyer par grande vitesse, ce qui signifie une dépense de \$0.75 à \$1.50 par mille plants. Aussi, avons-nous résolu pour obvier à ces frais d'expédier des jeunes semis de deux ans, élevés à Berthier, pour les repiquer à proximité des terrains à reboiser, lorsqu'ils sont à plus de cent milles de la Pépinière. Les expériences de Lachute et d'autres endroits sont là pour démontrer le bien fondé de cette remarque.

Pour la même raison, nous avons créé autrefois une pépinière volante près d'Amos, afin de voir quels arbres nous pourrions acclimater dans l'Abitibi. Nous avons continué, cette année, à augmenter la pépinière volante de Roberval, et aujourd'hui nous y avons près de 60,000 plants de pins, d'épinettes, d'érables, d'ormes, etc., etc., tous destinés à fournir des arbres d'ornement dans la région du Lac St-Jean et du Saguenay.

Certaines compagnies privées, telle que la Laurentide, ont continué leurs plantations, et elles acquièrent de nouveaux terrains en vue, de les reboiser le plus tôt possible. La Shawinigan Water & Power Co. a fait reboiser différents terrains vagues près de Shawinigan Falls, employant près de 50,000 plants d'épinette et pin pour cette opération.

#### ENSEIGNEMENT FORESTIER

En septembre 1925, l'Ecole Forestière Laval, a laissé son ancien local pour aller occuper une partie du nouveau pavillon des sciences qui a été construit par l'Université Laval, sur le chemin Ste-Foy, près de Québec. Ce déplacement permet à cette institution d'avoir plus d'espace pour ses besoins. Cette année, le recrutement de l'Ecole Forestière a été particulièrement bon, tant au point de vue du nombre que de la qualité des élèves. Ceci est très heureux car nous manquons de recrues depuis quelques années, tant pour le Service que pour les Compagnies. Depuis sa fondation en 1910, l'Ecole a formé 72 ingénieurs forestiers.

On compte qu'il y a actuellement près de 40 forestiers étrangers qui ont trouvé un emploi rémunérateur auprès de nos concessionnaires forestiers, il est évident que l'Ecole Forestière Laval est appelée à fournir un bon contingent d'ingénieurs capables d'occuper des positions analogues. La chose est d'autant plus impérieuse que, avec les modifications apportées dans les systèmes d'exploitation forestière, où les ingénieurs trouvent maintenant la place qui leur revient, nous ne pouvons douter que nos compatriotes trouvent là une occupation en rapport avec

leurs goûts et pour laquelle ils sont certainement aussi bien qualifiés que les gens venant du dehors.

De son côté, l'École des Gardes a fonctionné heureusement, malgré l'absence d'un local adéquat. Déjà deux promotions ont achevé leurs études et tous les élèves ont trouvé un bon emploi, soit auprès du Gouvernement comme inspecteur ou garde-forestier, soit auprès des Compagnies comme explorateur ou mesureur. Cet hiver, tous les élèves de l'École, qui ont un diplôme de mesureur, ont pu s'employer, durant leurs vacances, recevant un salaire de \$100.00 à \$125.00 par mois. Le comité aviseur de l'école, délégué par la Quebec Forest Industries Association, a rendu de grands services en se déplaçant pour aller, à Berthierville même, y rencontrer les élèves et discuter avec la direction les mesures les plus propres à améliorer l'enseignement et le sort des étudiants. Nous ne pouvons que remercier ces messieurs de leur dévouement et de leurs encouragements. On trouvera plus loin le rapport du directeur, monsieur Henri Roy, donnant des détails additionnels sur l'École des Gardes. (Voir Appendice No 10.

#### ÉCOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE

L'École Technique et de Papeterie a également marché de l'avant grâce au dévouement de tout son personnel et à l'encouragement manifeste du Comité aviseur, nommé par l'Association de pulpe et de papier du Canada.

Le premier directeur de l'École, monsieur Paul-E. Piché, ingénieur civil, nous ayant laissé pour occuper une position importante dans le bureau de recherches de l'International Paper Co., monsieur Victor Baillargé a, durant l'année 1925-26, assumé les fonctions de directeur-intérimaire avec dévouement et succès. Ceci vous a justifié de le confirmer dans cette charge qu'il remplira, j'en suis sûr, avec distinction et profit pour l'École.

L'un des professeurs du cours de papeterie, monsieur W. Lauriault, ayant accepté la position d'assistant surintendant et de directeur technique des usines de la Quebec Pulp & Paper Mills de Chicoutimi, a dû être remplacé par monsieur Hamel, ingénieur civil. Si nous regrettons le départ de monsieur Lauriault, nous sommes heureux de voir qu'il ait pu décrocher une bonne position ce qui fait honneur à ses qualifications et aussi à l'École.

D'autre part, nous sommes certains que monsieur Hamel n'épargnera rien pour donner un enseignement complet et profitable à ses élèves.

L'École de Papeterie, au fur et à mesure des années, voit le nombre de ses classes augmenter et cela nous forcera, l'an prochain, à engager un professeur additionnel. De même, il faudra augmenter sensiblement l'équipement de l'École de Papeterie tant pour le bénéfice de l'enseignement que pour la poursuite des expériences sur les bois et les papiers de concert avec le Comité technique de la Canadian Pulp & Paper Association, tel que le Comité aviseur en a exprimé le désir. Déjà, nous commençons, cette année, des expériences continues pour le compte de la Quebec Pulp & Paper Mills.

La section Technique n'a pas été oubliée. Le recrutement de cette année a été très satisfaisant. Nous pouvons ajouter que cela est dû aux bonnes relations qui existent entre les autorités religieuses de la région et la direction de l'École.

Le programme des cours a été augmenté quelque peu. On trouvera à l'appendice No 10 A le rapport du directeur-intérimaire, monsieur Baillargé.

#### BUREAU DE RECHERCHES FORESTIÈRES

Les démarches entreprises pour la location du camp de Valcartier ont échoué, vu que le Département de la défense Nationale a décidé de le conserver pour des manœuvres militaires. Ceci vous a obligé d'ajourner un peu la création du bureau proposé.

Pendant, des travaux d'éclaircies ont été commencés par monsieur Lussier, chef du bureau des inventaires forestiers, dans la réserve cantonale de Parke. Dès que nous aurons le personnel technique nécessaire, nous pourrons faire de même dans toutes nos réserves et surtout dans les forêts domaniales, que je voudrais aménager à l'instar des forêts européennes.

La création du Bureau de recherches forestières s'impose de plus en plus, car le Service Forestier Fédéral a, depuis longtemps, commencé à s'occuper de cette question et a même établi des places échantillons dans notre Province. Dans la Nouvelle-Angleterre, une grande organisation créée, en 1924, pour s'occuper de ces questions, fonctionne avec succès. Enfin, le Sénat des Etats-Unis, vient d'être saisi d'une demande additionnelle de crédit de \$400,000. pour entreprendre de nouvelles recherches forestières.

Nous ne devons donc pas hésiter, de notre côté, à entrer dans cette voie, si nous voulons établir notre politique forestière sur une base solide et permanente.

#### AVIATION

Au cours de 1926, le programme des travaux d'aviation a été considérablement élargi grâce à l'obtention d'un crédit de \$100,000.00 de la Législature pour ces fins. Ce montant, bien que beaucoup plus élevé que celui dont nous disposions dans le passé, n'est pas encore suffisant; car, pour rencontrer les besoins de cette branche de notre service, il faudrait que le crédit de l'aviation soit employé exclusivement pour la partie administrative, l'entretien et l'équipement des stations d'aviation, en un mot, pour les dépenses d'ordre général, alors que toutes celles faites pour un travail déterminé seraient chargées aux divers services qui sont appelés à en bénéficier. Ainsi, pour les travaux de reconnaissances forestières, c'est le Service Forestier qui devrait en défrayer les frais, tandis que pour les relevés topographiques des cours d'eaux, le Service d'Arpentages devrait contribuer pour cette partie.

Si, d'autre part, les avions sont employés pour faire la patrouille, en cas d'incendie, il n'est que juste de réclamer alors une contribution du Service de la Protection contre les incendies.

Au cours de cette année, en sus des entrepreneurs avec qui nous avons traité dans le passé, et avec qui vous avez renouvelé des contrats, à savoir: La Canadian Airway Exploration Co. Ltd., et la Fairchild Aerial Survey Ltd, vous avez accordé un contrat à la Compagnie Aérienne Française, pour faire le relevé photographique ainsi que la carte d'une partie de la péninsule de Gaspé.

La Compagnie Aérienne Française s'est occupée d'expédier ici trois hydroavions Schreck, F. R. A., du type No-17. Un hangar démontable a été construit à Gaspé pour servir de station. Deux de ses équipes d'aviateurs, de photographes et de mécaniciens ont travaillé durant les périodes de beau temps à exécuter le programme tracé. En outre des photographies verticales prises à une altitude de 10,000 pieds, d'autres photographies, dites obliques, furent prises à différentes hauteurs pour représenter le relief du terrain.

Actuellement, toute la partie de la péninsule située à l'est du 65° de longitude Ouest a été photographiée entièrement, de même qu'une bonne partie du versant nord de la Baie des Chaleurs. Le tout couvrant environ 4,000 milles carrés. Etant donné que, la péninsule a une superficie



totale de 10,000 milles carrés, il suffira d'une autre campagne pour parachever cette entreprise.

Dans le district du Lac St-Jean, nous avons encore exploité la base de Roberval, d'où le capitaine Quigley, ses aides et notre explorateur M. Barry, I. F. sont partis pour achever le relevé topographique du bassin supérieur de la rivière Chamouchouane, et des envolées ont été faites jusqu'au poste de la Cie de la Baie d'Hudson, sur le grand Lac Mistassini. Encore une autre campagne et tout le bassin du Lac St-Jean aura été complètement survolé, ce qui représentera une surface de près de 28,000 milles carrés. De son côté, la Fairchild Aerial Survey, a continué l'exécution de son contrat pour photographier une partie du bassin supérieur de la rivière Mégiscane. En même temps, notre observateur, M. Hébert, s'occupait de faire le croquis du même territoire ainsi que d'une partie du bassin supérieur du Saint-Maurice.

Une autre reconnaissance aérienne a été faite d'une partie du bassin de la rivière aux-Outardes et d'autres travaux du même genre ont été exécutés dans le bassin supérieur du fleuve Hamilton, par monsieur l'arpenteur Bélanger.

#### PERMIS DE SUCRERIE

Nous avons accordé quinze permis d'exploitation de sucrerie qui ont rapporté à la Couronne une royauté de \$105.75. Nous avons déjà mentionné la nécessité de donner une attention particulière à nos érablières. Il faudrait commencer des recherches sur le traitement sylvicole le plus apte à favoriser le développement des arbres composant nos érablières, afin de savoir comment on peut améliorer et la production et, si possible, la qualité du sucre d'érable.

#### SPONGIEUSE

Durant l'année 1925-26, les travaux de recherches commencées depuis deux ans, en rapport avec l'invasion de l'insecte appelé la "Spongieuse" ont été continués, en coopération avec le Service Entomologique d'Ottawa, Jusqu'ici rien de bien grave n'a été constaté, sauf qu'on a découvert une nouvelle masse d'œufs aux environs de Lacolle. Nulle part ailleurs, aucun dégât n'a révélé la présence de cet insecte. Nous devons nous applaudir de ce que jusqu'ici nos efforts, combinés avec ceux des officiers du Fédéral, ont réussi à empêcher la marche en avant de ce ravageur qui menaçait de détruire nos arbres fruitiers et forestiers.

Les dépenses encourues, durant l'année 1925-26, ont été de \$31,-

---

769.12 dont \$21,769.12 par le Fédéral et \$10,000 par le Département des Terres et Forêts.

#### CONCLUSION

L'évolution qui se poursuit depuis plusieurs années, dans l'économie de nos forêts, réclame une exploitation technique, De plus en plus, les ingénieurs forestiers, assistés de gardes formés à une école professionnelle seront appelés, tant par le Gouvernement que par les Compagnies, à assumer la direction des inventaires, des exploitations et des améliorations qu'il convient de faire à nos forêts.

Aujourd'hui, vu les capitaux considérables dépensés par nos grandes sociétés forestières pour édifier des usines fabriquant des centaines de tonnes de pâte et de papier par jour, il est obligatoire pour ces sociétés de protéger efficacement leurs forêts, principales sources d'approvisionnement de matière première. Déjà les réformes accomplies pour les mettre à l'abri des incendies, ont porté leurs fruits.

De même, il faut que nos Compagnies forestières n'épargnent rien pour avoir des plans d'aménagement complets de leurs domaines forestiers, afin d'être bien renseignées, non seulement sur la valeur des bois qu'ils renferment, mais aussi qu'elles aient des budgets, des programmes bien arrêtés des améliorations nécessaires pour bien organiser leurs voies d'eau, leurs chemins de pénétration, etc. Il importe, croyons-nous, que l'ordre chronologique des coupes soit arrêté pour au moins dix ans à l'avance et aussi que soient définies les autres améliorations sylvicoles à réaliser telles que: éclaircies dans les jeunes peuplements, et boisements dans les secteurs dénudés, comme dans ceux dont le taux de boisement est inférieur à la normalité. Il faut que tout cela commence avant que le dernier acre de forêt vierge n'ait été abattu.

Sans vouloir être trop optimiste, je suis persuadé, en considérant ce qui s'est fait depuis vingt ans, que nos progrès ont été rapides et substantiels, mais il ne faut pas oublier que toutes ces réformes ne peuvent se continuer et se réaliser qu'avec un personnel suffisant, bien rémunéré pour ses services, et disposant des crédits requis pour la bonne et entière exécution du programme des travaux de tout genre, que comporte l'aménagement forestier.

G.-C. PICHÉ,

*Chef du Service Forestier et Inspecteur de  
l'Enseignement Forestier et de l'Ecole de Papeterie.*

Québec, 12 octobre, 1926.

## APPENDICE No 10

## RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES GARDES

Québec, novembre le 8, 1926.

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec, Qué.

Honorable Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur le fonctionnement de l'École des Gardes.

*Assiduité*:—Le terme d'automne 1925 a été suivi par:

|    |           |          |           |
|----|-----------|----------|-----------|
| 4  | élèves de | première | promotion |
| 18 | “         | “        | deuxième  |
| 20 | “         | “        | troisième |
| —  |           |          |           |
| 42 | “         |          |           |

Quant au terme du printemps 1926, il n'a été suivi que par les 20 élèves de troisième promotion; les deux précédentes ayant gradué et l'entrée de la quatrième ayant été retardée au terme d'automne. Nous nous attendons à une promotion d'au moins vingt-cinq élèves, nombre maximum que nous pouvons accommoder, ce qui portera l'assistance à quarante-cinq élèves à peu près.

D'une façon générale, comme nous l'avons déjà plusieurs fois remarqué, malgré la division de notre cours en périodes alternatives de cours à l'école et de stages pratiques au dehors, qui sembleraient se prêter à bien des fluctuations dans l'assiduité de nos élèves, nous constatons au contraire que les élèves qui se sont une fois inscrits au début, continuent avec la plus grande régularité à suivre les cours jusqu'au terme final. Quant à l'assiduité à l'école même, elle est des plus satisfaisantes; nos élèves sont d'ailleurs sous un régime équivalant à l'internat.

Durant l'année écoulée, le sommaire des activités de l'école et de l'assiduité des élèves peut être établi par les chiffres du tableau suivant:

| Terme          | Promotion | Théorie            |                       |                  | Pratique sur terrain |                       |                  |
|----------------|-----------|--------------------|-----------------------|------------------|----------------------|-----------------------|------------------|
|                |           | Matières<br>Nombre | Heures<br>Professeurs | Heures<br>Elèves | Nombre               | Heures<br>Professeurs | Heures<br>Elèves |
| 1925           |           |                    |                       |                  |                      |                       |                  |
| Automne.....   | II        | 7                  | 116                   | 2,138            | 5                    | 109                   | 1,817            |
| Automne.....   | III       | 8                  | 149                   | 3,085            | 8                    | 110                   | 2,084            |
| 1926           |           |                    |                       |                  |                      |                       |                  |
| Printemps..... | III       | 10                 | 193                   | 3,888            | 6                    | 190                   | 1,978            |
|                |           |                    | 458                   | 9,111            |                      | 409                   | 5,879            |

#### ENSEIGNEMENT

Comme l'on peut voir par les chiffres du tableau précédent nous avons consacré plus de temps aux travaux intérieurs qu'aux travaux extérieurs. Si l'on tient compte, cependant, que nos élèves consacrent toutes les périodes intermédiaires aux travaux pratiques, on trouvera probablement que leurs études théoriques et pratiques, sont assez bien balancées. J'appuie encore ici, sur une observation déjà faite les années dernières, à savoir que l'emplacement actuel de l'école ne se prête pas à l'exécution d'une grande variété de travaux pratiques. Actuellement, la grande pratique se fait au dehors de l'école sous la direction d'organiseurs étrangers, comme prévu du reste, dans le programme. Nous aurions, cependant, aimé à faire plus large la part de cette formation pratique à l'école avec les facilités voulues.

Nous n'avons encore apporté aucun changement important dans le programme des cours. A notre avis, il est le plus satisfaisant que nous puissions exécuter dans les conditions actuelles.

Toutes les améliorations que nous pourrions faire sont conditionnées par notre installation matérielle. Le jour où nous aurons plusieurs salles à disposer pour faire les cours, enseigner le dessin, etc., il nous sera facile de modifier, de donner des leçons plus appropriées à la préparation des élèves, même de former des spécialistes. En attendant, nous n'avons que la ressource de donner des cours à la portée du plus grand nombre, nous efforçant, dans la mesure du possible, de recruter des classes aussi homogènes qu'il se peut, ce que nous n'avons pas encore tout à fait résolu.

---

---

L'AIDE A NOS ÉLÈVES

Comme par le passé, nous avons continué nos conférences avec le Comité Aviseur de l'Ecole et nous avons la satisfaction d'enregistrer d'encourageants résultats.

Plusieurs de nos gradués ont trouvé chez des compagnies et autres organisations forestières des emplois permanents et bien rémunérés, tandis qu'il nous est de plus en plus facile de trouver pour ceux qui sont à faire leurs études des emplois temporaires. Bien que le Département des Terres, par ses Services Forestier et de Protection, soit encore le grand employeur de nos étudiants et de nos gradués, nous voyons avec plaisir un nombre de plus en plus grand s'orienter ailleurs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon entier dévouement.

Humblement soumis,

HENRI ROY,

*Directeur.*

---

## APPENDICE No 10A

## RAPPORT ANNUEL

DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE DES  
TROIS-RIVIÈRES

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'École Technique et de Papeterie des Trois-Rivières, pour l'année 1925-26.

L'École de papeterie est entrée dans la troisième année de sa fondation, et l'École technique, dans sa cinquième, les deux poursuivant progressivement leur œuvre d'éducation professionnelle dans la cité des Trois-Rivières comme dans la Province.

L'observation générale qu'on est en lieu de faire tout d'abord, c'est que non seulement le nombre des élèves qui se sont inscrits, cette année, à l'École Technique, est plus considérable que par le passé, mais aussi leur qualité est généralement supérieure, les parents comprenant davantage l'importance de faire compléter à leurs enfants le cours d'études primaires avant de nous les présenter. Les quelques nouveaux élèves admis à suivre le cours complet de l'École de Papeterie sont de premier choix et nous viennent de différentes parties de la Province.

L'ouverture des cours réguliers de l'École Technique et de Papeterie eut lieu le 14 septembre, et celle des cours du soir du Technique, le 19 octobre suivant.

Le nombre d'élèves admis à l'École après examen durant l'année scolaire 1925-26, se répartit comme suit :

*Section technique:*

|   |    |
|---|----|
| Cours réguliers . . . . .   | 24 |
| Cours du soir . . . . .   | 35 |
| Cours spéciaux (Conducteurs et chauffeurs d'automobile) . . . . . | 9  |
| Total . . . . .   | 68 |

*Section papeterie*

|   |    |
|---|----|
| Régime technique régulier . . . . .                   | 10 |
| Régime industriel pour les employés d'usine . . . . . | 19 |
| Total . . . . .                                       | 29 |

|   |    |
|---|----|
| Total des élèves inscrits aux deux écoles . . . . . | 97 |
|---|----|

---

L'assiduité moyenne des élèves réguliers a été d'environ 80%. Mais celle des élèves du régime industriel de l'École de Papeterie qui était de près de 90% dans le premier semestre, est tombée au-dessous de 40% dans le cours du second semestre. Cet écart a eu pour cause tant la maladie que les difficultés qu'éprouvaient les élèves qui, travaillant sur des quarts (shifts) devaient suivre les cours cinq jours par semaine.

L'année scolaire a été divisée en deux semestres dont le premier finit à la fin du mois de janvier et le second, vers le milieu du mois de juin, chacun comportant des examens généraux.

Des examens mensuels furent inaugurés dès le début de l'année et des bulletins adressés chaque mois aux parents. Le résultat fut d'intéresser ceux-ci de bien plus près aux études de leurs enfants et de stimuler l'ambition des élèves.

De même, au second semestre, des rapports bi-mensuels sur l'assiduité et les examens des élèves du régime industriel de Papeterie furent envoyés aux représentants de chacune de nos usines locales de pâtes et papiers, (au nombre de quatre), ayant pour objet de soutenir l'effort de ces élèves et d'intéresser l'usine à son employé.

Les examens généraux de fin d'année eurent lieu à la fin de mai pour l'École de Papeterie et dans la deuxième semaine de juin pour l'École Technique. La clôture officielle des cours se fit le douze juin avec les résultats suivants:

1. École Technique, 85% des élèves réguliers furent admis à passer à la division supérieure et deux bourses de mérite furent accordées, l'une à monsieur Antoine Lévesque, élève de première année et l'autre à monsieur N. Cyr, élève de deuxième année. Trois certificats pour cours préliminaires d'automobile furent décernés à MM. H.-G. Frenette, W. Thiffault et Willy Tourigny.

2. École de Papeterie, 77% des élèves réguliers et 82% des élèves du régime industriel furent promus à la division supérieure. Une bourse de mérite fut aussi accordée à M. Nap. Francœur, élève de troisième année.

Des prix furent également offerts aux deux plus méritants de chaque classe des cours régulier et industriel.

Un exhibit des travaux exécutés par les élèves a été fait lors de l'exposition régionale de la cité des Trois-Rivières, du 24 au 28 août, grâce à la courtoisie du Dr. Vigneau, gérant de la Commission de l'exposition.

Comme l'affluence de la population de toute la région du Saint-Maurice est considérable à ces expositions, c'est sans doute un excellent

moyen de propagande pour notre école. Les professeurs et instructeurs de l'École ont généreusement fourni leur concours pour répondre durant toute cette semaine aux demandes d'information du public.

Une assemblée des membres de la Corporation de l'École Technique et de Papeterie des Trois-Rivières fut tenue à l'École vers le milieu d'août pour procéder à l'élection des nouveaux officiers, M. Philippe Bigué, L. L. D., C. R. fut élu président, en remplacement de monsieur L. P. Mercier N. P. M. P. P. sortant de charge; M. Arthur Bettez, M. P. et maire de la cité des Trois-Rivières fut choisi comme vice-président, et M. W.-G.-E. Aird, gérant de la Wabasso Cotton, Co., des Trois-Rivières, secrétaire-trésorier. La corporation adopta, entre autres, un règlement concernant le renouvellement des débentures, au montant de \$200,000.00 échéant le 1er septembre suivant, et approuva la nomination du soussigné comme principal intérimaire.

Le comité aviseur nommé par l'Association Canadienne des fabricants de pâtes et papiers, pour coopérer à la direction de l'École de Papeterie, s'est aussi assemblé à l'École au cours du mois d'août pour considérer l'état des études et les questions relatives au programme. Ce comité général décida de faire nommer par l'Association un comité local, composé d'un représentant de chacune des usines locales, lequel pourrait s'intéresser plus directement aux élèves comme au programme et assurer par là le lien qui relie l'école à l'industrie.

Le comité aviseur local nommé vers la fin de l'année 1925 est constitué des membres suivants: MM. H. Haver, St-Lawrence Paper Mills Ltd.; Frank Hyatt, Canadian International Paper Company; C. D. Jentz, Jr., St-Maurice Valley Corporation, Cap-de-la-Madeleine; R. G. Wilen, Wayagamack Pulp & Paper Co Ltd.; J. N. Stephenson, Editeur de la revue Pulp & Paper, et président du comité, G.-C. Piché, Chef du Service Forestier, et du Directeur de l'École.

Le comité a tenu des assemblées à l'École régulièrement tous les mois, depuis janvier jusqu'à mai, époque de la clôture des cours.

L'École de Papeterie a largement bénéficié de la compétence et des avis de ces techniciens de l'industrie, et la direction de l'École se fait un devoir d'offrir ses remerciements empressés à l'Association comme aux membres du Comité pour leur coopération active et continue.

Respectueusement soumis,

VICTOR BAILLARGÉ,

Directeur intérimaire.



APPENDICE N<sup>o</sup> 11.

TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1925-26

| Noms des concessionnaires faisant le transfert | Région             | Superficie en milles carrés | Noms des bénéficiaires du transfert |
|--|--------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| Thos. A. Trenholme (Succession)                | Ottawa Supérieur   | 65                          | Canadian International Paper Co.    |
| Hoyt & Lawrence                                | Gaspé Ouest        | 92                          | Waterous Engine Works Co. Ltd.      |
| Montreal Realty Co.                            | Ottawa Supérieur   | 43                          | Royal Bank of Canada.               |
| English Lake Lumber Co. Ltd.                   | Montmagny          | 104                         | McCreaw-Wilson Lumber Co. Ltd.      |
| Auger & Fils                                   | Lac St-Jean Est.   | 15                          | Auger & Fils Ltée.                  |
|  | Saguenay           | 6                           | "                                   |
| J. R. Booth Ltd                                | Ottawa Supérieur   | 25                          | J. H. Sharman.                      |
| Auger & Fils Ltée.                             | Lac St-Jean Est.   | 9                           | Port-Alfred Pulp & Paper Corp.      |
| Eugène Rouleau <i>in trust</i>                 | Ottawa Supérieur   | 7                           | Cie D. Rouleau & Fils Ltée.         |
| Donnacona Paper Co. Ltd.                       | St-Charles         | 4                           | Oxford Paper Co.                    |
| Oxford Paper Co.                               | "                  | 7                           | Donnacona Paper Co. Ltd.            |
| Solomon Cole                                   | Ottawa Inférieur   | 12                          | D. Whalen & Co.                     |
| St. Maurice Paper Co. Ltd.                     | "                  | 825                         | St. Maurice Valley Corporation.     |
|  | St-Maurice         | 1,609                       | "                                   |
| Canada Paper Co. Ltd.                          | St-Charles         | 194                         | Canada Paper Co.                    |
| Gilmour & Hughson Ltd.                         | Ottawa Supérieur   | 3,071                       | Canadian International Paper Co.    |
| Riverside Mfg Co. Ltd.                         | Lac St-Jean Ouest  | 295                         | Belgo Canadian Paper Co. Ltd.       |
|  | St-Maurice         | 21                          | "                                   |
| Quebec Saguenay Pulp Co. Ltd.                  | Lac St-Jean Ouest  | 8                           | Price Bros & Co. Ltd.               |
|  | Lac St-Jean N.-O.  | 43                          | "                                   |
| Baie St-Paul Lumber Co.                        | Saguenay           | 67½                         | Donnacona Paper Co. Ltd.            |
| Valcartier Lumber & Pulp Co. Ltd.              | St-Charles         | 179                         | "                                   |
| Honoré Cloutier                                | Ottawa Supérieur   | 3                           | Charles Harvey.                     |
| Canadian Bank of Commerce.                     | Bonaventure Ouest. | 166                         | Fraser Gaspé Ltd.                   |
|  | "                  | 41                          | John Fenderson & Co. Inc.           |
| Dominion Bank                                  | Lac St-Jean Ouest  | 45                          | Price Bros & Co. Ltd.               |
| Edouard Lacroix <i>in trust</i>                | Saguenay           | 10                          | W. A. Maloney.                      |
| Ste-Anne Lumber Co. Ltd.                       | Gaspé Ouest        | 286                         | Ste-Anne Lumber Co.                 |
| Ste-Anne Lumber Co.                            | "                  | 286                         | Canadian International Paper Co.    |
| Vaillancourt & Perron.                         | Lac St-Jean Est.   | 29                          | Cie de Pulpe de Chicoutimi.         |
| Cie de Pulpe de Chicoutimi                     | "                  | 29                          | Quebec Pulp & Paper Mills Ltd.      |
| "  | "                  | 456                         | "                                   |
| "  | Lac St-Jean Centre | 64                          | "                                   |
| "  | Lac St-Jean Ouest  | 168                         | "                                   |
| "  | St-Maurice         | 6                           | "                                   |
| Port-aux-Quilles Lumber Co. Ltd.               | Ottawa Inférieur   | 1                           | W. A. Maloney.                      |
| Desbiens & Frère <i>in trust</i>               | Gaspé Est.         | 19                          | Bonaventure Pulp & Paper Co. Ltd.   |
| Valley Brook Lumber Co.                        | Gaspé Ouest.       | 6                           | Horace Marin.                       |
| Laurentide Co. Ltd.                            | St-Charles         | 2                           | M. C. Sewell & Co. Reg'd            |
| Lincoln Mills Ltd.                             | Bonaventure Ouest. | 281                         | Lincoln Pulp & Paper Co. Ltd.       |
| Maurice Bertrand                               | Ottawa Supérieur   | 21                          | Rideau Lumber Co. Ltd.              |
| Bryson Geo. & G. J.                            | "                  | 3                           | Canadian International Paper Co.    |
| Mathieu & Potvin                               | Chaudière          | 3                           | Phil. Thibaudeau.                   |
| Auger & Fils Ltée.                             | Lac St-Jean Est.   | 6                           | Price Bros & Co. Ltd.               |

G.-C. PICHÉ,  
*Chef du Service Forestier.*

WM. DELANEY,  
*Assistant-Surintendant.*

Département des terres et forêts,  
 Québec, 30 juin 1926.

APPENDICE No 12

PERMIS DE COUPE OFFERTS A L'ENCHÈRE LE 29 JUILLET 1925

| CONCESSIONS            | Nombre de milles carrés | Prime d'adjudication |              | Premier versement comptant $\frac{1}{4}$ | Rente foncière \$3.00 par mille carré | Total à payer comptant | Surenchère à payer en plus des droits de coupe | ADJUGÉES A                           | ADRESSES                |
|------------------------|-------------------------|----------------------|--------------|--|---------------------------------------|------------------------|--|--------------------------------------|-------------------------|
|                        |                         | Par mille carré      | Total        |  |                                       |                        |  |                                      |                         |
|                        |                         | \$                   | \$           | \$                                       | \$                                    | \$                     | \$   |                                      |                         |
| Rivière Péribonka..... | 1,500                   | 600.00               | 900,000.00   | 300,000.00                               | 12,000.00                             | 312,000.00             | 0.10   | Port Alfred Pulp & Paper Corp. . . . | Montréal, P. Q.         |
| Rivière Nicauba.....   | 400                     | 400.00               | 160,000.00   | 53,333.34                                | 3,200.00                              | 56,533.34              | 0.10   | Belgo Canadian Paper Co. Ltd . . .   | Shawinigan Falls, P. Q. |
|                        | 1,900                   |                      | 1,000,000.00 | 353,333.34                               | 15,200.00                             | 368,533.34             |  |                                      |                         |

PERMIS DE COUPE OFFERTS A L'ENCHÈRE LE 21 OCTOBRE 1925

|                             |                  |          |            |            |          |            |        |                             |                    |
|-----------------------------|------------------|----------|------------|------------|----------|------------|--------|-----------------------------|--------------------|
| Canton Nouvelle, No 1 . . . | 14 $\frac{1}{2}$ | \$300.00 | \$8,600.00 | \$2,866.68 | \$120.00 | \$2,986.68 | \$1.10 | Nouvelle Lumber Co. . . . . | Campbellton, N. B. |
|-----------------------------|------------------|----------|------------|------------|----------|------------|--------|-----------------------------|--------------------|

BOIS BRULÉ, CONCESSION DE 5 ANS

|   |    |   |  |  |  |                          |                                  |                 |
|---|----|---|--|--|--|--------------------------|----------------------------------|-----------------|
| Riv. Chamouchouane entre la Chute Chaudière et l'arrière ligne des cantons de Normandin et de Dufferin. | 50 | Rente foncière pour 5 ans: de 1925-26 à 1929-30 à \$8.00 par année par mille carré soit \$40.00 \$2,000.00..... |  |  |  | En plus de \$1.50 \$0.10 | Ferd. Fortin & Georges Coulombe. | Chambord, P. Q. |
|---|----|---|--|--|--|--------------------------|----------------------------------|-----------------|

PERMIS DE COUPE OFFERTS A L'ENCHÈRE LE 27 MARS 1926.

|                              |       | \$     | \$           | \$         | Pour un mois | \$         | En plus des droits de coupe |                                       |                      |
|------------------------------|-------|--------|--------------|------------|--------------|------------|-----------------------------|---------------------------------------|----------------------|
| Branche Est, Riv. Gatineau   | 200   | 600.00 | 120,000.00   | 40,000.00  | \$ 133.34    | 40,133.34  | \$ 0.10                     | Canadian International Paper Co.      | Montréal, P. Q.      |
| Bass. Riv. Chamouchouane     | 200   | 500.00 | 100,000.00   | 33,333.34  | 133.34       | 33,466.68  | 5.50                        | Adélaïde Tremblay in trust . . . . .  | Métabetchouan, P. Q. |
| Riv. Péribonka & Shipshaw    | 1,000 | 600.00 | 600,000.00   | 200,000.00 | 666.67       | 200,666.67 | 0.10                        | Price Bros. & Co., Ltd . . . . .      | Québec, P. Q.        |
| Riv. Gatineau & Ott'a Sup.   | 1,800 | 500.00 | 900,000.00   | 300,000.00 | 1,200.00     | 301,200.00 | 0.10                        | Canadian International Paper Co.      | Montréal, P. Q.      |
| Rivière Mistassini . . . . . | 1,000 | 500.00 | 500,000.00   | 166,666.67 | 666.67       | 167,333.34 | 0.20                        | Leaside Engineering Co. Ltd . . . . . | Leaside, Ont.        |
|                              | 4,200 |        | 2,220,000.00 | 740,000.01 | 2,800.02     | 742,800.03 |                             |                                       |                      |

## APPENDICE No 13

## RAPPORT DU BUREAU DES EXAMINATEURS DE MESUREURS

*Monsieur le Ministre,*

Le Bureau des examinateurs des candidats au diplôme de mesureurs de bois a l'honneur de vous soumettre son rapport au sujet des examens qu'il a tenus au cours de l'année 1926.

Suivant les avis publiés dans la *Gazette officielle*, le Bureau a tenu des examens aux dates et endroits mentionnés ci-après, sauf dans le cas de l'examen de Trois-Rivières, qui devait avoir lieu les 14 et 15 septembre, mais qui a dû être retardé aux 16 et 17 du même mois à cause des élections fédérales du 14 septembre.

Vis-à-vis de chaque endroit, nous avons indiqué le nombre de candidats qui se sont alors présentés aux examens.

|                   |                        |              |
|-------------------|------------------------|--------------|
| A HULL,           | les 15 et 16 juin      | 22 candidats |
| A CHICOUTIMI,     | les 13 et 14 juillet   | 58 "         |
| A RIMOUSKI,       | les 17 et 18 août      | 57 "         |
| A TROIS-RIVIERES, | les 16 et 17 septembre | 105 "        |

Total. . . . . 242

En tout, 242 candidats se sont inscrits; de ce nombre, 135 ont obtenu des résultats satisfaisants, nous vous avons recommandé d'accorder à ces derniers le diplôme de mesureur de bois, car nous sommes convaincus qu'ils sont compétents pour remplir cette fonction.

Dans le but d'obtenir des candidats mieux préparés, et, par suite, des mesureurs bien expérimentés, le Bureau d'examineurs a décidé d'exiger dorénavant que les candidats aient, au moins, deux saisons de pratique dans le mesurage ou le débitage du bois aux scieries. De plus, aucun candidat ne peut se présenter plus d'une fois par année aux examens.

Humblement soumis,

G.-C. PICHÉ,

*Président.*

T. E. DRAPER,

*Examineur.*

A. GAGNON,

*Examineur.*

L. GARNEAU,

*Secrétaire.*

Québec, 7 octobre 1926.

## APPENDICE No 14

LISTE DES NOMS ET ADRESSES DES CANDIDATS QUI ONT PASSÉ  
AVEC SUCCÈS LES EXAMENS DE MESUREURS DE  
BOIS DURANT L'ANNEE 1926.

## A

|   |  |   |
|---|--|---|
| Arcand,<br>Archambault,<br>Arsenault,<br>Arsenault, | Armand,<br>Tancrede,<br>Arthur<br>Fenelon, | Notre-Dame-de-la-Doré.<br>St-Michel-des-Saints.<br>St-Alexis.<br>Bonaventure. |
|---|--|---|

## B

|  |   |  |
|--|---|--|
| Bailey,<br>Baron,<br>Beauchesne,<br>Beauchemin,<br>Beaudin,<br>Beaulieu,<br>Bélangier,<br>Bélangier,<br>Bernard,<br>Bisson,<br>Blais,<br>Boivin,<br>Bouchard,<br>Bouchard,<br>Bouchard,<br>Boucher,<br>Boudreau, | James,<br>J.-Henri,<br>Grégoire,<br>Jos.-Ed.<br>Jos. Eddie,<br>Louis,<br>Léopold,<br>Xavier,<br>Georges,<br>Samuel,<br>Donat,<br>Léopold<br>Eugène,<br>F.-X.,<br>Gabriel,<br>Oscar,<br>Albert,<br>Gaston, | Iroquois Falls.<br>Ottawa.<br>Trois-Rivières.<br>La-Tuque.<br>Baie-des-Cèdres.<br>Pont St-Maurice.<br>Rimouski.<br>Verret, P.O., N.-B.<br>Mont-Louis.<br>St-Jovite Village.<br>Shawinigan-Falls.<br>Péribonka.<br>St-Michel-des-Saints.<br>Hébertville-Station.<br>Hamilton-Cove.<br>Causapsal.<br>St-Michel-des-Saints.<br>Grandes-Piles. |
|--|---|--|

## C

|   |   |   |
|---|---|---|
| Caissey,<br>Charron,<br>Charron,<br>Chateauneuf,<br>Chiquette,<br>Christensen,<br>Cleary,<br>Clermont,<br>Côté,<br>Craig, | Ferd,<br>Honoré,<br>William,<br>Jos.-Albert.<br>Elie,<br>C. Mickle,<br>Léo,<br>Jos.-Lucien,<br>Jean,<br>Ed. John, | St-Omer.<br>Pointe-Gatineau.<br>Hull.<br>La-Loutre.<br>Péribonka.<br>Rimouski.<br>Mont-Louis.<br>St-Gabriel-de-Brandon.<br>St-Monique.<br>Weir. |
|---|---|---|

## D

|  |   |  |
|--|---|--|
| Denis,<br>Déry,<br>Desbiens,<br>Deschênes, | Osias,<br>Joseph,<br>J.-B.<br>J.-Edouard, | Beauceville-Ouest.<br>Batiscan.<br>Chicoutimi-Centre.<br>Chicoutimi-Ouest. |
|--|---|--|

|   |  |  |
|---|--|--|
| Désilets,<br>Donohue,<br>Doucet,<br>Drolet,<br>Dubois,<br>Duchaine, | Edouard,<br>Georges,<br>Toussaint,<br>Louis-Arthur,<br>Réné,<br>Alphonse | St-Jean-des-Piles.<br>Quebec.<br>Grandes-Piles.<br>St-Bruno-de-Guigue.<br>Larouche.<br>Parent. |
|---|--|--|

## E

|       |                                |
|-------|--------------------------------|
| Elie, | Georges-Jos.-Ant. Menjobagues. |
|-------|--------------------------------|

## F

|   |   |  |
|---|---|--|
| Fafard<br>Ferland,<br>Fitzgerald,<br>Forbes,<br>Fortin,<br>Fortin,<br>Fortin,<br>Fournier,<br>Francœur, | Antoine,<br>Auguste,<br>Gerald,<br>Hector,<br>Albert,<br>Alfred<br>Edmour,<br>Rolland,<br>Pierre-Ant. | Pointe-des-Monts.<br>St-Michel-des-Saints.<br>La-Reine.<br>Matane.<br>Lac-Bouchette.<br>Lac-Bouchette.<br>Chicoutimi.<br>Laterrière.<br>St-Donat-de-R. |
|---|---|--|

## G

|  |  |  |
|--|--|--|
| Gagné,<br>Gagné,<br>Gagnon,<br>Gagnon,<br>Gaudreau,<br>Gauthier,<br>Girard,<br>Girard,<br>Goulet,<br>Grenier,<br>Grenier,<br>Grenon,<br>Guertin, | Johnny,<br>J.-B.,<br>Alfred,<br>Jos.-Aimé,<br>Origène,<br>Victorien,<br>Léon,<br>Raymond,<br>Emile-Jos.,<br>Euclide,<br>Wilbrod,<br>Léopold,<br>Edgar, | Matane.<br>Chambord.<br>L'Ascension.<br>Monument.<br>Hébertville-Station.<br>Chicoutimi.<br>Bagotville.<br>Roberval.<br>Menjobagues.<br>Garthby.<br>Trois-Rivières.<br>Grande-Baie.<br>Aylmer. |
|--|--|--|

## H

|  |  |   |
|--|--|---|
| Hamel,<br>Hamilton,<br>Harris,<br>Harvey,<br>Hudon,<br>Hurley, | Harry,<br>Jackson,<br>Rusling Cecil,<br>Joseph,<br>Laurent,<br>John, | Buckingham.<br>Québec.<br>La-Reine.<br>Jonquières.<br>Escourt.<br>Québec. |
|--|--|---|

## I

|         |          |                      |
|---------|----------|----------------------|
| Imbeau, | Chs-Eug. | Grandes-Bergeronnes. |
|---------|----------|----------------------|

## J

|          |          |                     |
|----------|----------|---------------------|
| Jalbert, | Thuribe, | St-Octave-de-Métis. |
|----------|----------|---------------------|

## L

|             |               |                      |
|-------------|---------------|----------------------|
| Lambert,    | Jos.-Wilfrid, | Lévis.               |
| Lapointe,   | J.-Chs.       | Grandes-Bergeronnes. |
| Lapointe,   | Roméo,        | Tadoussac.           |
| Larouche,   | Alfred,       | Grandes-Bergeronnes. |
| Latourelle, | Joseph,       | Bouchette.           |
| Latreille,  | J.-B.,        | Calumet.             |
| Lavoie,     | Ladislas,     | Chicoutimi.          |
| Lebrun,     | Paul,         | Amqui.               |
| Le Couteur, | Walter,       | Grande-Grève.        |
| Lepage,     | J.-B.,        | Ste-Angèle-de-M.     |
| Lessard,    | Jean,         | Port-Alfred.         |
| Lessard,    | J.-Frank      | Shawinigan Falls.    |
| Létang,     | Emmanuel,     | Pointe-Gatineau.     |
| Levesque,   | Adrien,       | Rimouski.            |
| Levesque,   | J.-B.,        | Ste-Angèle-de-M.     |
| Levesque,   | Lionel,       | Mont-Laurier.        |

## M

|              |          |                          |
|--------------|----------|--------------------------|
| McDonald,    | James,   | Hull.                    |
| McLennan,    | Angus    | Scotstown.               |
| Marcil,      | Roméo    | Van-Bruyssel.            |
| Massé,       | J.-D.,   | Stoneham.                |
| Martin,      | Pierre,  | Shelter-Bay.             |
| Martin,      | Edouard, | St-Grég.-de-Montmorency. |
| Mayer,       | Horace,  | Ferme-Neuve.             |
| Mayotte,     | Pierre,  | Rockland.                |
| Mongrain,    | Ovila,   | Trois-Rivières.          |
| MontPlaisir, | Elisée   | Cap-de-la-Madeleine.     |
| Morin,       | Henri,   | St-Alban.                |

## N

|         |         |           |
|---------|---------|-----------|
| Nobert, | Amédée, | Batiscan. |
|---------|---------|-----------|

## P

|             |              |                |
|-------------|--------------|----------------|
| Pennington, | Renald Neil, | Hamilton Cove. |
| Pineault,   | Arsène.      | Sayabec.       |
| Potvin,     | Daniel,      | Grande-Baie,   |
| Proulx,     | J.-Bte.,     | Ste-Blandine.  |

R

|         |               |                      |
|---------|---------------|----------------------|
| Racine, | Roméo,        | St-Boniface.         |
| Ratté,  | Joseph        | Grandes-Bergeronnes. |
| Reilly, | Wilf.-Alban,  | Chicoutimi.          |
| Rivard, | Jos.-Halaric, | Stratford-Centre.    |
| Roy,    | Henri,        | Menjobagues.         |
| Ruest,  | Stanislas,    | Rimouski.            |
| Russel, | J.-G.,        | Cap-Chat.            |
| Russel, | W.,           | Godbout.             |

S

|             |              |                 |
|-------------|--------------|-----------------|
| St-Gelais,  | Thomas,      | Laterrière.     |
| St-Laurent, | Louis,       | Matane.         |
| St-Louis,   | Mark,        | Westmeath, Ont. |
| Simard,     | Johnny,      | Samson.         |
| Simard,     | Paul,        | La-Tuque.       |
| Stewart,    | Archie, Kin, | Riordon Depot.  |

T

|            |             |                           |
|------------|-------------|---------------------------|
| Tarrant,   | Kenneth,    | Rimouski.                 |
| Tardif,    | Frs-Xavier, | Grand-Capucins.           |
| Thériault, | Pierre-Nap. | Ste-Anne-de-la-Pocatière. |
| Tremblay,  | Antonio,    | Chicoutimi.               |
| Tremblay,  | Charles     | Lac-au-Sable.             |
| Tremblay,  | Elzéar      | Godbout.                  |
| Tremblay,  | Léon,       | Van-Bruyssel.             |
| Tremblay,  | Léonidas    | Pointe-Gatineau           |
| Tremblay,  | Philippe,   | Chicoutimi.               |
| Turcotte,  | Louis       | St-Gabriel-de-Brandon.    |

V

|        |        |                      |
|--------|--------|----------------------|
| Voyer, | André, | Ste-Croix (L.-St-J.) |
|--------|--------|----------------------|

W

|             |                |           |
|-------------|----------------|-----------|
| West,       | Edwin,         | Casey,    |
| White,      | Chs,           | Rockland. |
| Williams,   | Douglas        | Weir.     |
| Williamson, | Bertrand-John, | Montréal. |

LAURÉAT GARNEAU,

*Secrétaire.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-Ministre.*

Bureau d'Examineurs de Mesureurs de Bois.

5 octobre 1926.

## APPENDICE No 15.

## BOIS ET FORÊTS.

ÉTAT des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1926,  
dans les districts suivants :

| DISTRICTS           | MONTANTS        |
|---------------------|-----------------|
| Arthabaska.....     | \$ 1,579.31     |
| Bonaventure.....    | 9 864.39        |
| Chaudière.....      | 102,592.59      |
| Gaspé.....          | 125,091.43      |
| Lac St-Jean.....    | 1,318,308.46    |
| Matapédia.....      | 110,450.06      |
| Montmagny.....      | 231,582.28      |
| Ottawa.....         | 1,633,332.19    |
| Rimouski.....       | 165,464.88      |
| Saguenay.....       | 624,599.90      |
| Saint-Charles.....  | 147,451.05      |
| Saint-François..... | 46,350.42       |
| Saint-Maurice.....  | 472,444.83      |
| Témiscouata.....    | 145,865.16      |
| Total.....          | \$ 5,218,976.95 |

G.-C. PICHÉ,  
*Chef du Service Forestier.*

Département des terres et forêts,  
Québec, 30 juin 1926.

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*



## APPENDICE No. 16

ÉTAT du bois coupé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1926.

ÉTAT des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, etc., durant l'année fiscale 1925-1926.

| RÉGIONS          | Superficie sous licence durant l'année | Pin, chêne, noyer, billots et bois d'estacade |             | Pin rouge, orme, frêne, merisier, érable, mélèze, billots et bois d'estacade |             | Épinette, sapin, cèdre, Pin gris ou cyprès, pruche, bouleau, tremble |               | Dormants de chemin de fer | Poteaux  | Piquets  | Bois de chauffage   | Primes d'affermage | Infractions  | Intérêts    | Droits de coupe | Rentes foncières | Honoraires de transfert | Confiscation de dépôt en garantie | Total          |
|------------------|--|---|-------------|--|-------------|--|---------------|---------------------------|----------|----------|---------------------|--------------------|--------------|-------------|-----------------|------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------|
|                  | Milles                                 | Morceaux                                      | Pieds M. P. | Morceaux   | Pieds M. P. | Morceaux   | Pieds M. P.   | Morceaux                  | Morceaux | Morceaux | Cordes de 128 p. c. |                    |              |             |                 |                  |                         |                                   |                |
| Arthabaska.....  | 19                                     |   |             |  |             |  |               |                           |          |          |                     |                    |              | \$ 59.36    | \$ 1,215.95     | \$ 304.00        |                         |                                   | \$ 1,579.31    |
| Bonaventure..... | 2,712                                  | 3,317   | 242,567     | 980  | 39,135      | 1,054,396  | 36,389,251    | 4,625                     |          |          |                     | 2,866.68           | 54.00        | 790.36      | 60,875.09       | 22,138.26        | 4,140.00                |                                   | 90,864.39      |
| Chaudière.....   | 219                                    | 116   | 8,271       | 259  | 26,894      | 910,526  | 28,300,649    | 4,984                     | 2,992    |          |                     |                    | 10,178.45    | 2,561.96    | 87,040.18       | 2,752.00         | 60.00                   |                                   | 102,592.59     |
| Gaspé.....       | 3,095                                  | 402   | 36,758      | 68   | 4,202       | 3,729,807  | 62,072,123    | 1,248                     | 217      |          |                     | 3,198.33           | 111.00       | 2,969.04    | 78,865.06       | 29,288.00        | 13,660.00               |                                   | 128,091.43     |
| Lac St-Jean..... | 11,232                                 | 6,801   | 329,647     | 161  | 7,067       | 22,553,261   | 210,197,809   |                           |          |          |                     | 753,333.35         |              | 5,308.44    | 446,753.40      | 88,493.27        | 22,420.00               | 2,000.00                          | 1,318,308.46   |
| Matapédia.....   | 1,166                                  | 1,012   | 86,190      |  |             | 1,226,686  | 35,458,711    |                           |          |          |                     | 200.00             | 393.00       | 3,241.39    | 96,871.67       | 9,704.00         | 40.00                   |                                   | 110,450.06     |
| Montmagny.....   | 511                                    | 23,069  | 1,177,896   | 1,776  | 147,999     | 1,620,028  | 50,081,337    | 4,234                     | 16       |          |                     |                    |              | 6,878.35    | 217,895.33      | 4,728.60         | 2,080.00                |                                   | 231,582.28     |
| Ottawa.....      | 30,045                                 | 1,808,882                                     | 135,324,771 | 522,249  | 34,834,290  | 9,541,531  | 233,854,943   | 6,667                     | 83       | 6,780    | 2,377               | 352,666.68         | 1,376.65     | 4,975.99    | 936,791.04      | 222,921.83       | 114,600.00              |                                   | 1,633,332.19   |
| Rimouski.....    | 2,005                                  | 3,822   | 276,744     | 357  | 5,369       | 2,831,654  | 80,782,972    | 570                       |          |          |                     |                    | 141.00       | 1,184.57    | 147,971.31      | 16,168.00        |                         |                                   | 165,464.88     |
| St-Charles.....  | 2,771                                  |   |             |  |             | 243,680  | 17,057,735    |                           |          |          |                     |                    |              | 384.34      | 118,409.09      | 20,977.62        | 7,680.00                |                                   | 147,451.05     |
| St-François..... | 285                                    | 6,993   | 372,808     | 19,050   | 1,639,388   | 273,577  | 11,889,741    | 2,436                     | 53       |          |                     |                    | 516.00       | 1,430.70    | 41,347.72       | 3,056.00         |                         |                                   | 46,350.42      |
| St-Maurice.....  | 12,748                                 | 98,389  | 8,709,511   | 28,448   | 1,840,458   | 14,260,374   | 194,794,964   |                           | 5,518    |          |                     |                    | 111.00       | 4,130.26    | 363,402.57      | 101,561.00       | 3,240.00                |                                   | 472,444.83     |
| Saguenay.....    | 12,004                                 | 4   | 383         | 21   | 1,549       | 7,493,416  | 126,253,318   | 2,000                     | 133      |          |                     | 298,266.68         |              | 18,879.96   | 209,013.26      | 96,760.00        | 1,680.00                |                                   | 624,599.90     |
| Témiscouata..... | 975                                    | 18,628  | 980,873     | 2,000  | 75,284      | 1,757,156  | 63,478,372    |                           |          |          |                     |                    | 564.00       | 3,284.32    | 136,048.84      | 5,968.00         |                         |                                   | 145,865.16     |
|                  | 79,787                                 | 1,971,435                                     | 147,546,419 | 575,369  | 38,621,635  | 67,496,092   | 1,150,611,925 | 26,764                    | 9,012    | 6,780    | 2,377               | \$1,410,531.72     | \$ 13,445.10 | \$56,079.04 | \$2,942,500.51  | \$624,820.58     | \$169,600.00            | \$ 2,000.00                       | \$5,218,976.95 |

G.-C. PICHÉ,  
Chef du Service Forestier,F.-X. LEMIEUX,  
Sous-ministre.

## APPENDICE No 17.

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

| Année fiscale | Intérêts, pénalités et taxes de feu, etc. | Rentes foncières | Primes sur affermagés des coupes de bois | Honoraires de transferts | Droits de coupe | Totaux        |
|---------------|---|------------------|--|--------------------------|-----------------|---------------|
| 1867-68....   | \$ 3,404.66                               | \$ 22,401.02     | \$ 3,928.50                              | .....                    | \$ 165,381.77   | \$ 195,115.96 |
| 1868-69....   | 2,823.27                                  | 55,055.00        | 74,894.97                                | .....                    | 198,977.82      | 331,751.12    |
| 1869-70....   | 7,208.37                                  | 64,089.20        | 22,518.37                                | \$ 1,584.00              | 267,468.08      | 362,868.02    |
| 1870-71....   | 3,122.68                                  | 63,297.43        | 62,437.34                                | 4,790.00                 | 272,833.12      | 406,480.57    |
| 1871-72....   | 4,102.44                                  | 86,783.01        | 56,191.81                                | 4,686.00                 | 292,989.42      | 444,752.68    |
| 1872-73....   | 3,186.67                                  | 90,950.84        | 68,941.18                                | 9,242.66                 | 346,361.27      | 518,682.62    |
| 1873-74....   | 32,906.06                                 | 97,220.37        | 31,385.93                                | 5,384.00                 | 361,080.51      | 527,976.87    |
| 1874-75....   | 15,380.21                                 | 90,565.04        | 3,259.50                                 | 15,361.00                | 408,169.12      | 532,734.87    |
| 1875-76....   | 11,025.65                                 | 96,881.82        | 572.00                                   | 3,764.07                 | 274,530.64      | 386,774.18    |
| 1876-77....   | 10,686.72                                 | 94,588.07        | .....                                    | 16,658.82                | 269,685.24      | 391,618.85    |
| 1877-78....   | 10,915.20                                 | 85,385.12        | .....                                    | 6,410.00                 | 248,612.84      | 351,323.16    |
| 1878-79....   | 8,684.01                                  | 87,558.04        | 448.00                                   | 526.00                   | 217,664.04      | 314,880.09    |
| 1879-80....   | 12,065.94                                 | 96,157.86        | .....                                    | 3,219.77                 | 231,437.80      | 342,881.44    |
| 1880-81....   | 7,611.48                                  | 94,633.90        | 132,774.23                               | 4,548.85                 | 303,950.25      | 543,518.76    |
| 1881-82....   | 12,069.09                                 | 111,113.78       | 26,921.23                                | 4,239.70                 | 514,252.57      | 668,596.39    |
| 1882-83....   | 17,006.21                                 | 94,424.68        | 2,055.00                                 | 3,441.48                 | 567,815.97      | 684,743.34    |
| 1883-84....   | 13,363.20                                 | 83,399.92        | 246.27                                   | 910.75                   | 562,836.93      | 660,757.13    |
| 1884-85....   | 9,449.77                                  | 99,884.86        | 68,145.61                                | 2,565.25                 | 350,070.28      | 530,115.77    |
| 1885-86....   | 13,017.63                                 | 100,548.76       | 112.00                                   | 3,646.09                 | 411,220.32      | 528,574.80    |
| 1886-87....   | 12,429.02                                 | 90,684.83        | 470.00                                   | 3,418.25                 | 475,617.40      | 582,519.53    |
| 1887-88....   | 7,597.91                                  | 141,549.88       | .....                                    | 2,315.03                 | 447,200.87      | 598,663.69    |
| 1888-89....   | 7,293.81                                  | 124,314.09       | 118,253.65                               | 1,719.25                 | 707,357.20      | 958,938.00    |
| 1889-90....   | 12,380.96                                 | 147,208.72       | 17,646.04                                | 2,062.31                 | 626,753.66      | 806,051.69    |
| 1890-91....   | 11,185.81                                 | 125,141.77       | 9,023.12                                 | 2,516.25                 | 498,370.30      | 646,237.25    |
| 1891-92....   | 12,641.42                                 | 132,984.95       | .....                                    | 3,470.53                 | 474,900.79      | 623,997.69    |
| 1892-93....   | 19,293.97                                 | 152,664.67       | 68,822.10                                | 4,989.04                 | 642,952.63      | 888,722.41    |
| 1893-94....   | 11,171.82                                 | 147,660.59       | 18,549.70                                | 2,008.12                 | 644,516.69      | 823,906.92    |
| 1894-95....   | 15,713.15                                 | 147,203.51       | 9,388.05                                 | 2,378.25                 | 597,672.60      | 772,355.56    |
| 1895-96....   | 14,858.21                                 | 143,485.73       | 83,255.20                                | 4,239.47                 | 705,260.31      | 951,098.92    |
| 1896-97....   | 11,317.41                                 | 155,572.54       | 4,025.75                                 | 3,522.50                 | 607,865.33      | 782,303.53    |
| 1897-98....   | 15,045.53                                 | 148,935.18       | 30,110.48                                | 3,561.25                 | 713,435.86      | 911,088.30    |
| 1898-99....   | 21,708.96                                 | 166,338.50       | 129,023.34                               | 7,508.50                 | 569,710.18      | 894,289.48    |
| 1899-1900..   | 13,947.61                                 | 170,508.71       | 339,748.06                               | 2,819.25                 | 555,505.89      | 1,112,529.52  |

APPENDICE No 17.—*Suite*

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

| Année fiscale   | Intérêts, pénalités et taxes de feu, etc. | Rentes foncières     | Primes sur affermagés des coupes de bois | Honoraires de transferts | Droits de coupe        | Totaux                 |
|-----------------|---|----------------------|--|--------------------------|------------------------|------------------------|
| 1900-01....     | \$ 14,958.50                              | \$ 178,250.71        | \$ 403,197.72                            | \$ 4,435.00              | \$ 633,230.12          | \$ 1,234,072.05        |
| 1901-02....     | 13,146.91                                 | 163,983.00           | 201,483.39                               | 11,871.74                | 664,552.44             | 1,055,037.48           |
| 1902-03....     | 14,895.70                                 | 187,206.25           | 352,004.58                               | 20,076.00                | 667,631.96             | 1,241,814.49           |
| 1903-04....     | 16,988.03                                 | 176,226.41           | 252,554.01                               | 6,575.06                 | 715,134.02             | 1,167,477.53           |
| 1904-05....     | 23,391.17                                 | 208,712.00           | 389,576.12                               | 8,166.41                 | 750,340.85             | 1,380,186.55           |
| 1905-06....     | 18,143.97                                 | 206,809.20           | 253,545.00                               | 10,714.50                | 776,901.37             | 1,266,114.04           |
| 1906-07....     | 14,891.61                                 | 214,452.00           | .....                                    | 15,911.50                | 773,130.29             | 1,018,385.40           |
| 1907-08....     | 11,243.13                                 | 215,053.00           | 16,080.00                                | 13,917.00                | 721,784.45             | 978,077.58             |
| 1908-09....     | 41,379.31                                 | 206,940.00           | .....                                    | 7,583.00                 | 650,458.33             | 906,360.64             |
| 1909-10....     | 51,673.37                                 | 242,708.00           | .....                                    | 4,561.00                 | 734,953.17             | 1,033,895.54           |
| 1910-11....     | 52,528.83                                 | 221,215.50           | .....                                    | 31,444.00                | 821,719.37             | 1,126,907.70           |
| 1911-12....     | 24,391.72                                 | 323,584.50           | 9,023.00                                 | 3,082.00                 | 1,173,393.09           | 1,533,474.31           |
| 1912-13....     | 31,605.13                                 | 330,203.09           | .....                                    | 14,196.00                | 1,134,167.19           | 1,510,171.41           |
| 1913-14....     | 37,362.12                                 | 359,287.00           | .....                                    | 9,288.00                 | 1,183,021.61           | 1,588,958.73           |
| 1914-15....     | 43,716.94                                 | 359,834.00           | 34,343.85                                | 10,002.00                | 1,288,708.83           | 1,736,605.62           |
| 1915-16....     | 58,082.02                                 | 352,380.26           | 40,816.13                                | 10,720.00                | 1,221,683.82           | 1,683,682.23           |
| 1916-17....     | 60,075.07                                 | 347,505.25           | 37,176.57                                | 7,508.00                 | 1,115,892.72           | 1,568,157.61           |
| 1917-18....     | 39,429.16                                 | 305,581.50           | 151,664.32                               | 6,356.00                 | 910,436.48             | 1,413,467.46           |
| 1918-19....     | 120,221.08                                | 439,320.09           | 142,000.82                               | 9,616.00                 | 1,312,810.57           | 2,023,968.56           |
| 1919-20....     | 66,247.72                                 | 439,232.25           | 307,601.70                               | 33,512.00                | 1,757,862.59           | 2,604,456.26           |
| 1920-21....     | 166,814.02                                | 460,098.63           | 142,380.00                               | 197,895.00               | 2,068,173.10           | 3,035,360.75           |
| 1921-22....     | 182,525.17                                | 430,569.57           | 19,166.66                                | 86,920.00                | 2,972,577.25           | 3,691,758.65           |
| 1922-23....     | 85,402.96                                 | 508,786.91           | 307,894.47                               | 338,501.00               | 1,907,556.76           | 3,148,142.10           |
| 1923-24....     | 127,489.05                                | 426,815.71           | 605,896.87                               | 84,370.00                | 2,533,647.21           | 3,778,218.84           |
| 1924-25....     | 99,350.72                                 | 566,275.04           | 595,159.46                               | 109,596.00               | 2,950,377.15           | 4,320,758.37           |
| 1925-26....     | 71,524.14                                 | 624,820.58           | 1,410,531.72                             | 169,600.00               | 2,942,500.51           | 5,218,976.95           |
| <b>Total...</b> | <b>\$1,872,122.46</b>                     | <b>12,105,042.91</b> | <b>\$7,055,243.86</b>                    | <b>\$1,363,923.69</b>    | <b>\$48,945,103.04</b> | <b>\$71,341,435.96</b> |

G.-C. PICHÉ,

*Chef du Service Forestier.*

Département des terres et forêts,

Québec, le 30 juin 1926.

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-Ministre.*

## APPENDICE No 18

RAPPORT ANNUEL  
DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Québec, le 30 juin, 1926.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

*Monsieur le Ministre,*

Notre second rapport annuel spécial sur la protection des forêts vient de paraître. Ce que vous aviez prévu se réalise. Non seulement ce rapport a stimulé une publicité qui aide grandement notre œuvre, mais, à cause de cela, il a avivé l'intérêt public aux choses de la forêt. En outre, notre bureau a été soulagé d'une correspondance—demandes de renseignements, de statistiques, etc.,—qui menaçait de nous déborder, et qui prenait une partie du temps que nous aurions voulu consacrer au perfectionnement de notre organisation naissante. Le public a paru apprécier l'historique de notre législation forestière, publié dans le rapport de 1924. Cette année, afin de rendre plus complète l'éducation en matières forestières, nous énumérons les principaux risques d'incendie. C'est non seulement un moyen de faire comprendre le rôle que joue la forêt dans notre économie présente, mais encore de faire entrevoir celui qu'elle est appelée à jouer. Avec le développement intense de nos ressources hydrauliques que le Gouvernement a inauguré, et qui doit continuer, nous aurons de plus en plus besoin de protéger nos forêts, car leur rôle est prépondérant dans le régime des eaux.

Jusqu'ici, dans la lutte contre le "chancre rouge" nous avons trouvé auprès de vous et de vos collègues des auxiliaires précieux. Cette lutte contre l'incendie forestier, si nous voulons qu'elle soit fructueuse, exige un personnel assez nombreux, et donc un budget suffisant.

Notre rapport de 1925 ne mentionne pas les dépenses occasionnées par la protection; cette omission est due au défaut de coïncidence entre l'année financière et l'année civile. Nous voulons ici résumer nos opérations durant l'année fiscale 1925-26.

|  |               |
|--|---------------|
| Traitements: service intérieur.....  | \$ 8,715.67   |
| Traitements: service extérieur.....  | 240,593.72    |
| Traitements: service extérieur assistants garde-feux.....                    | 20,452.25     |
| Matériel immeuble: Achat, construction, entretien et frais de transport..... | 20,184.42     |
| Matériel de Protection contre le feu: Achat et entretien.....                | 55,556.81     |
| Dépenses de voyages.....   | 31,308.61     |
| Télégrammes et téléphones.....   | 1,520.48      |
| Combat de feux: Salaires et autres dépenses.....                             | 14,241.79     |
| Publicité: Calendriers, affiches, annonces, etc.....                         | 24,873.30     |
| Papeterie: Formules et autre papeterie.....                                  | 3,230.06      |
| Associations.....  | 20,282.36     |
| Divers.....  | 1,540.28      |
|  | <hr/>         |
|  | \$ 442,499.75 |
| Remboursement.....   | 20,376.75     |
|  | <hr/>         |
|  | \$ 422,123.00 |

#### FRAIS D'EXTINCTION DES FEUX

Pour l'année finissant le 31 décembre 1925, le coût de la lutte contre les incendies se chiffrait à \$11,258.26 savoir:

|                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| Feux sur terrains affermés.....    | \$ 2,598.86  |
| Feux sur terrains privés.....      | 8,659.40     |
|                                    | <hr/>        |
|                                    | \$ 11,258.26 |
| De ce total                        |              |
| Les concessionnaires ont payé..... | \$ 1,294.43  |
| Le Gouvernement a payé.....        | 9,963.83     |
|                                    | <hr/>        |
|                                    | \$ 11,258.26 |

Comme c'est la coutume, 50% des frais réels de la lutte contre l'incendie ont été remboursés aux concessionnaires. Quand la propriété boisée appartient à des particuliers, et se trouve sous la surveillance du Service de la Protection, le Gouvernement paye le coût total de la lutte.

#### COOPÉRATION

Il nous fait plaisir de proclamer que les diverses associations de protection forestière, les concessionnaires forestiers, les membres des

différents clubs de chasse et de pêche, que le public voyageur en général, et les colons en particulier, que les diverses compagnies ferroviaires ont rendu notre tâche plus facile, en nous accordant la plus entière coopération.

On trouvera dans le tableau suivant, un résumé des dépenses encourues conjointement par le Service de la Protection et les divers concessionnaires forestiers, pour la saison 1925.

## PROVINCE DE QUEBEC

### STATISTIQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS

Saison 1925.

| Frais encourus en raison de:                | Montant.        |
|---|-----------------|
| Salaires:                                   |                 |
| Permanents . . . . .                        | \$ 82,387.45    |
| Temporaires . . . . .                       | 618,317.98      |
| <hr/>                                       |                 |
| Travaux d'amélioration . . . . .            | 102,437.21      |
| Entretien d'iceux . . . . .                 | 13,870.23       |
| <hr/>                                       |                 |
| Outillage et équipement . . . . .           | 141,787.37      |
| Frais d'utilisation d'iceux . . . . .       | 14,861.47       |
| <hr/>                                       |                 |
| Extinction des incendies:                   |                 |
| Salaires . . . . .                          | 21,799.78       |
| Autres frais . . . . .                      | 3,150.22        |
| <hr/>                                       |                 |
| Dépenses de voyage . . . . .                | 29,667.43       |
| Dépenses diverses . . . . .                 | 96,242.39       |
| <hr/>                                       |                 |
| Grand total . . . . .                       | 1,124,521.53    |
| <hr/>                                       |                 |
| Provenance des fonds:                       |                 |
| Contribution du Gouvernement . . . . .      | 474,354.34      |
| Contribution des concessionnaires . . . . . | 650,167.19      |
|   | <hr/>           |
|   | \$ 1,124,521.53 |

## PERSONNEL

Notre Service doit surmonter des difficultés d'un ordre spécial. La durée de la période durant laquelle nos forêts sont exposées dépend des conditions climatiques, si étrangement capricieuses, et si différentes d'une année à l'autre, d'une région à une autre. Cela explique les variations dans la période d'emploi des gardes, et le salaire plus élevé qu'il faut payer, afin de n'avoir pas à refaire chaque année nos cadres. Nous tenons à bénéficier du travail expérimenté d'ouvriers que nous savons habiles et dévoués.

Les garde-feux de la Province portent un uniforme spécial qui les fait facilement reconnaître de tous, et que nous leur fournissons moyennant rétribution. Cet uniforme nous semble très approprié. Pour le pantalon et la chemise, on a choisi une couleur vert-forestier, avec boutons officiels aux armes de la Province; le chapeau est semblable à celui que portent les équipes de scoutisme. Les gardes portent en outre un insigne vraiment artistique, avec les armes de la Province et une légende expliquant la fonction qu'ils remplissent et leur dépendance du Ministère des Terres et Forêts.

Le tableau suivant indique, par ordre de rang, le nombre des inspecteurs, gardes et auxiliaires employés en 1925:

| Employeurs  | Inspecteurs | Gardes | Auxiliaires | Total |
|---|-------------|--------|-------------|-------|
| Service de la Protection (intérieur et extérieur) | 75          | 422    | 1,301       | 1,798 |
| St-Maurice Forest P. Association, Ltd.....        | 43          | 254    | 174         | 471   |
| Ottawa River Forest P. Association, Ltd.....      | 26          | 342    | 59          | 427   |
| Laurentian Forest P. Association, Ltd.....        | 14          | 125    | 4           | 143   |
| Price Brothers Forest P. Association, Ltd.....    | 44          | 77     | 14          | 135   |
| Southern St-Lawrence Forest P. Ass., Ltd....      | 19          | 150    | 89          | 258   |
| Concessionnaires non affiliés.....                | 19          | 167    | 49          | 235   |
|   | 240         | 1,537  | 1,690       | 3,467 |

Si l'on compare ce tableau avec celui publié dans notre rapport 1924-25, l'on constatera: 1o. que les associations ont quelque peu réduit leur personnel auxiliaire; 2o que le Service de la Protection a peu diminué son personnel de garde-feux réguliers et qu'il a considérablement augmenté celui des sous-garde-feux chargés de surveiller le territoire

de la colonisation. La tâche de nos gardes est loin d'être une sinécure. Qu'on en juge par le tableau suivant:

## SAISON 1925

| Districts   |                       | Jours de travail | Milles parcourus |
|-------------|-----------------------|------------------|------------------|
| No 1        | Abitibi.....          | 9,875            | 93,782           |
| " 2         | Témiscamingue.....    | 6,871            | 82,427           |
| " 3         | Hull.....             | 2,231            | 58,884           |
| " 4         | Montréal.....         | 4,165            | 112,416          |
| " 5         | St-Maurice.....       | 837              | 17,204           |
| " 6         | Lac St-Jean.....      | 3,717            | 61,634           |
| " 7         | Québec.....           | 2,113            | 46,573           |
| " 8         | Cantons de l'Est..... | 1,616            | 27,942           |
| " 9         | Témiscouata.....      | 3,096            | 47,836           |
| " 10        | Rimouski & Gaspé..... | 10,847           | 168,337          |
| " 11        | Côte-Nord.....        | 4,938            | 47,607           |
| Totaux..... |                       | 50,306           | 762,642          |

## LE TÉLÉPHONE

Un facteur important de réussite dans la lutte contre l'incendie forestier, c'est, après que celui-ci a été localisé, la rapidité avec laquelle l'alarme peut être donnée. A cette fin, les 327 tours d'observation sont reliées aux postes des garde-feux par des lignes téléphoniques. Cette année, les Associations en ont construit 508 milles; quant à nous, nous avons jeté une ligne de 120 milles entre la région minière de Rouyn et la base forestière d'Angliers. Les lignes téléphoniques utilisées actuellement pour la protection des forêts, ne mesurent pas moins de 2,729 milles. A brève échéance, l'Abitibi sera relié au Témiscamingue et au haut du St-Maurice. Il faut bien avouer, cependant, que l'entretien de ces lignes est une source de dépenses assez grandes. La science, toujours en progrès, trouvera-t-elle un autre moyen sûr, tout en étant assez économique, de communiquer à distance?

## LE RADIO

Ce nouveau mode de communication à distance, le trouverons-nous dans la radiotéléphonie? Nous nous sommes jusqu'ici heurtés à des



difficultés sérieuses, provenant non pas tant de certaines conditions atmosphériques que de la difficulté de trouver un appareil générateur portatif, tout en étant suffisamment fort pour établir une communication sûre et économique avec nos postes difficiles d'accès et isolés. Nous sommes à faire des expériences auxquelles vous vous intéressez, M. le Ministre, et qui, nous l'espérons, vont nous donner pleine et entière satisfaction.

#### BRULAGE DES ABATIS ET DÉBROUSSAILLEMENT

Depuis que nous avons assumé le contrôle du brûlage des abatis dans la Province, nous n'avons eu qu'à nous en réjouir. Les concessionnaires forestiers sont déchargés d'une charge assez lourde, et ils doivent l'apprécier. Quant aux colons, nous avons trouvé chez eux, une coopération d'autant plus volontaire qu'ils comprennent de mieux en mieux que l'obligation de se pourvoir d'un permis de brûlage est une mesure sage. Comme il est facile de s'en rendre compte par le tableau publié ci-dessous, la demande de permis est de plus en plus grande: indice du développement de la colonisation dans la Province.

| Année | Nombre de permis | Acres brûlées. |
|-------|------------------|----------------|
| 1924  | 18,756           | 48,536.25      |
| 1925  | 27,889           | 72,537.75      |

De ces permis, 183 ont été émis par diverses associations. Voici le détail des permis:

| Districts                        | Nombre de permis | Quantité d'acres |
|----------------------------------|------------------|------------------|
|                                  | émis             | brûlées          |
| No 1 Abitibi.....                | 3,971            | 13,311.75        |
| " 2 Témiscamingue.....           | 1,628            | 5,367.5          |
| " 3 Hull.....                    | 639              | 934.75           |
| " 4 Montréal.....                | 3,945            | 8,156.75         |
| " 6 Lac St-Jean, Chicoutimi..... | 1,674            | 7,037.25         |
| " 7 Québec.....                  | 690              | 872.5            |
| " 8 Cantons de l'Est.....        | 4,350            | 10,316.          |
| " 9 Témiscouata.....             | 3,539            | 9,984.25         |
| " 10 Rimouski & Gaspé.....       | 7,453            | 18,559           |
| Totaux.....                      | 27,889           | 72,537.75        |

Nous devons ajouter que nous nous efforçons d'aider le colon le plus possible, en lui facilitant l'obtention des permis. Autrefois, il fallait aller trouver le garde-feu et, parfois, la distance était assez grande, d'où perte de temps. Pour obvier à cet inconvénient, nous avons multiplié les sous-garde-feux que nous choisissons parmi les cultivateurs et les colons. Le territoire qui leur est assigné est plutôt restreint; l'étendue qu'ils doivent surveiller varie entre trois et six milles, soit la longueur du rang où ils habitent. Les sous-gardes ne sont pas salariés, on leur donne une prime de \$1.00 par permis qu'ils émettent. Lorsqu'ils travaillent à combattre un incendie forestier, ils reçoivent le salaire usuel des auxiliaires. Les résultats que nous avons obtenus sont des plus satisfaisants.

La besogne ne nous manque pas. Il y avait, en divers endroits, de vieux abatis, vraiment dangereux, que nous avons brûlés. Il en reste encore quelques-uns que nous brûlerons. Et puis, certains concessionnaires ont demandé notre aide pour le brûlage d'abatis. Dans le Petit-Saguenay, nous en avons brûlé un assez considérable.

Toutefois, ce qui nous cause la plus grande inquiétude, c'est la région de Rouyn. L'exploitation minière accumule là des déchets forestiers qui sont une menace continuelle. En dépit d'une surveillance de tous les instants, il ne faudrait qu'une imprudence pour que nous ayons à enregistrer peut-être un désastre. Et puis, il y a des déchets résultant de la tranchée percée en forêt par le chemin de fer Taschereau à Rouyn. On a commencé à brûler ces déchets, mais la plus grande partie du travail reste encore à faire. En outre, il nous faudra brûler les déchets forestiers des lignes de transmission d'énergie électrique au Témiscamingue et au Lac-St-Jean.

Nous tenons à ajouter que le Ministère de la Colonisation se propose de nous accorder une coopération encore plus grande. Nous nous en réjouissons, et nous sommes sûrs que cette coopération sera également utile à l'un et à l'autre. Nous entrevoyons donc le jour où, dans les chemins de colonisation, le débroussaillage et le brûlage seront faits par leur personnel, sous la direction de nos garde-feux.

Me trouverez-vous importun, si je reviens à la charge pour vous suggérer, M. le Ministre, d'obliger les censitaires des seigneuries à se soumettre aux règlements de brûlage en usage sur les terres de la Couronne?

## LA CIRCULATION EN FORÊT

Nos forêts sont de plus en plus parcourues, nous n'en voulons pour preuve que les statistiques suivantes. En 1924, 11,136 permis de circulation avaient été émis; en 1925, on en a émis 26,457 qui se répartissent comme suit:

TABLEAU MONTRANT LES PERMIS DE CIRCULATION ÉMIS DANS CHAQUE DISTRICT EN 1925.

| Districts                          | Nombre de permis émis |             |
|------------------------------------|-----------------------|-------------|
|                                    | 1925                  | Pourcentage |
| No 1 Abitibi.....                  | 1,147                 | 4.3         |
| " 2 Témiscamingue.....             | 1,673                 | 6.4         |
| " 3 Hull.....                      | 426                   | 1.6         |
| " 4 Montréal.....                  | 3,168                 | 11.8        |
| " 5 St-Maurice.....                | 6,606                 | 24.6        |
| " 6 Lac St-Jean et Chicoutimi..... | 2,560                 | 9.5         |
| " 7 Québec.....                    | 917                   | 3.4         |
| " 8 Cantons de l'Est.....          | 75                    | 0.3         |
| " 9 Témiscouata.....               | 1,887                 | 7.0         |
| " 10 Rimouski & Gaspé.....         | 5,968                 | 22.2        |
| " 11 Côte-Nord du St-Laurent.....  | 2,383                 | 8.9         |
| Total.....                         | 26,810                | 100%        |

La loi obligeant celui qui veut aller en forêt à se pourvoir d'un permis de circulation est de mieux en mieux observée. Nous avons tout fait pour arriver à ce résultat. Nous avons ouvert, dans les endroits les plus appropriés, un certain nombre de bureaux où les permis sont émis, et puis, nous avons répandu à profusion les règlements concernant la protection.

Nous ne pouvons, à notre regret, donner des statistiques complètes des ouvriers forestiers, car il nous manque encore plusieurs rapports de concessionnaires forestiers. Voici les chiffres qui nous ont été fournis:

|  |        |
|--|--------|
| Laurentian Forest Protective Association, Ltd..... | 6,652  |
| Ottawa River Forest " " ".....                     | 3,427  |
| St-Maurice Forest " " ".....                       | 32,631 |
| Total.....   | 42,710 |

D'après notre estimation, ces chiffres représentent à peu près 25% des ouvriers employés en forêt. Une amélioration véritable, et dont

nous nous réjouissons, c'est que la plupart de ceux qui sont employés à des travaux d'exploitation forestière portent un insigne spécial. Cet insigne, non seulement rappelle à ceux qui le portent qu'ils doivent être sans cesse prudents, mais encore permet d'exercer un contrôle plus efficace sur ceux qui circulent en forêt. Il est, d'après nous, très important que ce contrôle s'exerce d'une façon sérieuse, car plus la circulation est grande, plus nombreux sont les risques d'incendie.

#### PORTAGES NETTOYÉS OU COUPÉS

Un auxiliaire précieux dans la lutte contre l'incendie forestier, et comme facilité d'accès et comme coupe-feu, nous est fourni par les portages. Voici un tableau des travaux exécutés en 1925:

#### PORTAGES NETTOYÉS OU COUPÉS

Saison 1925

|     | Districts                 | En milles |
|-----|---------------------------|-----------|
| No. | 1—Abitibi . . . . .       | 527       |
| "   | 2—Témiscamingue . . . . . | 1,324     |
| "   | 5—St-Maurice . . . . .    | 338       |
| "   | 6—Lac-St-Jean . . . . .   | 450       |
| "   | 7—Québec . . . . .        | 649       |
| "   | 11—Côte-Nord . . . . .    | 993       |
|     |                           | 4,281     |

On remarquera que c'est dans le Témiscamingue, c'est-à-dire dans le district minier où l'affluence est de beaucoup plus considérable qu'ailleurs, que nous avons surtout coupé des portages.

#### INCENDIES FORESTIERS

Bien que le printemps de 1925 ait été plutôt tardif, nous eûmes à éteindre 29 feux de forêt, au cours du mois d'avril. Ceci nous prouve qu'il est important que notre organisation soit complétée, dès le prime printemps. L'époque à laquelle nous pouvons licencier nos gardes dépend de la précipitation atmosphérique plus ou moins grande. En 1925, l'automne ayant été pluvieux, nos appréhensions cessèrent dès la fin de septembre: nous pûmes alors nous dispenser des services de nos gardes au cours d'octobre. Voici un tableau indiquant le nombre des incendies pour chaque mois.

## NOMBRE D'ACRES BRULÉES PAR MOIS

| Causes                        | Nom-<br>bre | Avril    | Mai      | Juin     | Juillet  | Août     | Septem-<br>bre | Octo-<br>bre | Totaux    |
|-------------------------------|-------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------------|--------------|-----------|
| Abatis.....                   | 113         | 731.50   | 135.25   | 1,239.00 | 8.32     | 129.75   | 71.50          | .....        | 2,315.32  |
| Chemin de fer.....            | 13          | 5.10     | 6.00     | 1.25     | .....    | .....    | 3.00           | .....        | 15.35     |
| Rallumés.....                 | 8           | .....    | .....    | 34.00    | 8.00     | .....    | 2.00           | .....        | 44.00     |
| Foudre.....                   | 74          | .....    | .....    | 4,175.10 | 12.75    | 450.50   | 180.77         | .....        | 4,819.12  |
| Pêcheurs et chasseurs.....    | 92          | 1.00     | 417.10   | 626.00   | 2.00     | 1,425.03 | 55.76          | 4.           | 2,530.90  |
| Ouvriers forestiers.....      | 30          | .....    | 12.50    | 0.50     | 63.20    | 2,036.00 | 682.50         | .....        | 5,932.50  |
| Constructeurs de chemins..... | 3           | .....    | .....    | 0.50     | .....    | .....    | 45.00          | .....        | 45.50     |
| Inconnues.....                | 122         | 279.25   | 799.77   | 250.50   | 157.25   | 436.88   | 586.76         | .....        | 2,510.42  |
| Non classifiées.....          | 152         | 68.25    | 633.35   | 39.79    | 6.25     | 313.52   | 851.71         | 4.00         | 1,916.87  |
| Totaux.....                   | 607         | 1,085.10 | 2,003.97 | 6,366.65 | 3,395.57 | 4,791.68 | 2,479.01       | 8.00         | 20,129.98 |

Nous tenons à souligner un fait qui est tout à l'éloge de notre personnel et qui prouve que les gardes sont constamment en alerte: sur 607 incendies, 420 n'ont pas nécessité de main-d'œuvre supplémentaire.

Nous croyons qu'il serait intéressant de publier un tableau donnant le nombre et les causes des incendies, ainsi que l'aire incendiée:

| Causes                        | Nombre<br>d'incendies | Pourcentage<br>sur le<br>nombre | Aire<br>incendiée | Pourcentage<br>sur l'aire<br>incendiée |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------|-------------------|--|
| Abatis.....                   | 113                   | 19.                             | 2,315.32          | 11.50                                  |
| Chemins de fer.....           | 13                    | 2.                              | 15.35             | .07                                    |
| Rallumés.....                 | 8                     | 1.30                            | 44.00             | .22                                    |
| Foudre.....                   | 74                    | 12.20                           | 4,819.12          | 23.94                                  |
| Pêcheurs et chasseurs.....    | 92                    | 15.                             | 2,530.90          | 12.57                                  |
| Ouvriers forestiers.....      | 30                    | 5.                              | 5,932.50          | 29.47                                  |
| Constructeurs de chemins..... | 3                     | 0.5                             | 45.50             | .23                                    |
| Inconnues.....                | 122                   | 20.                             | 2,510.42          | 12.47                                  |
| Non classifiées.....          | 152                   | 25.                             | 1,916.87          | 9.53                                   |
|                               | 607                   |                                 | 20,129.98         |  |

En jetant les yeux sur le tableau ci-dessus, on constatera que les abatis ont causé 113 incendies, soit 19% du nombre total. Mais on remarquera également que, grâce au travail et à la vigilance des gardes, on ne peut attribuer aux abatis que 11.50% de dommages; tandis que les pêcheurs et les chasseurs ont un pourcentage de 12.57% et les ouvriers forestiers 29.47%.

Est-il opportun de souligner la faible proportion des incendies qui se sont rallumés, soit 1.30% ?

Le tableau suivant nous fait connaître le détail des dommages faits à la forêt, les causes et le pourcentage d'iceux.

| Causes                    | Nombre     | Bois marchand   | Jeunes bois     | Vieux brûlés    | Jeunes brûlés   | Bûchers récents | Autres terrains | Totaux           |
|---------------------------|------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Abatis.....               | 113        | 182.75          | 579.35          | 97.50           | 1,136.00        | 225.07          | 94.65           | 2,315.32         |
| Chemin de fer.....        | 13         |                 |                 | 2.00            |                 | 2.1             | 11.2            | 15.35            |
| Rallumés.....             | 8          |                 |                 | 10.00           | 23.00           | 9.0             | 2.00            | 44.00            |
| Foudre.....               | 74         | 501.25          | 1,029.50        | 64.10           | 1,377.00        | 1,837.25        | 10.02           | 4,819.12         |
| Pêcheurs et chasseurs.... | 92         | 8.50            | 1,063.60        | 1,138.03        | 211.76          | 65.00           | 44.01           | 2,530.90         |
| Ouvriers forestiers.....  | 30         | 43.00           | 1.00            | 608.50          | 5,238.50        | 39.50           | 2.00            | 5,932.50         |
| Constructeurs de chemins  | 3          |                 |                 |                 |                 | 45.00           | 0.5             | 45.50            |
| Inconnues.....            | 122        | 289.12          | 353.25          | 515.75          | 405.75          | 413.25          | 533.30          | 2,510.42         |
| Non classifiées.....      | 152        | 17.00           | 76.50           | 158.52          | 1,212.00        | 360.50          | 92.35           | 1,916.87         |
| <b>Totaux.....</b>        | <b>607</b> | <b>1,041.62</b> | <b>3,103.20</b> | <b>2,594.40</b> | <b>9,604.01</b> | <b>2,996.67</b> | <b>790.08</b>   | <b>20,129.98</b> |
| <b>Pourcentage.....</b>   |            | <b>5.17</b>     | <b>15.42</b>    | <b>12.89</b>    | <b>47.71</b>    | <b>14.89</b>    | <b>3.92</b>     | <b>100%</b>      |

LES CHEMINS DE FER

Nous avons mentionné déjà la coopération reçue des concessionnaires et du public en général. Nous sommes heureux de dire que la Commission des Chemins de fer nous seconde d'une façon que nous apprécions grandement.

En 1925, sur 587 locomotives examinées par l'inspecteur du Service de la Protection, 2 seulement ont été trouvées en mauvais ordre.

Les feux allumés par les locomotives ont causé les dommages suivants:

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| 1o—aux jeunes bois           | \$ 38.00 |
| 2o—à la propriété en général | 581.00   |
|                              | _____    |
| Total.....                   | \$619.00 |

La Commission des Chemins de fer nous a nommés M. Méthot et moi-même, sous-inspecteur et inspecteur provinciaux de son département des incendies forestiers.

#### ŒUVRE DE PROPAGANDE

Notre propagande est de plus en plus intense. Grâce au splendide esprit de coopération que nous avons rencontré chez tous, nous pouvons dire que la curiosité du public est éveillée aux choses forestières. La presse, le cinéma, le radio ont porté jusqu'aux centres les plus reculés, l'écho de la propagande faite par la parole dans les villes. En outre, nous distribuons un calendrier illustré traitant de choses forestières. Nous avons placardé plusieurs milliers d'affiches en fibre qui plaident la cause de la forêt et rappellent à la prudence ceux qui circulent dans nos bois. Nous avons, de plus, coopéré, avec la "Canadian Forestry Association" et, pour assurer le succès d'une tournée de conférences, nous avons envoyé un membre de notre personnel comme conférencier. Dans le cours de l'été, 187 représentations et conférences ont été données à 74,925 personnes. A ces réunions, on distribue des brochures, des circulaires, etc., qui sont une propagande continuée. D'une façon générale, ces conférences ont lieu dans les centres de colonisation ou dans les paroisses en bordure du domaine boisé. Me serait-il permis, M. le Ministre de vous faire une humble suggestion?

Si l'on considère les statistiques, l'on voit que 12.57% des dommages faits à la forêt l'ont été par les pêcheurs et les chasseurs. Ceux-ci généralement sont des gens des villes. Ne serait-il pas opportun de faire donner, dans les principaux centres de notre Province, des conférences spéciales sur la protection de nos forêts? Il faudrait évidemment posséder des films et une machine à projections. . . mais le profit que nous en retirerions compenserait amplement la dépense que nous ferions. D'autant que cet appareil pourrait servir pour une campagne d'éducation dans les écoles de la Province, campagne que vous avez à cœur, nous le savons.

---

---

Ne croyez-vous pas, M. le Ministre, que la possession de tels appareils pourrait aider à la réalisation de l'un de vos rêves ? Il y a longtemps que vous voulez intéresser aux choses de la forêt les foules qui visitent les diverses expositions régionales ? Nous pourrions avoir un exhibit forestier que tous visiteraient avec profit et agrément ; et puis, par des conférences et des vues appropriées, nous pourrions prêcher à un plus grand nombre la protection de nos forêts canadiennes.

#### NOTRE BUDGET

Nous avons devant nous une besogne telle qu'elle va nécessairement exiger une augmentation budgétaire, en dépit du fait que nous économisons le plus possible. Il nous faudra continuer à faire le relevé des massifs boisés restés intacts au sein de certains brûlés. Les techniciens qui font ce travail pourront nous donner des renseignements intéressants et utiles. Et puis, vu les conditions toutes spéciales du district minier de Rouyn et la menace continuelle que nous y trouvons, il nous faut exercer là une surveillance active de tous les instants, et, si vous considérez les travaux extraordinaires que vont nécessiter les lignes de transmission du Témiscamingue et du Lac-St-Jean, vous trouverez, nous l'espérons, Monsieur le Ministre, que notre demande d'un budget plus élevé est justifiée par les faits.

HENRI KIEFFER,

Chef du Service de la Protection des Forêts.

---



## APPENDICE No 19

## RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU SERVICE DES ARPENTAGES POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1926.

Québec, le 30 juin 1926.

L'honorable HONORÉ MERCIER,  
Ministre des Terres et Forêts,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service des Arpentages, pour l'exercice financier 1925-26.

## OPÉRATIONS TERMINÉES SUR LE TERRAIN

Les travaux les plus importants qui ont été terminés et officiellement acceptés, au cours de l'année écoulée, consistent surtout de levés de plans de lacs et de rivières ainsi que de l'établissement de réseaux de grandes lignes de bases et de lignes méridiennes.

Les principales rivières ainsi relevées sont la Manicouagan et ses tributaires ainsi que la Portneuf, toutes deux situées dans le comté de Saguenay. Ces opérations étaient très considérables et il y avait urgence de les mener à bonne fin, étant donné le grand développement industriel qui a surgi dans ces régions.

Nous avons aussi fait faire le levé du plan des rivières Mitchinamekus et Piscatosin, lesquelles arrosent les parties Nord-Ouest des comtés de Montcalm, Joliette, Berthier et St-Maurice, travail qui s'imposait pour répondre à nos propres besoins immédiats.

Un certain réseau de lignes de bases et méridiennes, opérations commencées sur le terrain en 1923, dans la partie Nord du comté d'Abitibi, a aussi été complété au cours de l'année écoulée et les plans et carnets d'opérations de l'arpenteur chargé de ce travail sont maintenant déposés dans nos archives.

Le rattachement d'un certain nombre de points géodésiques, établis sur la côte Nord du St-Laurent par les astronomes du Service Fédé-

---

---

ral, a été continué et ces opérations nous permettent de bien contrôler les arpentages déjà faits dans cette région.

#### TRAVAUX POUR FINS DE COLONISATION

Le renouvellement de l'arpentage primitif d'une partie de chacun des cantons de Langelier, Guerin et Bulstrode a de même été fait afin de répondre aux demandes urgentes du Service de la Colonisation. De plus, pour les mêmes fins, certaines modifications ont été apportées à la division originaire des cantons de Dalquier et Duvernay.

En fait de subdivision de partie de nouveaux cantons nous avons piqueté quelques lots de fermes dans les cantons de Biencourt, Letellier, St-Jean, et Tadoussac, afin de permettre à la colonisation de s'étendre dans ces endroits particuliers.

#### SERVICE DES MINES

Nous rendant aux demandes du Service des Mines certaines lignes centrales et médianes ont été établies dans les cantons de Montbray et de Duprat, opérations qui permettent aux prospecteurs de rattacher l'arpentage de leurs claims à des points déterminés—et non trop éloignés—de nos arpentages officiels.

#### TRAVAUX ORDONNÉS L'ANNÉE DERNIÈRE ET EN VOIE D'EXÉCUTION

La presque totalité des arpentages spéciaux que vous avez ordonnés au cours de l'année 1924-25 sont actuellement complétés sur le terrain. Toutefois, dans certains cas, les plans et les carnets d'opérations de ceux-ci ne nous ont pas encore été transmis—et, dans d'autres cas, l'inspection de ces travaux ne pourra être faite qu'au cours de la présente saison.

#### NOUVEAUX TRAVAUX ORDONNÉS.

Les arpentages les plus importants pour lesquels des instructions ont été émises, sont entr'autres, les suivants:

Le relevé de la rivière Mistassini et du bassin supérieur du fleuve Hamilton. Ces opérations sont la suite de celles commencées depuis un couple d'années et nous ne pouvions en remettre l'exécution à plus tard.

L'établissement de certaines lignes de bases et méridiennes, ainsi

que le relevé des lacs et cours d'eau traversés par celles-ci, ont aussi été ordonnés et les arpenteurs chargés de ces travaux sont actuellement sur le terrain. Ces travaux de précision se font dans les comtés de Témiscamingue et d'Abitibi. De plus, nous avons des brigades d'arpenteurs en campagne qui procèdent à l'établissement de lignes extérieures et centrales de cantons dans les comtés de Portneuf et de Champlain.

Ces diverses opérations nous sont absolument nécessaires, tant pour nos propres besoins que pour ceux d'autres services de l'Administration.

La délimitation de la réserve forestière cantonale "Ashuapmouchouan", dans le comté du lac St-Jean, est aussi en marche, travail demandé depuis longtemps par le Service Forestier.

Pour répondre aux demandes urgentes du Service de la Colonisation nous avons ordonné certaines modifications à apporter à la division originale des cantons de Remigny et de Raudot; la division d'un certain nombre de nouveaux lots dans les cantons de Ragueneau, Betsiamites et Duparquet, ainsi que le renouvellement d'une partie de l'arpentage primitif du canton de Nédélec.

De plus, pour le Service des Mines, nous sommes actuellement à faire établir des lignes primordiales dans le canton d'Hébécourt, comté d'Abitibi.

Finalement, nous avons aussi des brigades d'arpenteurs qui sont à faire la délimitation du périmètre des concessions forestières "Péribonca" et "Nicauba"—lesquelles ont été affermées au cours de l'année écoulée.

Nous ne croyons pas devoir vous faire remarquer, Monsieur le Ministre, que tous ces divers travaux nous sont d'une importance majeure et qu'il nous était impossible d'en retarder l'exécution.

#### TRAVAIL DE BUREAU

Le dernier exercice financier accuse encore un volume de besogne journalière de bureau de beaucoup plus considérable que celui de toutes les années précédentes. Pour exemple, si nous ne prenons que le nombre de blocs miniers que nous avons eu à spécifier, à la demande du Service des Mines, après, bien entendu, avoir examiné et vérifié les plans et les carnets d'opérations des arpenteurs chargés de ces travaux, lesquels sont du domaine de la pratique privée, nous constatons que cette besogne, à elle seule, constitue déjà un travail assez imposant. Et ces opérations

devront nécessairement augmenter car le développement minier prend des proportions considérables dans plusieurs parties de notre Province.

Afin de vous donner une idée générale des divers travaux que nous avons été appelés à faire, je sou mets l'état suivant à votre considération:

|  | Nombre | Superficie (ac.) |
|--|--------|------------------|
| Blocs miniers spécifiés.....                                 | 230    | 13,076.70        |
| Iles.....  | 18     | 107.41           |
| Nouveaux lots, divisés et<br>spécifiés.....                  | 151    | 11,635.47        |
| Droits de passage, pour li-<br>gnes de transmission, etc.    | 62     | 382.14           |
| Lots de village-spécifiés....                                | 71     | 18.60            |
| Lots de colonisation ou par-<br>celles de terrain spécifiés. | 2226   | 163,835.28       |

Soit un total de 2658 lots d'une sup. de... 189,055.60 ac.

Il est à remarquer que ce chiffre global comprend une superficie de 11,635.47 acres de nouveaux lots, piquetés sur le terrain, et prêts à livrer à la colonisation.

De plus, il est facile de se rendre compte que la correspondance journalière a augmenté dans des proportions assez remarquables comme d'ailleurs, le fait voir le tableau suivant:

|   |           |                            |
|---|-----------|----------------------------|
| Lettres, documents, etc., reçus et enregistrés.....         | 2337..... | Aug-<br>mentation.....25%  |
| Lettres, documents, etc., expédiés.....                     | 1918..... | Aug-<br>mentation.....15½% |
| Rapports et mémoires.....                                   | 96.....   | Aug-<br>mentation.....23%  |
| Descriptions officielles de paroisses, municipalités, etc.. | 26.....   | Di-<br>minution.....23%    |

Quant aux lettres d'instructions, émises aux arpenteurs en charge d'équipes sur le terrain, celles-ci se chiffrent au nombre de cinquante-sept (57) et elles peuvent être classées comme suit:

|   |   |
|---|---|
| Pour arpentages spéciaux, aux frais des requérants..... | 6 |
| “ lignes extérieures et centrales de cantons.....       | 4 |
| “ renouvellement d'arpentage.....                       | 4 |
| “ corrections et modifications d'arpentage.....         | 3 |

|  |    |
|--|----|
| Pour délimitations de certains blocs de terre sur la côte Nord du<br>St-Laurent..... | 1  |
| “ délimitations de concessions forestières.....                                      | 13 |
| “ relevés de lacs et cours d'eau.....  | 11 |
| “ l'établissement de lignes de bases et méridiennes.....                             | 7  |
| “ subdivisions de partie de nouveaux cantons, etc.....                               | 5  |
| “ rattachement de points géodésiques.....  | 2  |
| “ délimitation de réserve forestière cantonale.....                                  | 1  |
| Total.....   | 57 |

Le développement total des opérations terminées sur le terrain, au cours de l'année, s'élève aux chiffres suivants:

|   |                |
|---|----------------|
| Relevés de lacs et de rivières.....                     | 4950.71 milles |
| “ “ portages.....                                       | 139.45 “       |
| Établissement de lignes extérieures et centrales.....   | 71.82 “        |
| Simple chainage et contrôle de directions de lignes.... | 19.04 “        |
| Lignes de rangs, avec poteaux.....                      | 67.85 “        |
| “ “ “ sans “.....                                       | 7.07 “         |
| “ “ bases et méridiennes.....                           | 249.54 “       |
| “ d'essai.....  | 23.53 “        |
| Relevés de chemin de fer.....                           | 4.50 “         |
| Lotissement sur rivières.....                           | 12.12 “        |
| “ “ chemins.....  | 6.05 “         |
| Total.....  | 5551.68 milles |

En sus de ces diverses opérations ces mêmes arpenteurs ont planté quelques 1500 bornes en fer et placé environ 5000 plaques en aluminium comme points de repère.

#### CARTOGRAPHIE

Pour ce qui regarde ce Service si important nous avons, au début de cette année, grâce à votre initiative, organisé un bureau spécial de cartographie sous la direction de M. Charles Savary, dont la compétence, et l'expérience même, sont bien connus.

Toutefois, l'organisation et le bon fonctionnement d'une branche semblable ne pouvaient se faire du jour au lendemain. Il nous a fallu

faire certains changements dans notre personnel, se choisir un local convenable et, chose plus difficile encore, se mettre à l'œuvre pour la préparation et la confection des cartes requises pour les divers services de l'administration.

Nous sommes heureux de constater que nos démarches en ce sens ont prouvé que nous étions dans la bonne voie et que, déjà, une grande amélioration se fait sentir.

A tout événement, en quelques mots, je puis vous informer que ce service a entrepris, au cours de l'année écoulée, la confection de plusieurs cartes dont les suivantes sont, soit sous presse, ou sont à la veille de l'être;

Carte des comtés du Témiscamingue et de l'Abitibi (nouvelle édition); le Haut St-Maurice; la côte Nord du St-Laurent, ainsi que plusieurs feuillets pour nos besoins de relevés aériens dans la Gaspésie.

Nous avons aussi procédé à la confection d'une nouvelle édition de la carte du Lac St-Jean et de la région de l'Ottawa supérieur, ainsi qu'un nouveau manuscrit de celle des comtés de Montmorency et de Charlevoix.

De plus, nous avons actuellement sous presse une nouvelle édition de notre carte générale de la province, à l'échelle de 20 milles au pouce.

Une trentaine de plans de cantons ont été compilés et lithographiés: un certain nombre à l'échelle d'un mille au pouce, et d'autres à 40 chaines.

La reproduction des plans au bleu est aussi maintenant sous les soins de cette branche et nous avons enregistré un débit moyen de 250 copies par mois.

En somme, nous avons la certitude de voir le travail de cette nouvelle branche s'améliorer tous les jours et l'expérience ainsi acquise ne pourra que fournir des bons résultats.

**TRAVAUX TERMINÉS SUR LE TERRAIN ET DONT LES PLANS ET CARNETS  
D'OPÉRATIONS SONT DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DES ARPENTAGES.**

Relevé de la rivière Manicouagan et de ses tributaires, par M. l'arpenteur Henri Bélanger.

Les passages suivants sont extraits du rapport de cet arpenteur:

"Cette rivière, située à une distance d'environ deux cent cinq (205) milles de Québec, du côté Nord du fleuve St-Laurent, a les proportions d'un fleuve à son embouchure. Elle mesure plus de trois milles d'une rive à l'autre. Elle a une course de trois cent cinquante milles (350),

“interrompue par de nombreuses cascades, susceptibles de développer  
 “des forces hydrauliques d’une très grande puissance. Les premières chu-  
 “tes se trouvent à douze milles de la mer. Elles ont 85 pieds de hauteur,  
 “d’après des mesures prises par M. C. E. Gauvin; dix milles plus haut,  
 “ou à une distance de vingt-deux milles, se trouvent les deuxième chu-  
 “tes qui ont 95 pieds de hauteur.

“En amont de ces chutes, et sur une distance de trente milles, la  
 “largeur de la rivière varie de un tiers à un demi mille, et son lit est  
 “parsemé de hauts fonds de sable. La rivière continue ainsi jusqu’aux  
 “approches du confluent du bras Nord-Est, ou Toutnustouk, grand  
 “tributaire.

“Partant de la rivière Toutnustouk, sur une distance de douze  
 “milles, environ, c’est-à-dire, jusqu’au portage Chesnuip la rivière sil-  
 “lonne dans une vallée d’un mille de largeur, en moyenne, et la largeur  
 “de la rivière elle-même varie de dix à quinze chaînes. Ses rives sont  
 “très élevées, rocheuses, sablonneuses et brûlées.

#### RIVIÈRE CHESNUIP

“A cet endroit, la rivière coule dans une gorge de deux chaînes de  
 “largeur, et bordée de roches très élevées. Elle mesure 115 pieds d’élé-  
 “vation. Un portage d’un demi mille permet de l’éviter.

“Laisant le portage Chesnuip, sur une distance de treize milles  
 “environ, la rivière est assez rapide et l’on trouve deux “tourniquets”  
 “assez dangereux. Elle n’est pas très large dans cet endroit et elle coule  
 “dans une vallée variant d’un quart à un demi mille de largeur, entou-  
 “rée de caps qui atteignent jusqu’à six cents pieds de hauteur. Le bois,  
 “dans cette partie, consiste surtout en épinette, sapin et bouleau. Puis,  
 “sur une distance de quarante-cinq milles, c’est-à-dire jusqu’au portage  
 “Lemay, elle coule dans une vallée assez large, bordée de montagnes  
 “et de caps de deux cents pieds de hauteur.

“Elle est profonde et ses rives sont bien boisées en épinette, sapin  
 “et bouleau.

#### PORTAGE A LA RIVIÈRE LEMAY.

“Ce portage est bien la route pour éviter des chutes et des rapides  
 “qui atteignent 175 pieds de hauteur. Il traverse une petite péninsule,  
 “formée par les rivières Lemay et Manicouagan et a une longueur d’un

“demi mille. Il arrive dans la rivière Lemay, l’un des tributaires de la  
 “Manicouagan, laquelle a une largeur de 1.25 chs environ. Elle est très  
 “profonde et ses rives sablonneuses sont escarpées. Il nous faut la suivre  
 “sur une distance de un mille et demi pour arriver à la rivière Mani-  
 “couagan.

“De l’embouchure de la rivière Lemay jusqu’au portage Kiskas-  
 “kuatagan, soit une distance de six milles, la rivière coule dans un canal  
 “très profond et rapide; elle est bordée de montagnes de 500 pieds de  
 “hauteur.

#### LE PORTAGE KIKASKUATAGAN

“Ce portage évite un très gros rapide. Il a un mille de long et com-  
 “mence dans une coulée entre deux rochers très escarpés; il monte sur  
 “un plateau sablonneux, d’à peu près 100 pieds au-dessus du niveau de  
 “la rivière. A la tête de ce portage la rivière coule dans un canal très  
 “profond et elle est assez rapide sur une distance de six milles. Elle  
 “mesure dix chaînes de largeur et elle est bordée de caps de roc de 300  
 “à 600 pieds de hauteur. De là, elle s’élargit sur une distance de cinq  
 “milles et coule dans plusieurs chenaux qui forment des îles et des bancs  
 “de sable. Elle est assez rapide sur ce parcours, c’est-à-dire jusqu’au  
 “Grand Portage.

#### LE GRAND PORTAGE

• “Ce portage évite une succession de petites chutes et de gros  
 “rapides sur une distance de quatre milles. Il commence dans une mon-  
 “tée-très à pic, de 250 pieds de hauteur, qui conduit sur un plateau  
 “sablonneux et suit le flanc d’une montagne jusqu’à un petit lac qui se  
 “trouve à un mille de la rivière.

“Un petit portage conduit à un autre petit lac, du côté Nord, lequel  
 “prend un portage d’un mille et demi de longueur et atteint la rivière,  
 “à la tête de la chute. A cet endroit, et sur une distance de trois milles,  
 “la rivière coule dans un canal étroit, avec un gros courant; puis, pour  
 “cinq milles, jusqu’au portage Skowkaotabocut, elle est large et en eau  
 “morte.

#### LE PORTAGE SKOWKAOTABOCUT

“Il évite une chute de 38 pieds de hauteur et a une longueur d’envi-  
 “ron 10 chaînes. Des grosses vagues rendent son approche difficile et



“c’est pour cette raison qu’il est beaucoup plus long lorsque les eaux  
“sont hautes. (Voir plan).

“De ce portage jusqu’à la fourche Tchimanicouagan et Moushaou-  
“lagan la rivière est large et, pratiquement, en eau morte, sauf, à deux  
“milles, où l’on rencontre un petit rapide. Les rives sont escarpées et  
“bien boisées en épinette, sapin et bouleau.

#### LA RIVIÈRE MOUSHAOULAGAN.

“Principal tributaire de la Manicouagan; d’après le rapport du  
“docteur Low, elle fournit 75% du volume de celle-ci.

“Elle fourche jusqu’à l’embouchure du lac Tshimanicouagan, et,  
“sur une distance de deux milles, jusqu’à la rivière Paradis, elle coule  
“dans une gorge très étroite, de cinq chaînes de largeur, environ, et elle  
“est bordée de caps de rochers de 800 à 1000 pieds de hauteur. La rivière  
“Paradis, jusqu’au portage Kapitagan, a une largeur uniforme, cours  
“assez rapide et ses rives sont fort bien boisées en épinette, sapin et  
“bouleaux.

#### LE PORTAGE KAPITAGAN.

“Ce portage évite un gros rapide à l’eau haute et une petite chute  
“à l’eau basse. Il a dix chaînes de longueur, environ. A la tête du rapide,  
“la rivière est large et, pratiquement, en eau morte. Ses rives sont peu  
“élevées et fort bien boisées.

“A cinq milles du portage Kapitagan, on rencontre le portage  
“Ennuyant qui évite une succession de chutes et de rapides qui attei-  
“gnent une élévation de 150 pieds. Le portage commence à la distance  
“d’environ un mille et gravit un coteau de sable de 170 pieds de hauteur.  
“De là, il continue, sur une distance de  $\frac{3}{4}$  de mille, environ, pour atteindre  
“un plateau sablonneux et brûlé.

“A la tête du portage la rivière est très large et profonde sur une  
“distance de cinq milles, au bout desquels on atteint le lac Moushaoula-  
“gan.

#### LAC MOUSHAOULAGAN.

“Ce lac en est un des grands qui forment le bassin de la rivière  
“Manicouagan. Il mesure 44 milles de longueur et sa largeur varie de  
“un à deux milles et demi. Son élévation au-dessus du niveau de la mer  
“est de 830 pieds.

---

“Sa forme ressemble à un arc irrégulier qui s’incline vers l’Est, ce qui explique la raison pour laquelle la tête du lac Tshimanicouagan est à seize milles, seulement, à l’Est. Ses rives sont basses et fort bien boisées en certains endroits, quoique les grands feux de forêts aient beaucoup ravagé cette région, à tel point que le côté Ouest de ce lac est pratiquement tout brûlé.

“Il est très profond et la truite, le touladie, le poisson blanc, l’ouian-niche, le brochet et la carpe y abondent.

“Plusieurs cours d’eau alimentent ce lac dont les plus considérables sont: la rivière Queue de Perdrix (chemin de canot qui conduit à la rivière aux Outardes) et la rivière Moushoulagan qui coule dans une vallée basse, à la tête du lac.

#### LE LAC TSHIMANICOUAGAN

“Ce lac est le plus grand réservoir de la Manicouagan. Il repose dans une vallée entourée d’un mur de caps de rochers de 600 à 1000 pieds de hauteur, et ce sur une distance de quinze milles environ. De ce dernier endroit les rives sont beaucoup moins élevées et, à sa tête, les rives sont basses, planes et savaneuses. Son élévation, au-dessus du niveau de la mer, est de 885 pieds. Sa longueur est de 66 milles et sa largeur varie d’un  $\frac{1}{4}$  de mille à trois milles. Il est en forme d’un arc s’inclinant vers le Nord-Ouest.

“Il est alimenté par plusieurs rivières, parmi lesquelles sont: la Tshimanicouagan et la Wasagnow, cette dernière étant la voie canotière pour traverser à la tête de la rivière Ste-Marguerite.

“Les feux de forêts ont fait de grands ravages dans cette région et, dans mon carnet d’opérations, j’indique le commencement et la fin des brûlis. Par contre, les parties boisées sont très riches en épinette, sapin et bouleau.

“Ce lac est très profond et poissonneux. On y prend le brochet, le touladie, le poisson blanc et la carpe; cette dernière est en grande quantité. Au dire des chasseurs indiens ce territoire est aussi une bonne région pour la chasse.”

---

RÉLEVÉ D'UNE PARTIE DE LA RIVIÈRE AUX OUTARDES ET  
DES RIVIÈRES NOUVELLE, P<sup>r</sup> RC-A-PIC, VALLANT,  
DU PORTAGE, ETC., PAR M. HENRI BELAN-  
GER, A. G.

*(Extrait du rapport de cet arpenteur).*

RIVIERE VALLANT

“Cette rivière a son embouchure sur la Manicouagan, à environ “12 milles en amont de la première fourche de cette dernière, soit à “environ 30 milles du golfe St-Laurent, près d’un portage appelé “Por- “tage Brûlé”.

“Sur son parcours de 7 milles, avant de se jeter dans la “Manicoua- “gan, le cours de la Vallant est très accidenté, on y rencontre des rapides, “des cascades et des chutes. Deux portages permettent d’éviter ce mau- “vais trajet. Le premier, le plus long et le plus difficile, commence à “ $\frac{1}{4}$  de mille, environ, en aval de son embouchure. Ce portage a une “longueur de  $4\frac{1}{2}$  milles, et, d’après les sauvages, on y rencontre deux “petits lacs. Le second portage, par où je suis passé, est à  $2\frac{1}{2}$  milles en “amont du portage Brûlé, au deuxième coude de la Manicouagan; il a “3 milles de longueur et, de plus, on y traverse cinq petits lacs. Sa direc- “tion est Sud-Ouest astronomique et il longe un ruisseau jusqu’au par- “tage des eaux; au quatrième lac, le ruisseau fourche et il faut conti- “nuer au Sud-ouest pour se rendre au cinquième lac et on suit la ligne de “partage des eaux,  $\frac{3}{4}$  de mille plus loin, où on atteint la Vallant, à envi- “ron  $2\frac{1}{2}$  milles en amont du premier portage. Au débouché du portage, “les rives de la rivière sont bien boisées de sapin, épinette et bouleau, “d’un diamètre de 6 à 18 pouces. Vers l’embouchure le terrain est très “accidenté et le bois y est assez abondant, mais plus petit. A 7 milles “en amont du portage par lequel je suis passé—se trouve une fourche “où le Vallant se divise en deux bras, l’un au Nord-Est et l’autre au “Nord-Ouest.

“Cette partie de la Vallant est bien boisée, surtout aux environs des “chutes. Aux alentours des lacs et des élargissements, le bois est plus petit “et on n’y rencontre guère que de la petite épinette noire, de 4 à 8 pouces, “et même de 2 à 6 pouces. Toutefois, la chaîne de collines, de chaque “côté de la rivière, est bien boisée. La distance de celle-ci à la rivière

“est d'un  $\frac{1}{2}$  à un mille. Il n'y a que deux portages sur ce parcours, le premier a environ  $\frac{1}{4}$  de mille, est à 15 milles de la fourche et le second, de même longueur, en est à 10 chaînes. Par ce dernier on évite une suite de rapides et de chutes. Un vieux portage est indiqué à droite, en montant. Le bras Nord-Est, le moins considérable, est une suite de rapides et de chutes jusqu'au premier lac.

“Ce lac, pas très grand, est entouré de petites épinettes noires. La rivière se retrécit à la source de celui-ci, et continue accidentée sur un parcours d'environ un  $\frac{1}{4}$  de mille; de ce point, au deuxième lac, le bois que l'on y rencontre n'est que de la petite épinette noire et des aulnes et, à certains endroits, des savanes élargissent la rivière. Les rapides et les chutes, au pied du deuxième lac, accusent une dénivellation de 70 pieds. A cet endroit, le bois est très beau; on y voit du sapin, de l'épinette et du bouleau, de 6 à 15 pouces de diamètre.

“Le troisième lac n'est séparé du deuxième que par une distance de 15 chaînes.

#### BRAS NORD-OUEST

“Le bras Nord-Ouest de la Vallant, sur son premier parcours de 8 milles, est une suite de rapides et de chutes interceptée par deux sections d'eau morte; elle se continue accidentée. On y rencontre du très beau bois, surtout près des chutes et, sur les rives des lacs, le bois est beau aussi à partir du deuxième lac, et s'étend jusqu'au sommet des collines. Au pied du premier lac on rencontre un vieux brûlis et, au pied du lac Mal Fait, la dénivellation se chiffre à 350 pieds, causée par des rapides et des chutes. Il n'y a aucune indication de portage à cet endroit; ayant fait mon travail en hiver, j'ai pu le passer, mais il serait bon de noter ce fait pour quiconque entreprendrait de s'y rendre en été.

“La largeur moyenne du bras Nord-Est est de 1.20 chaîne; celle du bras Nord-Ouest de 1.70 chaîne et la rivière m'a paru assez profonde sur tout son parcours, excepté, toutefois, à la tête des petits rapides où le fond est rocheux.

“Le sol est impropre à la culture; les sauvages y font la chasse et le castor y abonde. On y voit aussi la marte, le vison et le pékan. Le bois est de 15 billots au mille, dans le meilleur, et de 12 dans le moyen.

“Le portage permettant de passer des eaux de la Manicouagan aux eaux de la rivière aux Outardes est d'environ 2 milles de longueur. Du dernier lac de la Vallant, jusqu'au pied des côtes, on rencontre de

“l'épinette et du bouleau de 6 à 12 pouces; le long du ruisseau qui débou-  
 “che sur le lac le bois consiste en épinette noire de 4 à 6 pouces et la cou-  
 “lée est en savane.

“Le lac Nouvelle, d'environ 4 milles de longueur, est encaissé par  
 “des collines de 100 à 150 pieds de hauteur et il contient plusieurs îles  
 “d'une étendue assez considérable. Le bois consiste en épinette noire  
 “et en bouleau. Une passe, longue d'environ 10 chaînes, le sépare d'un  
 “second lac, d'une longueur approximative de 3 milles. La rive Sud  
 “de ce lac est boisée d'épinette semblable à celui de la rivière Nouvelle;  
 “tandis que la rive Nord est en vieux brûlis. Deux petites rivières se  
 “déversent dans ce lac. La partie comprenant les tributaires arpentés  
 “est également en brûlis avec une seconde pousse de bouleau, de 1 à 2  
 “pouces de diamètre.

“Le bras Ouest communique avec la rivière du Milieu par une suite  
 “de portages.

“La rivière du Milieu est très belle jusqu'à sa fourche, et, à cet  
 “endroit, elle se rétrécit de moitié et devient très sinueuse. On suit le  
 “bras Ouest pour atteindre un portage qui communique avec la rivière  
 “aux Outardes. J'ai fait le relevé de ce bras sur une distance de 7 milles  
 “et j'ai localisé le commencement de ce portage. Le bras Nord-Est est  
 “en rapides et on y rencontre deux chutes avant le premier lac, ou lac  
 “du Remous, puis, un autre portage, qui nous permet d'éviter une petite  
 “chute ainsi qu'une suite de rapides, nous conduit au lac des Porcs-à-  
 “Pics, nom donné par les sauvages. “Ce lac mesure environ 3½ milles  
 “et est encaissé par une chaîne de collines. On y trouve de l'épinette  
 “noire de 4 à 8 pouces. Un portage est situé dans la baie, au fond du lac,  
 “et un sauvage nous a conduits en bas de la rivière Lemay, à travers une  
 “suite de portages et de lacs. . . .”.

---

## LEVÉ DU PLAN DE LA RIVIÈRE PORTNEUF ET DE SES TRIBUTAIRES, PAR M. HENRI BELANGER, A. G.

Les remarques suivantes sont des extraites du rapport de l'arpenteur  
 précité.

“.....

“L'embouchure de la rivière Portneuf est située sur la rive Nord  
 “du St-Laurent, en latitude 48o.37' Nord et longitude de 69o.04' Ouest,

“c’est-à-dire, à 146 milles en aval de Québec, par voie fluviale. Entre  
“son embouchure et sa source la Portneuf, mesurée suivant ses sinuosités,  
“est d’environ 150 milles et sa largeur varie de 4 à 5 chaînes. On y ren-  
“contre plusieurs chutes et cascades assez importantes, dont la première  
“est située à quatre milles de son embouchure, environ. Elle a 40 pieds  
“de hauteur, sur une largeur de près de 200 pieds. A cet endroit la  
“Hamilton Cove Co. a construit un barrage qui refoule l’eau jusqu’au  
“pied de la chute à Philias, à deux milles en amont.

“Cette dernière est formée d’une suite de cascades qui s’échelonnent  
“sur un parcours d’un mille. Ces cascades présentent, chacune, une  
“dénivellation de 10 à 15 pieds, et leur différence totale de niveau est  
“d’environ 70 pieds.

“Les crans serrés, une gorge étroite entre deux falaises, sont situés  
“à 2½ milles en aval de la rivière aux Cèdres, petit tributaire de la  
“Portneuf. Il y a, à cet endroit, un rapide de près de ¾ de mille de  
“longueur. Un portage, du côté Est de la rivière, permet d’éviter ce  
“rapide.

“La ligne séparative entre la seigneurie de Portneuf et la conces-  
“sion de la compagnie Wayagamack passe à environ un ½ mille en  
“amont de ce point (voir plan). La compagnie Hamilton-Co. exploite  
“actuellement la seigneurie de Mille-Vaches et y fait des chantiers  
“depuis trois ans. Un chemin carrossable existe entre le village de Port-  
“neuf et la ferme Tremblay, cette dernière située à environ 16 milles  
“du village, en suivant le cours de la rivière. Il y a quelques années la  
“compagnie qui exploitait cette région a prolongé ce chemin jusqu’à  
“quelques milles du Grand Portage. Cette route pourrait être réparée,  
“à peu de frais, pour permettre le transport des provisions et, en y  
“réparant les ponts, il pourrait même servir en été.

“La chute à Boulée, à environ six milles des Crans Serrés, a une  
“hauteur de 20 pieds. Le courant de la rivière est fort entre ces deux  
“endroits, mais sans gros rapides. Cette partie est assez bien boisée et  
“on y rencontre les espèces suivantes: épinette, sapin et bouleau. Toute-  
“fois, il faut en excepter la partie comprise entre le ruisseau de la Belle  
“Coulée et la rivière Rocheuse, où l’on rencontre une lisière de brûlis  
“d’un mille et demi de profondeur. Cet endroit serait idéal pour une  
“tour d’observation. La rivière est profonde et les berges sont élevées.  
“Elle est aussi sinueuse, telle qu’indiquée sur mon plan, et deux portages  
“nous permettent d’éviter 5 milles de rivière.

“A l’embouchure du ruisseau Marcoux, un camp a été construit

“par les gardes-feux et une ligne téléphonique relie ce poste à la rivière  
 “Sault-au-Cochon, passant par le lac Cossette, Le terrain est, en  
 “général, très montagneux.

“Du ruisseau Marcoux au Grand Portage la rivière est facile,  
 “conserve une largeur uniforme et sans mauvais rapides. Toutefois, elle  
 “est très sinueuse, surtout du ruisseau Emond au Grand Portage; aussi,  
 “en examinant mon plan, l'on verra que des portages permettent d'éviter  
 “trois milles de rivière.

“En aval du Grand Portage on rencontre plusieurs petits tributai-  
 “res, de peu d'importance; en réalité, ce ne sont que des gros ruisseaux  
 “dont les plus considérables sont: les petites rivières Rocheuses, Monti-  
 “sambeau, Arez, Marois, à l'Ours et à la Loutre.

“Du côté Nord de la rivière il y a un brûlis d'environ deux milles  
 “de profondeur, qui s'étend de la rivière à l'Ours jusqu'à deux milles  
 “en amont du ruisseau Emond. Dans cette région ce qui n'est pas un  
 “brûlis est bien boisé d'épinette, de sapin, de bouleau et de quelques  
 “pins. Le sol est rocheux et sablonneux et, à certains endroits, recou-  
 “vert d'une couche d'argile.

Mon plan indique à un certain endroit, une élévation barométri-  
 “que de 1000 pieds et dont le sommet dénudé serait un site favorable  
 “à l'établissement d'une tour d'observation, car, de ce point, la vue  
 “s'étend à plusieurs milles en amont et en aval de la rivière.

“Sur les plans antérieurs du Grand Portage on y voit un autre  
 “portage qui m'a été impossible de localiser; par contre, j'en ai rencontré  
 “un à environ un mille au Nord de la branche principale. Au pied de ce  
 “portage, j'ai placé une plaque en aluminium, laquelle porte le numéro  
 “7 de ma série et une autre à la tête portant le numéro 8.

“Ce portage est d'environ 5½ milles de longueur et d'accès difficile;  
 “il est maintenant très bien indiqué par des plaques. On y trouve un  
 “petit lac à environ un mille de son pied. Il traverse la partie la mieux  
 “boisée de la rivière et on y rencontre du sapin, de l'épinette et du bou-  
 “leau, de 6 à 18 pouces de diamètre.

“Il permet aussi d'éviter un parcours accidenté de la rivière sur  
 “5 milles de longueur, où se trouve une suite de rapides, de cascades  
 “et de chutes et dont la plus importante mesure environ 40 pieds. Cette  
 “partie de la rivière est impraticable en été et de passage difficile en  
 “hiver, sauf en janvier quand il fait très froid.

“De la tête du Grand Portage (Sta.-273 sur plan) au lac Emmu-  
 “raillé, une distance d'environ 23 milles, sa largeur moyenne est de

“8 chaînes et elle se remonte en canot facilement, malgré plusieurs “rapides et un courant très fort, On n’y rencontre qu’un seul portage, “très court, situé du côté Sud-Ouest, au pied du lac. A cet endroit se “trouve une chute de 40 pieds de hauteur (barométrique), et, entre ces “deux points, le terrain est accidenté.

“On y rencontre un vieux brûlis d’environ 35 ans et sur lequel il y a “une seconde pousse de bouleau. Le terrain est rocheux, et, à certains “endroits, se trouvent des savanes et du sable. L’élévation des monta- “gnes diminue.

“Le lac Emmuraillé, ainsi nommé, probablement, parcequ’il est “complètement encaissé par une chaîne de montagnes, d’environ 500 “pieds d’élévation, est profond; sa longueur est d’environ 2½ milles et “sa largeur moyenne est d’un ½ mille. Une famille de chasseurs du “nom de Emond, de Portneuf, y a un camp de chasse. Du côté Nord-Est “la rivière Verte prend sa source et communique avec le bras Nord-Est “de la Portneuf par une suite de lacs et de portages.

“Du lac Emmuraillé au lac Mitinikiche, le cours de la rivière est “facile. On y rencontre trois petits lacs, formés par des élargissements “de la rivière; le second est appelé lac-aux-Pékans. Le bois est encore “le vieux brûlis mentionné plus haut.

“Le lac Mitinikiche, ou lac des Sauvages, a 4 milles de longueur et “¾ de mille de largeur. Il est entouré de montagnes. Ce lac est profond “et poissonneux et des gros ruisseaux l’alimentent. Un chasseur de “Portneuf, Paul Tremblay, a un camp de bâti à cet endroit.

“A la tête du lac Mitinikiche, du côté Ouest, commence un portage “d’environ 2 milles de longueur et débouchant sur le lac Bacon. Ce “portage permet d’éviter une partie de rivière remplie de cascades et “de chutes.

“A 1½ mille, environ, de la tête du lac on rencontre une fourche “dont le bras principal se dirige vers l’Ouest, dans la direction du lac “Bacon; l’autre bras, allant vers l’Est, se rend au lac Vert, ce dernier “ayant une largeur moyenne de 50 mailles. Un portage qui part du “haut du lac Mitinikiche, près du camp Tremblay, débouche sur ce “petit bras, en haut de la fourche, et évite ainsi une partie difficile de “la rivière.

“Le lac Vert n’est séparé du lac des Grandes Baies (ce dernier sur la “rivière Sault-au-Cochon) que par un portage d’environ un mille et “trois quarts.

“J’ai rencontré deux petits lacs avant d’atteindre le lac Vert,



“reconnu comme étant la tête de ce bras de la rivière. Ici j’ai rattaché  
“mon travail à un point établi au cours de mon relevé de 1920. Les  
“rives de ce bras sont assez bien boisées jusqu’au lac du ‘Milieu; de ce  
“lac, à la rivière au Cochon, on y trouve un vieux brûlis d’une quinzaine  
“d’années.

“Du lac Portneuf au lac Bacon la rivière est facile mais peu pro-  
“fonde, sur la distance d’environ 3 milles, séparant ces deux lacs. Le  
“terrain est accidenté et en vieux brûlis. Il n’y a que deux portages dans  
“cette traverse.

“Le lac Portneuf, situé à 3 milles du lac Bacon, est de forme irrégu-  
“lière avec des baies profondes et un grand nombre d’îles. Sa longueur  
“est de 8 milles et sa largeur de 2 milles.

“Mon plan indique plusieurs petits portages qui permettent d’éviter  
“d’assez grand détours, un facteur important dans des forts vents. Ce  
“lac est entouré de petites collines et est très profond, atteignant même  
“90 pieds d’eau en certains endroits.

“Le bord Est du lac a été brûlé il y a 3 ou 4 ans; le côté Ouest est  
“assez bien boisé de sapin, bouleau et d’épinette, de diamètre variant  
“de 4 à 12 pouces.

“Deux milles de rivières séparent le lac Portneuf du lac Itomano.

“Je diffère complètement d’opinion d’avec les rapports faits jusqu’à  
“présent relativement à cette partie de la Portneuf; selon moi, le lac  
“Itomano ne décharge pas dans la Portneuf, mais bien dans la Bersimis.

‘ Le faite de partage des eaux de la Portneuf et de la Bersimis est  
“situé entre les lacs Portneuf et Itomano, où deux bras de rivières se  
“rencontrent à cet endroit, Les eaux se déversent en partie au Nord dans  
“ce dernier, et en partie au Sud, vers le lac Portneuf.

“Les eaux du lac Itomano coulent vers le lac Pipmaukan.

“Dans le Sud-Ouest du lac Itomano se trouve un petit rapide ayant  
“une dénivellation d’environ un pied et dont j’ai personnellement  
“constaté l’existence. Ce rapide empêche les eaux du lac Itomano de se  
“déverser dans la Portneuf, son niveau étant plus bas. En consultant  
“mon plan l’on peut se rendre clairement compte de ces faits.

“Il est possible qu’un barrage construit par les castors pourrait  
“être la cause des deux issues de cette rivière. L’eau se serait fait un  
“chenal, par suite du débordement causé par ce barrage.

“Je suis tout-à-fait d’opinion qu’antérieurement à ce barrage cette  
“partie des eaux de la rivière, entre les lacs Itomano et Portneuf, qui se

“déversent maintenant dans ce dernier, coulaient entièrement dans la  
“Bersimis.

“Les rives du lac Itomano sont très bien boisées; il est entouré de  
mon“tagnes et est alimenté par la rivière aux Sables ainsi que par un  
lac “du côté Ouest. Il se déverse par une baie au Nord du lac, en chutes  
et en “rapides, sur une distance de 3 milles.

“Un portage débouche sur le côté Est et l’on rencontre quatre autres  
“portages avant d’atteindre le lac Pipmaukan.

“Les essences forestières ne sont pas de diamètre considérable; elles  
“consistent surtout en épinette noire et en bouleau.

“Une famille de Portneuf y fait la chasse.”

---

### LOCALISATION DES SOURCES DE LA BRANCHE NORD-OUEST DE LA RIVIÈRE ST-JEAN, DANS LE COMTÉ DE SAGUENAY, PAR M. HENRI BÉLANGER, A.G.

---

Extraits de son rapport:

“J’ai l’honneur de vous informer que je me suis transporté, par voie  
“aérienne, sur la branche Nord-Ouest de la rivière St-Jean, aux fins  
“d’établir la position géographique de la tête des eaux de cette rivière  
“et d’obtenir, au moyen de la photographie aérienne, une idée générale  
“de la partie inconnue de son bassin, soit, depuis le Gros Rapide, point  
“d’arrêt du relevé exécuté par l’arpenteur C.-E. Forgues, en 1890,  
“jusqu’à sa source.

“J’ai tout d’abord, effectué une première reconnaissance en vue  
“de découvrir le Gros Rapide et de choisir un endroit dans la partie la  
“plus au Nord du bassin de cette rivière, accessible en hydroavion.

“Après avoir localisé le point de départ de mes opérations (Gros  
“Rapide) et avoir choisi l’un des lacs qui forment la tête des eaux de cette  
“rivière, comme endroit favorable à mes observations, j’ai photographié,  
“à une altitude d’environ 5,000 pieds, toute cette partie inconnue du  
“bassin de la rivière, depuis le Gros Rapide, jusqu’à la tête des eaux  
“du grand lac Atikonak, soit au-delà de la hauteur des terres et, inverse-  
“ment, depuis cette hauteur des terres jusqu’à la jonction des branches  
“Nord-Ouest et Nord-Est de la St-Jean.

“J’ai ensuite établi un point géographique en latitude 51o.40’.40’-

“Nord et en longitude 64o.39'.30". Ouest. Ces valeurs ont été obtenues  
 “d'après des observations sur la polaire et Arcturus et l'emploi du pro-  
 “cédé du calcul par le point approché (avec formules différentielles et  
 “graphiques à grande échelle des observations). Ce point géographique  
 “se situe sur la rive Est du premier lac d'observation, à environ 20 chs  
 “au Sud de sa décharge, auquel endroit j'ai gravé, sur une épinette de  
 “six pouces de diamètre, mes initiales “H.B.” ainsi que la date “3 sept.  
 “1925. Près de cette épinette, plaquée sur quatre faces, j'ai posé, à la  
 “surface du sol, un point de repère, étant un monument officiel du  
 “Service des Arpentages et l'élévation de ce point de repère, au-dessus  
 “du niveau de la mer, est de 2000 pieds.

“Vu qu'il m'était impossible d'atteindre l'extrémité Nord de ce  
 “bassin pour y établir sa position géographique, je me suis transporté  
 “au delà de la hauteur des terres, soit à la tête des eaux de la rivière  
 “Atikonak auquel endroit, j'ai établi un second point géographique, en  
 “latitude 51o.55'00" Nord et longitude 64o.37'.45". Ouest. Ce point se  
 “situe à l'extrémité d'une pointe du second lac d'observation et, à cet  
 “endroit, j'ai gravé une épinette, de six pouces de diamètre, de mes  
 “initiales H.B. et la date 7 septembre 1925, et posé un deuxième point  
 “de repère tel que ci-haut décrit.

“Ce dernier point de repère, dont l'altitude est de 1,950 pieds, sera  
 “rattaché aux opérations d'arpentage que j'ai à exécuter sur la rivière  
 “Atikonak, suivant les instructions que vous m'avez données, en date  
 “du 20 avril dernier.

“La ligne de hauteur des terres qui sépare les eaux de la rivière  
 “St-Jean et Atikonak est située à environ 6 milles au Nord du premier  
 “point d'observation et à environ 10 milles au Sud du second. Sa lati-  
 “tude approximative est, par conséquent, de 51o.47'. Nord et son  
 “altitude de 2,200 pieds.

“A l'embouchure de la rivière St-Jean, j'ai également fait des  
 “observations afin d'en connaître sa position géographique exacte  
 “laquelle est en latitude 50o.18' Nord et en longitude 64o.22' Ouest.

“Dans les mailles du canevas graphique constitué par ces trois  
 “points géographiques, j'ai interpolé la partie Sud de la rivière St-Jean  
 “d'après le plan de l'arpenteur Forgues et, la partie Nord, d'après les  
 “photographies annexées au présent rapport.

“La distance comprise entre le Gros Rapide et le second point  
 “d'observation mesure, dans une direction N. 14o.01' Ouest, astrono-

“mique, 58 milles et deux tiers. Le développement, en suivant les sinuosités de la rivière, serait alors d'environ 80 milles.

“Les photographies et le plan panoramique que je vous transmets, avec les présentes, vous donnent une bonne idée du caractère général du pays drainé par cette rivière.

“A l'exception de quelques savanes qui existent dans la région avoisinante la tête de la branche Nord-Ouest cette partie est montagneuse, rocheuse et, par conséquent, impropre à la culture. Tout ce territoire, au Nord du liséré jaune sur la carte ci-jointe, à l'échelle de 6 milles au pouce, a été presque entièrement ravagé par des feux, il y a environ 15 ou 20 ans. Au Sud de ce liséré, la forêt est en bois vert; sapins et épinettes, de 4 à 10 pouces de diamètre.

“Sur presque tout son parcours cette branche Nord-Ouest n'est qu'une succession de cascades et de rapides, encadrés de montagnes abruptes et accidentées; aussi les indiens préfèrent-ils passer par le bras Nord-Est pour se rendre sur les eaux du fleuve Hamilton. Sa largeur moyenne est de 2 à 3 chaînes. . . .”

---

MODIFICATION D'UNE PARTIE DE L'ARPENTAGE ORIGINAL DES CANTONS DE DALQUIER ET DE DUVERNY, COMTÉ D'ABITIBI. TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR M. LORENZO BERNIER, A.G.

---

Extraits du rapport dudit arpenteur:

“Le terrain est généralement plan dans cette partie des cantons où j'ai opéré. Cependant, le fronteau du rang IX de Dalquier traverse une colline de 280 pieds de hauteur, vis-à-vis les lots 47, 48 et 49. Cette élévation offre de très beaux sites pour l'établissement de postes d'observations à l'usage du service de la protection.

LE SOL

“Les parties comprenant le rang IX de ces deux cantons, ainsi que le rang X de Dalquier, sont rocheuses; toutefois, il y a une certaine lisière de bonne terre dans ces rangs, de chaque côté de la rivière Harricana. Tout le reste est très propre à la culture.

---

“Presque toute cette région est boisée en bois vert. Deux parties, “seulement, ayant été ravagées par le feu; il y a plusieurs années, “*méritent d’être signalées*. La première est située au front du rang VII “de Duverny; elle commence à la ligne extérieure Ouest et s’étend vers “l’Est sur une distance d’environ un mille. Sa largeur moyenne est d’un “ $\frac{1}{4}$  de mille, à peu près. La seconde est située dans le rang VIII de “Dalquier et comprend les lots 48, 49 et 50 de ce rang.

“Les principales essences qui y croissent sont: l’épinette, le bouleau “et le tremble.

“J’ai remarqué que le plus beau bois de commerce est situé dans les “rangs VII et VIII de Dalquier.”

---

RENOUVELLEMENT D’UNE PARTIE DE L’ARPENTAGE PRI-  
MITIF DU CANTON DE LANGELIER, COMTÉ DE  
CHAMPLAIN, PAR M. J.-A. CHALIFOUR, A.G.

---

Les remarques suivantes sont contenues au rapport de cet arpen-  
teur:

“Les principales essences forestières sont le sapin, l’épinette et le  
“bouleau, toutes de petites dimensions. D’après ce que j’ai pu constater,  
“cette région a été dévastée par des feux de forêts, il y a une vingtaine  
“d’années.

“La rivière Croche forme une vallée d’alluvion qui s’étend jusqu’à  
“un demi mille de chaque côté et le sol se prête très bien à la culture.

“Le reste de ce territoire est montagneux et rocheux.”

---

---

LEVÉ DU PLAN DE LA RIVIÈRE MITCHINAMEKUS ET D'UNE  
PARTIE DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE, DANS LES COM-  
TÉS DE CHAMPLAIN, MASKINONGÉ, ST-  
MAURICE, BERTHIER, JOLIETTE ET  
MONTCALM.

---

Opérations faites par M. l'arpenteur J.-P. Dutil, et les passages suivants sont extraits de son rapport :

TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE ET ESSENCES FORESTIÈRES

“La région traversée par les rivières Mitchinamekus et du Lièvre (branche Ouest) est fortement ondulée bien que les montagnes ne soient pas très élevées. On y rencontre de l'épinette noire, du cyprès et du bouleau. Les bords de la rivière Mitchinamekus, surtout, sont boisés en épinette noire.

“Le sol est impropre à la culture et la chasse ne semble pas abondante.

LAC DANDURAND

“Ce lac est situé au Sud du chemin de fer et mesure environ sept milles de longueur. On y pêche du brochet et du doré. Le sol aux alentours est inculte.

LAC LONG

“Le premier des grands lacs à la tête des eaux de la rivière Mitchinamekus. Il a une longueur de 5 milles, environ, mais ne dépasse jamais un demi-mille de largeur. Ses rives ne sont boisées qu'en bouleau, les feux de forêts y ayant tout consumé il y a plusieurs années. On dit que la truite y abonde.

LAC MEJOMANGOOS.

“Ce lac porte aussi le nom de Grosse Truite, dû, probablement, à cause du gros poisson qu'on y pêche. Il mesure environ onze milles de longueur et atteint, parfois, une largeur d'un mille et demi. Ses alentours ne contiennent que très peu de bois de commerce. Sa décharge, la rivière du Lièvre (branche Ouest), possède plusieurs

“rapides et même quelques chutes, dont l’une atteint une hauteur de  
 “50 pieds. Ses rives sont assez bien boisées de bois de commerce.”

---

LEVÉ DU PLAN DE LA RIVIÈRE PISCATOSIN, DANS LES  
 COMTÉS DE MONTCALM, LABELLE ET HULL, PAR  
 M. J.-P. DUTIL, A.G.

---

Extraits du rapport du dit arpenteur

“La tête des eaux de la rivière Piscatosin est très facile d’accès.  
 “De Mont-Laurier on se rend d’abord à Ste-Anne-du-Lac, situé au Sud  
 “du lac Tapani, soit une distance d’environ 40 milles de Mont Laurier.  
 “Un portage nous conduit de ce dernier lac au lac d’Argent, situé sur  
 “la rivière Piscatosin. De là, au lac communément appelé lac Perrault,  
 “le dernier des grands lacs à la tête des eaux, il n’y a environ qu’un mille  
 “de distance.

TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE ET ESSENCES FORESTIÈRES

“La région de la rivière Piscatosin ne possède pas de hautes monta-  
 “gnes bien qu’on puisse dire qu’elle est fortement ondulée. Les feux  
 “de forêts n’ont pas fait de ravages considérables depuis nombre d’an-  
 “nées en ces lieux et l’on y rencontre du bouleau, surtout, de l’épinette  
 “et du cèdre sur les bords des lacs et rivières. Le bois de commerce,  
 “ cependant, est à peu près tout enlevé. Le sol pour ainsi dire est im-  
 “propre à la culture.

LAC PERRAULT

“Le premier des grands lacs à la tête des eaux de la rivière Pisca-  
 “tosin. Ce lac mesure environ 4½ milles de longueur sans jamais  
 “dépasser un mille de largeur. Il est bordé de montagnes peu élevées  
 “et boisées surtout en bouleau, un peu d’épinette et de sapin et de  
 “quelques pins, par ci par là; on y rencontre aussi des cèdres sur les  
 “rives des lacs. La berge n’est pas élevée, de 3 à 7 pieds seulement, et la  
 “grève est en beau sable fin qui s’étend, parfois, sur une largeur de 200  
 “pieds.

“On y trouve de la truite rouge et grise et du mulot. L’original  
“y abonde.

## LAC D’ARGENT

“De forme irrégulière, ce lac mesure environ 4 milles de longueur  
“sur une largeur de 2 milles. Il contient de nombreuses îles dans sa partie  
“Nord et ces îles sont toutes boisées en bouleau, avec très peu de sapin  
“et d’épinette. La berge est généralement peu élevée et formée de cail-  
“loux, à l’exception de la baie Sud-Est où la rive est en sable.

“Les alentours du lac sont boisées en bouleau, mérisier, sapin et  
“épinette. On y rencontre aussi du cèdre.

“Ce lac contient de la truite rouge et l’original y abonde.

## LAC PISCATOSIN

“De forme très irrégulière, ce lac possède plusieurs grandes baies,  
“séparées, parfois, par de très étroites langues de terre et, de sa décharge  
“à la rivière Piscatosin, il peut y avoir environ 6 milles. Ses rives ne  
“sont pas élevées et elles sont formées de bois dur surtout, le bois de  
“commerce y ayant été enlevé.

“La décharge du lac, la rivière Piscatosin, est très sinueuse et de  
“très faible largeur; elle se jette dans le lac Baskatong.

## LAC COCKNAGOG

“Situé à  $\frac{3}{4}$  de mille seulement, au Nord du lac Piscatosin. Il a la  
“forme ellipsoïdale et mesure environ 2 milles de longueur sur une  
“largeur d’un mille seulement. Il se déverse dans le lac Piscatosin et ses  
“alentours sont pauvres en bois et le sol est impropre à la culture.

## LAC BASKATONG

“Belle nappe d’eau, de forme à peu près ronde, mesurant environ  
“quatre milles de diamètre. Il n’est situé qu’à 4 milles à l’Est de la  
“rivière Gatineau. Sa berge est peu élevée et formée de sable fin. La  
“forêt contient un peu de pin et de l’épinette noire. Le feu y a ravagé la  
“partie Sud et le sol ne semble pas bien propre à la culture.

“Ce lac contient du brochet et de l’éturgeon”.



---

ÉTABLISSEMENT DE CERTAINES LIGNES PRIMORDIALES  
DANS LES CANTONS DE MONTBRAY ET DE  
DUPRAT, TRAVAIL CONFIE À M. GEORGES  
GARNEAU, A.G.

---

Les remarques suivantes sont des extraits du rapport de cet arpenteur :

“Ces deux cantons sont très faciles d'accès. Depuis La Sarre, sur le chemin de fer Canadien National, j'ai suivi la rivière du même nom, le lac Abitibi, le lac Duparquet, et la rivière Kanasuta pour me rendre au canton Montbray. Depuis le lac Duparquet j'ai suivi la rivière Mouilleuse pour atteindre le centre du canton de Duprat

CANTON DE MONTBRAY

“De chaque côté de la ligne séparative des rangs 5 et 6, à l'Ouest de la ligne centrale, le terrain est assez plan sur une distance de 2 milles, mais, sur les trois derniers milles, il est ondulé et semé de rochers. Toute cette partie est en ancien brûlis.

“A l'Est de la ligne centrale le terrain est aussi ondulé, sur les deux premiers milles, et couvert de bois vert. Par contre, les derniers milles sont très accidentés et en brûlis.

CANTON DE DUPRAT

“La partie centrale de la ligne entre les rangs 5 et 6 est en bois vert et le terrain est relativement plan. Toutefois, les extrémités sont ondulées et traversent un ancien brûlis.

“Le sol est complètement impropre à la culture sur tout le parcours de ces deux médianes; accidenté et très rocheux.

“Les principales essences où la forêt est en bois vert sont : l'épinette, le sapin, le bouleau, le tremble ainsi que quelques cèdres, ces derniers aux alentours des cours d'eau.

“La chasse est assez bonne et les lacs et rivières sont très poissonneux.

---

---

---

RENOUVELLEMENT DE L'ARPENTAGE PRIMITIF D'UNE  
PARTIE DU CANTON DE GUERIN, PAR M. LOUIS  
GIROUX, A. G.

---

Extraits de son rapport:

“L'aspect général du canton de Guerin est plutôt triste, le feu l'ayant ravagé dans sa presque totalité. La partie cultivable représente à peu près 35% du territoire parcouru; l'autre partie se compose de terrain rocheux, disséminé en petites étendues.

“La paroisse de St-Gabriel groupe à l'abri de son clocher une centaine de familles de colons industriels qui travaillent avec ardeur au défrichement du sol.

“De bons chemins nous permettent de circuler et d'atteindre facilement tous les lots cultivables. La récolte de cette année a été particulièrement abondante; malheureusement, l'éloignement des marchés empêche la vente lucrative de ces produits et cause un certain malaise parmi la population.

“L'ouverture de la nouvelle voie au district de Rouyn et, en même temps, à la région de l'Abitibi, promet de réaliser une activité plus grande dans tous ces domaines.

“Le seul cours d'eau d'importance est le ruisseau Bryson. Les lacs Prevost, Lasniel et Renard offrent de belles nappes d'eau et fournissent aux colons du brochet—le principal poisson de cette région.

“L'ouverture des chemins de colonisation et le feu ont été la cause que presque tous les poteaux de lots avaient été détruits ou déplacés. En conséquence, les paroissiens de St-Gabriel ont été bien sensibles au bienveillant concours que vous avez bien voulu leur prêter en faisant retracer les limites de leurs lots.

---

ÉTABLISSEMENT D'UN RÉSEAU DE LIGNES DE BASES ET  
MÉRIDIENNES, DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE  
MEGISKAN, COMTÉ D'ABITIBI, PAR MON-  
SIEUR L'ARPENTEUR J.-M. ROY.

—

Extraits du rapport dudit arpenteur:

“Partant du coin commun aux cantons de Laigne, Sérigny, Crusson,  
“et Faillon, sur la ligne par moi établie, en 1914, je tirai, Nord astrono-  
“mique, le deuxième méridien principal, sur une distance d'environ  
“50 milles, soit jusqu'à l'intersection de la limite Nord du canton de  
“Cuvillier, établie par mon confrère, Monsieur C. C. de la Chevrotière.

“Du même point de départ, j'établis, Sud astronomique, le prolongement de ce même deuxième méridien jusqu'à la limite Sud des cantons de Vimy et de Cambrai, ligne tirée par messieurs les arpenteurs. Joncas et Malouin.

“Mes instructions m'autorisaient à tirer les limites Nord et Sud du canton de Foch; mais suivant les instructions verbales des officiers de votre département, après avoir établi les deux lignes ci-haut mentionnées, je relevai la limite Ouest du canton de Foch, aussi établie par MM. Joncas et Malouin.

“Du dixième poteau milliaire, planté par moi-même, en 1914, au coin Nord-Ouest du canton de Poisson, j'établis, Nord astronomique, sur une distance de 40 milles, la partie Nord du troisième méridien principal.

“Entre les deuxième et troisième méridiens, je traçai deux parallèles de latitude, le premier formant la limite Sud des cantons d'Adhémar-St-Père, Mazères, Masplet et Kalm, le second formant la limite Nord des cantons de Labrie, Moquin, Souart, Barry et Bailly.

“La seconde partie de mon travail comprenait le relevé des rivières et lacs entre les différentes lignes que j'avais établies.

“Au Sud du chemin de fer, j'ai relevé tout ce que demandaient mes instructions, soit:

“La rivière Capitachouan, depuis le chemin de fer jusqu'à la limite Sud des cantons de Cambrai et de Vimy, ainsi que les rivières et lacs situés sur le parcours du deuxième méridien, et dont la plus importante est la rivière Shoshoquan.

“Au Nord du chemin de fer, avec le concours de mon confrère, M. de la Chevrotière, que vous m'aviez autorisé à employer, je relevai la

“rivière Megiskan et ses principaux tributaires, à l’exception de la  
“rivière Serpent, depuis ma ligne de 1914 jusqu’à la rivière Paskagama.  
“Cette dernière rivière, située à l’Est du troisième méridien et, par  
“conséquent, en dehors de mes instructions, me parut très considérable  
“et on me dit qu’elle longe la partie supérieure du St-Maurice, passant  
“à quelques milles seulement du grand lac du Mâle. Elle n’apparaît  
“nulle part sur les plans que possède votre département et en en faisant  
“faire le levé du plan vous auriez le bassin de la Megiskan au complet.

“J’avais remarqué que cet immense bassin comportait une diffé-  
“rence d’élévation très minime; aussi ne fus-je nullement surpris d’ap-  
“prendre qu’une puissante compagnie, propriétaire de pouvoirs d’eau  
“sur la rivière Mégiskan, songeait à emmagasiner les eaux du bassin  
“supérieur pour s’en servir comme réserve à l’époque des basses eaux.  
“Pour ériger des barrages à cet effet, deux endroits me parurent tout-  
“à-fait désignés: le premier, à la décharge du lac que nous appellerons tempo-  
“rairement lac des Iles, sur le Mégiskan; je n’ai fait aucun nivellement,  
“mais je suis d’opinion qu’un barrage à cet endroit pourrait refouler  
“l’eau vers le Sud, jusqu’au grand lac sur la traverse de Forsythe et,  
“vers le Nord, sur la rivière Macho, jusqu’à en amont du lac aux Ca-  
“nards; entre ce dernier lac et le lac aux Loutres—il existe un rapide qui  
“ne me parut pas, cet hiver, présenter une différence de niveau très  
“considérable, et le barrage du lac des Iles pourrait, peut-être, servir  
“pour le lac aux Loutres, une belle nappe d’eau s’étendant jusqu’au-delà  
“du dernier parallèle formant la limite Nord du canton de Barry.

“Le second barrage, qui serait le plus important, pourrait être érigé  
“à la décharge du lac Mégiskan et refoulerait facilement l’eau de la  
“rivière Mégiskan jusqu’en amont du lac Paskama et celle de la rivière  
“St-Cyr jusqu’au-delà du dernier parallèle.

“En élevant de quelques pieds le dernier barrage (lac des Iles), il  
“pourrait probablement, refouler l’eau sur le lac Mégiskan et la rivière  
“St-Cyr.

“Pour former des réservoirs de moindre importance, il serait facile  
“d’écluser les lacs White Shore et Shadow, situés tous deux à proximité  
“du chemin de fer Transcontinental, ainsi que le lac Kapusacataca, sur  
“le deuxième méridien principal.

“Pour compléter le bassin de la rivière Mégiskan, j’aurais dû relever  
“la rivière Serpent, décharge du lac du même nom, arpenté d’abord par  
“M. Lacoursière, A.G., et par moi-même, en 1914; malheureusement,

“lorsque j’y arrivai, la saison était trop avancée pour me permettre de  
“faire ce travail.

“Reste aussi la rivière Paskagama que nous traversâmes avec le  
“troisième méridien. Je ne crois pas que votre département possède  
“aucun renseignement sur cet important cours d’eau qui forme la partie  
“Est du bassin de la Mégiskan. “Je m’informai auprès des sauvages et  
“des traiteurs de la région, mais elle me paraît très peu connue; j’appri  
“seulement qu’un ingénieur de la Brown Corporation y avait traversé  
“par les tributaires du lac du Mâle, sur le St-Maurice, et qu’elle prenait  
“sa source beaucoup plus loin vers le Nord-Est.

#### TERRAIN

“Au Nord du chemin de fer, le terrain, sans être aussi uni que celui  
“de l’Abitibi, ne prononce pas d’accidents très considérables si ce n’est  
“qu’aux environs du premier parallèle (limite Sud d’Adhémar), etc.,  
“où le pays est plutôt montagneux. Partout ailleurs le terrain est ondulé  
“et souvent absolument uni (savanes et Muskegs).

“Au Sud du chemin de fer, le bassin de la rivière Attik est plutôt  
“uni, mais une chaîne de montagnes de 300 à 400 pieds le sépare du ver-  
“sant de la rivière Ottawa (Shoshoquan et Capitachouane)

“Je remarquai plusieurs montagnes dans des conditions topogra-  
“phiques des plus avantageuses pour l’érection de tours en vue de la  
“protection des forêts contre l’incendie; au Nord du lac Ashpabanca,  
“sur le côté Ouest du lac aux Canards, au Nord du grand lac de la tra-  
“verse de Forsythe et au Sud du chemin de fer, à la hauteur des terres  
“entre les eaux de la rivière Attik et celles de la rivière Shoshoquan.

#### SOL

“Je ne crois pas qu’aucune partie de cette région puisse être consi-  
“dérée comme propre à la culture; nous avons bien traversé, ici et là,  
“des petites lisières de terre arable, mais elles étaient de superficie telle-  
“ment restreinte et si éloignées les unes des autres que nous pouvons  
“considérer le sol comme généralement inculte.

#### BOIS

“Tous ceux qui ont voyagé sur la rivière Mégiskan sont unanimes  
“à affirmer qu’ils n’y ont vu que du brûlis ou du jeune cyprès; cette  
“assertion est vraie pour la majeure partie de la rivière, mais j’ai été

“agréablement surpris de rencontrer sur les tributaires et sur mes lignes  
 “des forêts d’épinette et de cyprès, d’un diamètre variant de 8 à 15  
 “pouces, surtout sur la rivière Macho qui est, sans contredit, la rivière  
 “la plus riche en bois. Seules, les montagnes du lac aux Canards ont été  
 “visitées par l’incendie. Le beau bois continue dans la rivière St-Cyr et,  
 “sur cette dernière, pratiquement jusqu’au dernier parallèle.

“Les deuxième et troisième parallèles sont plutôt en brûlis, ancien  
 “ou récent.

“Au Sud du chemin de fer, nous avons le grand brûlis de la rivière  
 “Attik, mais les montagnes des rivières Shoshoquan et Capitachouane  
 “sont assez bien boisées.

#### MOYENS D’ACCÈS

“La rivière Capitachouane prend sa source au chemin de fer même;  
 “depuis la gare de Bourmont la route de canots est très facile à suivre;  
 “les portages y sont bien entretenus et indiqués par les garde-feu jusqu’à  
 “la rivière Ottawa.

“Pour se rendre à la rivière Shoshoguan, les sauvages suivent une  
 “chaîne de portages depuis la gare de Bolger, mais ce chemin est plutôt  
 “difficile.

“Une autre chaîne de portages part de Doucet, descendant vers le  
 “Sud, mais j’en perdis les traces sur la rivière Marquis.

#### AU NORD DU CHEMIN DE FER

“Le chemin le plus fréquenté pour descendre à la rivière Mégiskan  
 “part de Forsythe, gare voisine de Doucet, vers l’Est (traverse de For-  
 “sythe, dans mes carnets d’opérations). “Le Père missionnaire, pour se  
 “rendre au poste de Waswanapi, suit cette route jusqu’au lac des Iles,  
 “sur le Mégiskan, qu’il descend jusqu’à la rivière Ashpabanca; après  
 “avoir remonté cette dernière jusqu’à sa source, il traverse au lac Ma-  
 “coustigan et, de ce dernier, au lac Wetetnagami; au lieu de continuer  
 “par la rivière Wetetnagami il prend la rivière Sullivan jusqu’à Puski-  
 “tanika et, de là, au grand lac Waswanipi.

“Lorsque, au début de mon expédition, je transportai mes provi-  
 “sions aux différents postes de ravitaillement (caches), je remontai le  
 “Mégiskan depuis le pont, à 12 milles à l’Ouest de Doucet, sur le chemin  
 “de fer. L’hiver suivant, je choisis la route du White Shore à 3 milles  
 “à l’Ouest de Monet.

“L'été dernier, je descendis la rivière Kekek, avec les canots chargés  
 “et je dus y faire quinze portages avant d'atteindre le lac Mégiskan,  
 “mais, avec une demi charge, je descendis tous les rapides à l'exception  
 “d'une petite cascade.

“En 1914, je m'étais rendu au lac Paskagama par le lac de l'Ombre,  
 “et la rivière Angéline, j'avais laissé le chemin de fer au ruisseau Octavie,  
 “tout près de Monet.

“A l'exception de la rivière Kekek, avec ses portages, tous les autres  
 “cours d'eau sont d'une navigation si facile que les sauvages chassant  
 “dans ces portages, se sont tous munis de moteurs à gazoline démonta-  
 “bles, qu'ils adoptent à leurs canots; et, malgré leur ignorance complète  
 “de principes élémentaires de la mécanique, ils réussissent à les faire  
 “fonctionner parfaitement. Il est très rare de rencontrer, dans la Pro-  
 “vince, une région d'une telle étendue qu'il soit possible de parcourir  
 “avec autant d'aise et de sécurité.

“Avec les cartes que pourra maintenant publier votre département,  
 “les touristes n'auront que l'embarras du choix pour organiser leurs  
 “excursions de pêche et surtout de chasse: entrée par White Shore, sortie  
 “par traverse de Forsythe; entrée par le lac d'Ombre, sortie par Mégis-  
 “kan, au mille 12 du chemin de fer—ou par le Jacot—sur le lac Millie;  
 “au passage, la magnifique tournée de la rivière St-Cyr, avec ses 40 à 50  
 “milles de lacs et de la rivière Macho, avec ses montagnes de bouleau,  
 “d'épinette et de sapin où le chasseur ne peut manquer d'abattre un  
 “superbe orignal et, quelquefois, un gracieux chevreuil.

“Il est regrettable que la truite y soit si rare; les résidants de Doucet  
 “connaissent cependant quelques petits lacs, tributaires du lac Millie  
 “où ils font des pêches assez fructueuses pour leur faire oublier les fatigues  
 “du voyage. S'il y a peu de truite, par contre, les lacs sont remplis de  
 “doré, de carpe et surtout de brochet, ces derniers mesurants jusqu'à  
 “30 et 40 pouces de longueur.

“A Doucet, je rencontrai quelques prospecteurs prétendant que la  
 “formation de Cobalt et de Rouyn était la même que celle du lac Chi-  
 “bougamou, et devait traverser la région de la Mégiskan; à ma connais-  
 “sance, ils n'ont fait aucune découverte, pas plus que moi-même, d'ail-  
 “leurs”.

#### REMARQUES GÉNÉRALES

L'exposé sommaire ci-haut, Monsieur le Ministre, vous donne un  
 aperçu général des opérations qui ont été menées à bonne fin au cours

---

de l'année qui vient de se terminer, ainsi que des nouveaux travaux que nous avons dû entreprendre pour répondre—non seulement à nos propres besoins—mais tout aussi bien pour ceux des divers Services de l'Administration.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour nous de vous faire remarquer que ces travaux de diverses natures nous ont fourni une quantité de données d'importance capitale, données qui nous permettent de mieux connaître notre province, ses beautés et ses richesses naturelles. De plus, nous pouvons, maintenant, remplir certains vides qui existaient sur nos cartes et, du seul coup, répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui nous arrivent chaque jour.

En somme, nous croyons que la Province de Québec se maintient toujours au premier rang en ce qui regarde les moyens à adopter et les procédés à suivre pour obtenir des arpentages scientifiques de son domaine, facteurs qui, de nos jours, font le sujet d'études et de recherches de presque tous les géomètres de chaque pays, et nous avons toutes bonnes raisons d'espérer que, dans un avenir relativement peu éloigné, elle aura tracé la voie que bien d'autres se verront forcés de suivre.

En terminant, Monsieur le Ministre, j'attire votre attention au tableau contenu à l'appendice numéro 20 lequel donne un état des travaux définitivement acceptés et payés au cours de l'année.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre humble serviteur,

DAVID W. MILL, A.G., F.S.I.

*Directeur des Arpentages.*

Québec, le 30 juin 1926.

---



## APPENDICE No 20

TABLEAU des opérations d'arpentages définitivement acceptées, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1926.

| Arpenteurs             | Localité, genre d'opérations   | Coût         | Nombre d'acres divisés en lots de fermes |
|------------------------|--|--------------|--|
| Bélanger, Henri.....   | Levé du plan de la rivière Manicouagan, y compris ses tributaires.....   | \$ 67,328.16 |  |
| " ".....               | Rattachement de points géodésiques sur rives du St-Laurent, y compris division de certains lots dans le canton de Letellier..... | 21,170.99    | 296.50                                   |
| " ".....               | Levé du plan des sources de la rivière St-Jean.....  | 4,531.01     |  |
| " ".....               | Levé du plan de la rivière Portneuf et de ses tributaires.....   | 20,468.00    |  |
| Bernier, Lorenzo.....  | Dalquier et Duverny, arpentages dans les cantons de.....   | 2,039.16     |  |
| Chalifour, J.-A.....   | Langelier, arpentage dans le canton de.....  | 2,703.33     |  |
| Dutil, J. P.....       | Mitchinamekus et Piscatosin, levés des plans des rivières.....   | 9,636.90     |  |
| Garneau, Georges.....  | Montbray et Duprat, arpentages dans les cantons de.....  | 2,422.53     |  |
| Giroux, Louis.....     | Guerin, arpentage dans le canton de.....   | 7248.50      |  |
| Houde, J.-H.....       | Bulstrode, arpentage dans le canton de.....  | 1,064.00     |  |
| Legendre, F.-O.-A..... | Biencourt, division dans le canton de.....   | 1,356.60     | 5,856.00                                 |
| Roy, J. M.....         | Comté d'Abitibi, établissement de lignes de base, etc., (commencé en 1923).....  | 75,993.68    |  |
|                        | Total.....   | \$215,962.86 |  |
|                        | Canton de Varin, rang I, spécifié cette année (ancienne division).....   |              | 4,006.00                                 |
|                        | Canton de Tadoussac, lots divisés aux frais des intéressés.....  |              | 977.00                                   |
|                        | Canton de St-Jean, lots divisés aux frais des intéressés.....  |              | 499.97                                   |
|                        | Superficie totale de nouveaux lots.....  |              | 11,635.47                                |

DAVID-W. MILL,

Surintendant des arpentages,

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1926.

F.-X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

## APPENDICE No 21

RAPPORT DU SERVICE HYDRAULIQUE POUR L'ANNÉE  
FINISSANT LE 30 JUIN 1926

Québec, le 11 novembre 1926.

L'Honorable Ministre des terres et forêts,  
Québec, P. Q.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service hydraulique pour l'exercice se terminant le 30 juin 1926.

1. LOTS DE GRÈVES ET DE RIVIÈRES.—Comme chaque année, le Département a reçu un certain nombre de demandes de lots de grève et de rivières pour diverses fins. En tout, 74 concessions ont été accordées comme suit sous forme de bail:

|  |    |
|--|----|
| Pour améliorations aux grèves . . . . .                          | 4  |
| Pour lignes de transmission électrique . . . . .                 | 3  |
| Pour flottage du bois comprenant estacades et barrages . . . . . | 60 |
| Pour forces hydrauliques . . . . .                               | 5  |
| Pour aqueduc . . . . .   | 1  |
| Pour agrandissement d'usine . . . . .                            | 1  |

Les droits accordés comprennent l'autorisation des barrages et l'élévation des eaux sur certains terrains de la Couronne.

Le détail de ces diverses concessions est donné à l'appendice No 5.

Outre les baux ci-dessus mentionnés, un lot a été concédé par lettres patentes au Gouvernement fédéral pour la construction d'un quai à Port-aux-Saumons, sur le St-Laurent.

2. FORCES HYDRAULIQUES.—L'ancien bail du groupe de chutes connu sous le nom de Section No 2 de la rivière des Quinze, dont les conditions n'étaient pas exactement remplies a été modifié et renouvelé en obligeant le concessionnaire *Gatineau Power Company* successeur et ayant-cause de la *Canadian International Paper Company* à construire un moulin à papier de 200 tonnes par jour avant le 31 décembre 1930.

D'autre part, le loyer annuel a été augmenté de \$3,505.00 à \$10,-

000.00 et la redevance annuelle supplémentaire portée de 20c à 50c par cheval-vapeur aménagé.

Sur la rivière Assemetquagan, quelques petites chutes ont été louées à la *Fraser Companies Limited* dans le but d'y installer un moulin à scie.

Une section de l'Ottawa supérieure dans le canton de Darlens, a été concédée à la *Transcontinental Railway Branch Lines Co.* au prix nominal de \$1 00 par année, plus une redevance annuelle supplémentaire de 50c par cheval lorsque le développement aura lieu. Ce bail a été accordé pour promouvoir la construction du chemin de fer entre le Transcontinental et les mines de Rouyn.

Toutefois, les deux principales concessions de l'année ont été accordées par enchères publiques.

La première, comprenant le groupe de chutes situées sur chacune des rivières Mistassini et Mistassibi près de leur confluent.

Ces forces hydrauliques ont été adjugées en même temps qu'un territoire forestier à la compagnie *Mistassini Power & Paper Co.* en considération d'un loyer annuel de \$5,000.00, une redevance annuelle supplémentaire de 50c, l'obligation de construire un moulin à pulpe et à papier de 200 tonnes par jour, dans un délai de 3 ans, et aux conditions ordinaires du Services hydraulique selon la formule type E-1926.

La seconde concession comprend le reste des droits du Gouvernement provincial sur la rivière Ottawa dans les rapides des Chats. L'adjudication fut faite à la *Chats Falls Power Co.* au prix de \$14,800.00 et d'une redevance annuelle supplémentaire de 50c par cheval aménagé ainsi qu'aux conditions générales du bail-type.

Tel qu'annoncé l'année dernière, les 3 chutes de la rivière de Batiscau louées à la *North Shore Power Co.* ont été aménagées ensemble et forment aujourd'hui une très belle usine d'une capacité actuelle de 12,000 H.P. qui sera dans le cours de l'année portée à 24,000 H.P.

Des diverses chutes et rapides concédés par baux emphytéotiques, les suivants sont maintenant producteurs d'énergie, et le tableau suivant indique les usines qui paient des redevances, les seules qui nous intéressent ici :

| Rivières,   | Chutes,            | Compagnies.   |
|-------------|--------------------|---|
| St-Laurent, | Rapides des Cèdres | Montreal Light Heat<br>& Power Cons. . . . 117,607 H.P. |
| St-Maurice, | La Gabelle         | St. Maurice Power Co 82,881 H.P.                        |
| Des Quinze, | Section No 3       | Quinze Power Co. . . . 10,000 H.P.                      |

|                 |                     |   |             |
|-----------------|---------------------|---|-------------|
| Gordon,         |                     | Gatineau Power Co. .                        | 7,200 H.P.  |
| Shiphaw,        | Chute des Galets    | Price Bros & Co. . . . .                    | 5,000 H.P.  |
| St-François     | Rapides Hemmings    | Southern Canada<br>Power Co. . . . .        | 20,000 H.P. |
| Métabetchouane, | Chute de la Martine | Lake St. John Light<br>& Power Co. . . . .  | 3,000 H.P.  |
| St-François,    | Chute de Weedon     | Cité de Sherbrooke ..                       | 2,000 H.P.  |
| Batiscan,       | Chute Plate         | North Shore Power Co                        | 1,200 H.P.  |
| Franquelin,     |                     | Franquelin Lumber<br>& Pulpwood Co. . . . . | 400 H.P.    |
| La Sarre,       |                     | Cie Electrique de<br>La Sarre, Limitée. .   | 100 H.P.    |
| La Sarre,       |                     | L.-Edmond Mercier. .                        | 100 H.P.    |

Ces différentes usines rapportent au Trésor un revenu supplémentaire à leur loyer, par l'opération des clauses stipulant les redevances proportionnelles à la puissance des moteurs installés. On trouvera ces montants à l'article "administration".

Les autres chutes ou rapides sous bail, mais non aménagés ou ceux dont la production est de peu d'importance (moins de 100 chevaux) sont au nombre de 37.

Quoiqu'il ne tombe pas dans la catégorie des baux, le barrage du Saguenay, à l'Île Maligne, est maintenant terminé, la puissance actuelle des moteurs étant de 360,000 chevaux avec disposition dans la chambre des machines pour une installation éventuelle de 540,000 H.P.

D'autre part, les travaux pour l'aménagement de la chute à Caron sont commencés; cette autre usine du Saguenay aura une capacité de 800,000. H.P.

A cette deuxième entreprise est liée la création de la nouvelle ville d'Arvida dont les progrès extraordinaires ont été notés ailleurs.

3. RÉSERVOIRS DE RÉGULARISATION.—Rappelons qu'il y a trois classes de réservoirs: a) ceux contrôlés par la Commission des eaux courantes; b) ceux construits et contrôlés par les compagnies privées; et c) les réservoirs construits et contrôlés par le Gouvernement fédéral mais passés sous le contrôle du Gouvernement provincial.

Dans la première classe peut être compris le réservoir du lac Kipawa construit par le Gouvernement fédéral, mais sous le contrôle du Gouvernement provincial. Ce réservoir est loué à la compagnie *Gatineau Power Co.* pour la régularisation des eaux qui alimentent sa grande usine

---

---

de Kipawa; son entretien, toutefois, reste sous la juridiction de la Commission des eaux courantes.

On trouvera des détails sur les réservoirs de la Commission dans le rapport particulier de cette dernière.

Parmi les nouveaux travaux entrepris par la Commission, rappelons que le Gouvernement a autorisé la construction du barrage de la Gatineau aux rapides Bitobi par lequel les eaux du lac Baskatong se trouveront retenues et considérablement accrues. Cette amélioration portant l'ancien débit minimum de 3,000 p. c. s., à 8,000 p. c. s., rend les forces hydrauliques de cette rivière beaucoup plus importantes. Aussi les propriétaires des chutes de cette rivière détenues, soit par lettres patentes, soit par baux, sont-ils à l'œuvre pour utiliser leurs droits.

Deux usines sont actuellement en construction, une aux chutes de Chelsea et l'autre aux rapides Farmers; une troisième, aux chutes Pagan, sera probablement entreprise dans un avenir prochain.

Avec les deux usines en construction, on pourra produire une force totale de 260,000 chevaux qui sera mise à la disposition de la Commission Hydro-Electrique d'Ontario.

4. BUREAUX MÉTÉOROLOGIQUES.—Des 76 postes d'observation de la Province, 27 ont été subventionnés par le Département des terres et forêts, et le Bulletin mensuel, rédigé en langue française et publié par le Bureau de la statistique, s'est maintenu à 700 numéros environ. Ce Bulletin donne les moyennes de la précipitation, les maximums et minimums des températures et des remarques générales concernant les phénomènes météorologiques. Il est distribué gratuitement tous les mois à tous ceux qui en font la demande au Département des terres ou au Bureau de la statistique.

Notons que de son côté le Bureau fédéral météorologique publie aussi, mais en langue anglaise seulement, toutes les notes recueillies.

5. OUVRAGES CONSTRUITS PAR LES PARTICULIERS POUR LE FLOTTAGE DU BOIS.—Les lois relatives aux ouvrages en rivières pour fins de réservoirs d'emmagasinement, pour fins de force motrice ou de flottage du bois, ont continué d'être appliquées durant le dernier exercice. A la date du 30 juin 1926, nous avons reçu les plans et devis de 498 barrages pour le flottage du bois et ceux de 14 séries de piliers et d'estacades; 29 plans et barrages pour fins de force motrice et de 9 plans de barrages-réservoirs.

A la même date, 310 autorisations avaient été accordées pour des ouvrages devant servir à faciliter le flottage du bois; 27 pour des ouvra-

ges devant servir à la production de la force motrice; 5 pour des ouvrages devant servir à l'emmagasinement des eaux.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1926, 191 baux ont été passés concernant des barrages devant servir à faciliter le flottage du bois.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1926, 12 arrêtés-du-Conseil ont été passés pour permettre de procéder dans 69 cas particuliers à l'expropriation pour l'aménagement de forces hydrauliques; 14 arrêtés-du-Conseil ont aussi été passés pour permettre de procéder dans 101 cas particuliers à l'expropriation pour ériger des lignes de transmission.

AUTORISATIONS ACCORDÉES JUSQU'AU 30 JUIN 1926

|   |     |
|---|-----|
| Autorisation d'expropriation dans 69 cas particuliers de forces hydrauliques depuis 1920.....       | 12  |
| Autorisation d'expropriation dans 101 cas particuliers pour lignes de transmission depuis 1920..... | 14  |
| Autorisation pour ouvrages devant servir à l'emmagasinement des eaux.....                           | 5   |
| Autorisation pour aménagement de forces hydrauliques.....   | 37  |
| Autorisation pour le flottage du bois.....  | 310 |

BAUX ACCORDÉS JUSQU'AU 30 JUIN 1926.

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Baux pour le flottage du bois..... | 191 |
|------------------------------------|-----|

PLANS ET DEVIS REÇUS A LA DATE DU 30 JUIN 1926.

|  |     |
|--|-----|
| Barrages pour le flottage du bois.....         | 498 |
| Barrages pour fins de force motrice.....       | 29  |
| Barrages pour réservoirs d'emmagasinement..... | 9   |
| Séries de piliers et d'estacades.....          | 14  |

6. ADMINISTRATION ET RECETTES.—Il est satisfaisant de noter l'augmentation continue de nos recettes provenant de l'aménagement des forces hydrauliques. Cette richesse naturelle de la Province de Québec attire de plus en plus les industriels et les capitalistes et de tous côtés on voit de nouvelles entreprises surgir.

A la vaste entreprise que nous signalions l'année dernière sur le Saguenay, en a succédé une autre encore plus importante qui consiste à dériver le Saguenay tout entier à travers un canal qui sera creusé au flanc de la montagne pour amener les eaux contrôlées et régularisées par le barrage de l'Île Maligne dans la nouvelle usine qui sera établie sur la rive de la rivière Shipshaw. Ce cours d'eau, à son embouchure, servira de

canal de fuite aux eaux provenant du Saguenay une fois leur énergie transformée et utilisée.

Signalons enfin les bénéfices que va retirer la Ville de Québec de la source d'énergie lointaine du Saguenay. Grâce à l'autorisation accordée par le Gouvernement de construire une ligne de transport de force à travers le parc National, la Capitale aura bientôt 100,000 chevaux à sa disposition qui doivent être employés aux nouvelles industries de papier en construction, soit dans la ville ou dans son voisinage.

#### RÉCAPITULATION DES BAUX EN VIGUEUR.

|   |     |
|---|-----|
| Chutes et rapides . . . . .   | 44  |
| Réservoirs de régularisation (non compris ceux de la Commission des eaux courantes) . . . . . | 5   |
| Lots de grève pour améliorations aux rives . . . . .  | 104 |
| Lots de grève pour faciliter le flottage . . . . .  | 257 |
| Lots de grève pour exploitation de sable . . . . .  | 5   |
| Lots de grève pour exploitation d'herbe marine . . . . .                                      | 1   |

416

Voici maintenant le tableau des recettes de l'année du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926. On pourra constater la substantielle augmentation des recettes, par rapport aux années passées qui se chiffre à plus de 60% sur l'année précédente attribuable en grande partie aux eaux du lac Kénogami, aux primes de transfert et aux accroissements de redevances.

En regardant en arrière, il est intéressant de réaliser l'augmentation du revenu provenant des richesses hydrauliques de la Province, heureux résultats d'une prévoyante organisation et des travaux de la Commission des eaux courantes et du Service hydraulique: les chiffres suivants le font voir:

#### RECETTES

| Année fiscale       | Service hydraulique | Commission des eaux courantes | Total        |
|---------------------|---------------------|-------------------------------|--------------|
| 1915-1916 . . . . . | \$ 25,927.61        |                               | \$ 25,927.61 |
| 1920-1921 . . . . . | 53,309.49           | \$ 320,261.74                 | 373,571.23   |
| 1925-1926 . . . . . | 275,464.78          | 524,350.50                    | 799,815.28   |

TABLEAU DES RECETTES, ANNÉE 1925-26  
DU SERVICE HYDRAULIQUE ET DE LA COMMISSION DES EAUX COURANTES  
DE QUÉBEC

| PROVENANCE  | Montants<br>des<br>loyers | Montants<br>des<br>honoraires<br>etc. | Commission<br>des eaux<br>courantes | Total               |
|---|---------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Forces hydrauliques.....  | \$207,454.82              | \$ 1,200.00                           |                                     |                     |
| Lots de grève et rivières pour améliorations.....   | 2,729.50                  |                                       |                                     |                     |
| Lots pour exploitation de sable.....  | 6,472.98                  |                                       |                                     |                     |
| Lots pour exploitation d'herbe marine.....  | 10.00                     |                                       |                                     |                     |
| Lots pour ouvrages servant à faciliter le flottage du bois.....                             | 16,091.78                 | 1,080.00                              |                                     |                     |
| Vente de terrains riverains.....  |                           | 15,698.40                             |                                     | \$235,039.08        |
| <b>EAUX DES RÉSERVOIRS, RIVIÈRE JACQUES-CARTIER<br/>(Service hydraulique)</b>               |                           |                                       |                                     | 15,698.40           |
| Donnacona Paper Co., Ltd :<br>Grand Lac Jacques-Cartier.....                                | 983.80                    |                                       |                                     |                     |
| Lac Launier.....  | 275.00                    |                                       |                                     |                     |
| Lacs Sautoriski et Ver.....   | 380.50                    |                                       |                                     | 1,639.30            |
| <b>EAUX DES RÉSERVOIRS PAMOUSCACHIOU ET ONATCHIWAY<br/>(Service hydraulique)</b>            |                           |                                       |                                     |                     |
| Price Brothers & Co., Ltd.....  | 19,088.00                 |                                       |                                     | 19,088.00           |
| <b>EAUX DU RÉSERVOIR, LAC DES COMMISSAIRES<br/>(Service hydraulique)</b>                    |                           |                                       |                                     |                     |
| Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd.....   | 4,000.00                  |                                       |                                     | 4,000.00            |
| <b>EAUX DU RÉSERVOIR GOUIN, RIVIÈRE ST-MAURICE<br/>(Commission des Eaux courantes)</b>      |                           |                                       |                                     |                     |
| Shawinigan Water & Power Co.....  |                           |                                       | 113,862.38                          |                     |
| Laurentide Company, Ltd.....  |                           |                                       | 56,929.66                           |                     |
| Brown Corporation.....  |                           |                                       | 14,207.77                           |                     |
| St. Maurice Power Co., Ltd.....   |                           |                                       | 39,873.89                           |                     |
| St. Maurice River Boom & Driving Co.....  |                           |                                       | 10,000.00                           | 234,873.70          |
| <b>EAUX DU RÉSERVOIR ALLARD, RIVIÈRE ST-FRANÇOIS<br/>(Commission des Eaux courantes)</b>    |                           |                                       |                                     |                     |
| Canada Paper Co., Ltd.....  |                           |                                       | 4,725.00                            |                     |
| Cité de Sherbrooke.....   |                           |                                       | 8,932.00                            |                     |
| Brompton Pulp & Paper Co., Ltd.....   |                           |                                       | 38,962.15                           |                     |
| Southern Canada Power Co., Ltd.....   |                           |                                       | 21,093.89                           |                     |
| Cie Hydraulique du St-François.....   |                           |                                       | 9,568.00                            | 83,281.04           |
| <b>EAUX DES RÉSERVOIRS, RIVIÈRES STE-ANNE ET SAVANE<br/>(Commission des Eaux courantes)</b> |                           |                                       |                                     |                     |
| Laurentian Power Co., Ltd.....  |                           |                                       | 31,347.12                           | 31,347.12           |
| <b>EAUX DU RÉSERVOIR, LAC KÉNOGAMI<br/>(Commission des Eaux courantes)</b>                  |                           |                                       |                                     |                     |
| Price Brothers & Co., Ltd.....  |                           |                                       | 87,180.34                           |                     |
| Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd.....   |                           |                                       | 87,668.30                           | 174,848.64          |
|   | <b>\$257,486.38</b>       | <b>\$17,978.40</b>                    | <b>\$524,350.50</b>                 | <b>\$799,815.28</b> |

Le tout respectueusement soumis,

Le Directeur du Service hydraulique,

ARTHUR AMOS.



## APPENDICE No 22

## COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC.

Québec, le 9 novembre, 1926.

L'Honorable H. MERCIER,  
Ministre des terres et forêts,  
Québec, P. Q.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Commission de Géographie de Québec pour l'année 1925-26.

L'élection annuelle des membres du bureau de direction de la commission tenue le 2 octobre 1925 a donné les résultats suivants:

C.-J. Simard, président, A. Morisset, L.-A. Richard et Arthur Amos, directeurs.

Durant le cours de l'année écoulée, la commission a tenu 11 assemblées générales et 23 réunions du bureau et des différents comités, ce qui constitue une augmentation considérable sur les années précédentes. Le travail de la commission tend à augmenter considérablement et elle a répondu encore cette année à de nombreuses demandes de renseignements, venues des différents départements de l'administration provinciale, du bureau fédéral de géographie et des gens de l'extérieur qui s'intéressent à ce travail.

Nous sommes en relations continuelles avec la Commission géographique d'Ottawa, qui nous consulte sur toutes les questions qui concernent la province de Québec au point de vue géographique, et cette entente est de nature à produire d'excellents résultats.

Durant le cours de l'année, la commission a étudié un grand nombre de cartes qui lui ont été soumises comme suit: 5 du Ministère des terres et forêts, 2 du Ministère de la voirie, 1 du Ministère de la colonisation, 1 du Ministère de l'instruction publique et enfin 4 de la Commission de Géographie fédérale. L'étude de ces cartes constitue un travail délicat et difficile et demande une grande attention, ce que les membres de la Commission s'efforcent d'exécuter avec tout le soin et la diligence possibles.

---

Il serait à souhaiter que toutes les cartes officielles publiées par les différents ministères de l'administration provinciale soient soumises à l'avenir à la commission pour examen et étude avant d'être publiées, et, pour que ce travail puisse être fait d'une façon sérieuse, il faudrait que ces cartes nous soient soumises quelques semaines avant leur publication.

Dans le cours de l'année écoulée, la commission a publié un nouveau dictionnaire des noms géographiques de la province de Québec et ce volume a été distribué généreusement dans les différents ministères de l'administration provinciale. La commission formule le vœu que l'épellation et l'orthographe des noms géographiques données dans ce dictionnaire soient adoptées comme officielles dans tous les ministères, de façon à uniformiser autant que possible le mode d'emploi de ces noms.

Les membres de la commission profitent de l'occasion qui leur est offerte par le présent rapport, pour vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir bien voulu fonder et inaugurer cette année un bureau officiel de cartographie, qui a été placé sous la direction d'un spécialiste. Ils croient que cette initiative est destinée à donner d'excellents résultats et ils sont prêts dans l'avenir, comme par le passé, à ne rien négliger pour mener à bonne fin tous les travaux qui leur seront confiés et à seconder de tous leurs efforts les officiers du nouveau bureau de cartographie.

Conformément à la loi, toutes les décisions prises par la commission durant l'année écoulée vous ont été soumises et ont reçu votre approbation. Les principaux membres de la commission ont participé activement pour la plupart à tous les travaux exécutés durant l'année et ils ont fait preuve de beaucoup de désintéressement et de dévouement pour le service public. Tous sont désireux de voir le champ d'action de la commission s'étendre et sa bonne action rayonner non seulement dans les ministères de l'administration provinciale, mais aussi à l'extérieur de façon à assurer à notre carte de la province de Québec une physionomie vraiment nationale.

Votre tout dévoué,

Le président,

JOS.-L. BOULANGER.

---